



CENTRE SOCIAL GRAND'CÔTE
PROJET SOCIAL 2020-2024



Sommaire

Préambule commun aux centres sociaux lyonnais.....	1
Introduction.....	3
Partie 1 Évaluation du projet social 2015-2018.....	5
1. La méthode d'évaluation utilisée	6
2. Bilan de l'évaluation	8
Axe 1 : Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention	8
Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble.....	9
Partie 2 La démarche du projet social 2020-2024	12
1. La phase de diagnostic	14
2. La phase des enjeux.....	15
3. La phase de construction	15
4. La phase de rédaction.....	17
Partie 3 Diagnostics - interne et territorial.....	18
1. Une population en progression en faveur des 6-17 ans et des 25-54 ans	19
2. Une part significative de personnes seules et une part grandissante de couples avec enfant(s), notamment des familles avec un ou deux enfants .	22
Focus : Une part considérable de personnes en situation de vulnérabilité avec une diversité de situation	23
3. Un important processus de gentrification enclenché.....	28
4. Un accès au logement difficile.....	32
5. Un maillage territorial à travailler davantage	35
6. La visibilité du Centre Social Grand' Côte et son influence	39
7. Une collaboration entre habitants et professionnels des Centres Sociaux à développer.....	42
Partie 4 Orientations stratégiques du projet social 2020-2024	47
Axe 1. Accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale.....	49
Arbre à objectifs	50
Axe 2. Aller vers et favoriser les initiatives habitants	57
Arbre à objectifs	58
Partie 5 Les moyens du projet social 2020-2024.....	62
1. La gouvernance associative	63
2. Les professionnels.....	65

3. Les bénévoles.....	66
4. Les partenaires.....	68
5. Les ressources financières.....	69
Partie 6 Évaluation du projet social 2020-2024.....	71
1. La méthode d'évaluation.....	72
2. Les outils de référence pour l'évaluation d'une action.....	73
3. Le calendrier de suivi de projet.....	74
De l'arbre à objectifs au plan d'action.....	75
Conclusion.....	77
Table des annexes.....	78



Fédération des
centres sociaux
du Rhône



13/17 Rue Jean Bourgey

69100 VILLEURBANNE

04 78 84 50 84

fede@centres-sociaux-rhone.com

fede69.centres-sociaux.fr

Mars 2019

Préambule commun aux centres sociaux lyonnais

Nos projets sociaux et projets famille revisités pour une nouvelle période d'agrément par la CAF du Rhône, prennent place dans une période de grands bouleversements. Bouleversement politique, signifié notamment par une défiance grandissante envers notre système de représentation politique, et nos institutions, qu'elles soient locales, nationales ou encore européennes. Bouleversement social, où se mêlent souvent comportement individualiste et recherche de nouveaux communs et de nouveaux liens de solidarité. Bouleversement écologique enfin, qui invite l'ensemble des acteurs, notamment publics, à engager des changements de pratiques soutenables d'un point de vue tant social qu'environnemental.

Conscient de ces enjeux [qui s'imposent à tous], nous souhaitons à notre échelle, en tant qu'acteurs identifiés et pleinement ancrés sur la ville de Lyon et dans le territoire métropolitain, y prendre part en accompagnant les habitants dans ces transformations.

Si cette période nous place dans l'incertitude, celle-ci est en même temps propice à un engagement réaffirmé du réseau lyonnais et plus largement du Rhône et de la Métropole pour proposer, innover, [entamer une réflexion approfondie vis-à-vis de leurs moyens de financement] et *in fine* repenser les modèles socio-économiques sur lesquels ils reposent. Notre Fédération, a pour rôle de nous accompagner dans cette recherche qui n'entame évidemment en rien l'utilité sociale dont le réseau a fait preuve jusqu'à présent. Pourtant, se trouvant souvent en tension entre les impératifs du quotidien et le besoin de temps pour faire émerger tout le sens de nos actions, l'étendue des projets menés par les Centres sociaux est souvent trop invisible. Aussi, nous donnons nous comme objectif d'engager un travail de fond pour valoriser ce qui fait la force de nos associations. Parce qu'ils font partie d'un réseau dont les premières pierres, ont été posées il y a 100 ans avec le centre social Laënnec (Lyon 8^{ème}), les centres sociaux ont prouvé leur capacité à s'accorder aux mouvements de l'histoire et à répondre aux évolutions de la société, en accordant toujours une place centrale aux habitants.



Cet ancrage autant historique que territorial – les centres sociaux sont au cœur des quartiers et de leur mutation -, n'a en effet pas empêché les centres d'évoluer dans leur manière de faire et dans leur rapport aux habitants. Bien évidemment toujours au côté des familles, investi dans le cadre de la politique générale réaffirmée par la CNAF, et acteurs chevronnés du développement social local, les centres sociaux ont aujourd'hui pleinement pris la mesure de ne plus seulement « agir pour » mais bien désormais « agir avec ». Les quinze associations lyonnaises qui portent seize agréments centres sociaux comptent 25000 adhésions famille soit plus de 50000 personnes environ de tous âges, inscrivent leur action dans cette dynamique. animateurs de la vie sociale, les centres sociaux lyonnais, qui ont également intégré au réseau un centre social/ MJC ainsi qu'un EVS, sont tous engagés dans des démarches citoyennes participatives et organisent avec les bénévoles et citoyens volontaires des services supports de notre travail de développement social local (petite enfance, enfance et accueils périscolaires renforcés depuis 2014 ,jeunes, actions familles et séniors) dans le cadre de structures ouvertes à tous et dans un esprit d'accueil inconditionnel. Dans cette optique, de nombreux professionnels du réseau – plus de 160 personnes entre le Rhône et la Métropole – se sont formés en l'espace de six ans à la démarche du *pouvoir d'agir* : aux côtés des centres sociaux les habitants peuvent agir et proposer des réponses aux défis – numériques, solidaires, environnementaux- qui comptent pour eux.

Loin d'être écarté, notre socle fondamental : respect de la dignité humaine, démocratie, et solidarité est réactivé sous ce prisme, et la mobilisation active des professionnels, administrateurs, bénévoles adhérents, et habitants est plus que jamais au cœur de notre projet. C'est dans cet esprit, en accord avec les engagements de coopération pris avec les institutions partenaires, que nous comptons continuer d'agir et de se mobiliser pour construire ensemble une société plus juste.

Introduction

Les Centres Sociaux de la Croix-Rousse définissent ici le nouveau projet social du Centre Social Grand' Côte 2020-2024.

Cette présentation est le résultat d'étapes clés qui ont conduit l'ensemble des acteurs du projet (administrateurs, bénévoles d'activités, adhérents et habitants, professionnels) vers une réponse collective et participative aux besoins du territoire et ce, en faisant évoluer ses pratiques :

- évaluation partagée du projet social précédent, bilan de ses missions, activités et services proposés aux habitants en leur donnant une suite dans le nouveau projet.
- Diagnostic social, économique, institutionnel du territoire du 1^{er} arrondissement en identifiant ses évolutions.
- détermination des axes prioritaires du projet 2020-2024 en pensant leur évaluation.

Ce travail a débuté en mars 2018. Dans le contexte de restructuration des Centres Sociaux de la Croix-Rousse, la CAF du Rhône a accordé un report de restitution du nouveau projet social à mars 2020. La démarche a ainsi repris en janvier 2019.

Ce n'est pas sans difficulté que les professionnels et administrateurs ont dû se remobiliser autour d'une nouvelle dynamique et de l'avenir de leurs missions à l'attention des habitants. Mais tous ont su rassembler leurs compétences et être « présents » pour recueillir, analyser et reconstruire ensemble.

Le projet social a été porté par le Conseil d'Administration, la Direction et les professionnels de tous les secteurs confondus constitués, notamment, en comité de pilotage représentatif de ces différents acteurs, garant de la démarche projet, des missions et de valeurs de l'Association.

L'implication des habitants est intervenue lors de l'évaluation du projet précédent et lors de la construction des objectifs opérationnels et actions futurs.

Le projet social de Grand' Côte présenté ci-après s'inscrit dans son territoire d'aujourd'hui, sera réalisable au regard des moyens humains post restructuration et adapté aux moyens financiers présents et futurs (avec les incertitudes des modèles socio-économiques des centres sociaux pour les prochaines années : Conseil d'administration et Direction poursuivront leur réflexion sur les moyens de financement).

Soutenus par la CAF du Rhône et la Ville de Lyon, les Centres Sociaux de la Croix-Rousse vont poursuivre leurs actions pour participer aux orientations de la Branche Famille et du Développement Social Local. Leurs actions viendront également compléter le schéma métropolitain en cours. Pour ce faire, le socle des Centres Sociaux de la Croix-Rousse reste les valeurs rappelées plus haut, dans le préambule de la Fédération des Centres Sociaux du Rhône.

Pleinement ancré sur le 1^{er} arrondissement, le Centre Social Grand'Côte portera, d'une part, une attention particulière au phénomène de gentrification actif à proximité et à la représentation significative des familles vulnérables. D'autre part, le nouveau projet social relancera la démarche « agir avec » pour répondre au besoin actuel exprimé fortement par les habitants et adhérents : être accompagnés pour mettre en œuvre leurs réponses au manque de lien social et de solidarité.



Partie 1

Évaluation du projet social 2015-2018



1. La méthode d'évaluation utilisée

L'évaluation du projet social 2015-2018 a été réalisée à l'aide d'un outil nommé « araignée ». Cet outil avait été préconisé par la CAF du Rhône pour l'évaluation du projet social 2011-2014. Il avait pour objectif de permettre une évaluation en fonction de plusieurs critères :

- la pertinence : rapport entre les besoins/problèmes identifiés.
- l'efficacité : rapport entre les objectifs fixés et les résultats obtenus.
- la cohérence : rapport entre les objectifs fixés et les ressources mobilisées.
- l'effectivité : rapport entre les objectifs fixés et ce qui a été réalisé.
- l'efficience : rapport entre les ressources mobilisées et ce qui a été réalisé.
- l'utilité : rapport entre les impacts constatés et les besoins/problèmes qui ont été identifiés au départ.

L'évaluation a été réalisée inter-sites, par secteur. Chaque secteur a évalué une action qui découle de la déclinaison des deux axes stratégiques du projet 2015-2018, qui étaient pour rappel :

- axe 1 : « Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention ».
- axe 2 : « Favoriser le vivre ensemble ».

Une question évaluative a été formulée en amont pour chaque action, pour constituer une base de travail. Le tableau consultable sur la page suivante synthétise ce travail en présentant, par secteur, les actions qui ont été évaluées, les axes et objectifs auxquelles elles se rapportent ainsi que les questions évaluatives correspondantes.

Retour d'expérience sur l'utilisation de l'outil « araignée » pour notre évaluation

Cet outil s'est révélé complexe à appréhender et à mettre en œuvre. Son utilisation a nécessité beaucoup de temps pour un résultat relativement satisfaisant. L'une des raisons expliquant cet écart est que les actions à évaluer prévues initialement étaient souvent différentes de celles qui ont été effectivement effectuées en raison des réalités de terrain. Or, l'outil « araignée » permet difficilement de prendre en compte l'évolution dans le temps de l'action à évaluer ainsi que de prendre en considération les difficultés rencontrées dans la réalisation de l'action et les adaptations qui ont été opérées pour y faire face.

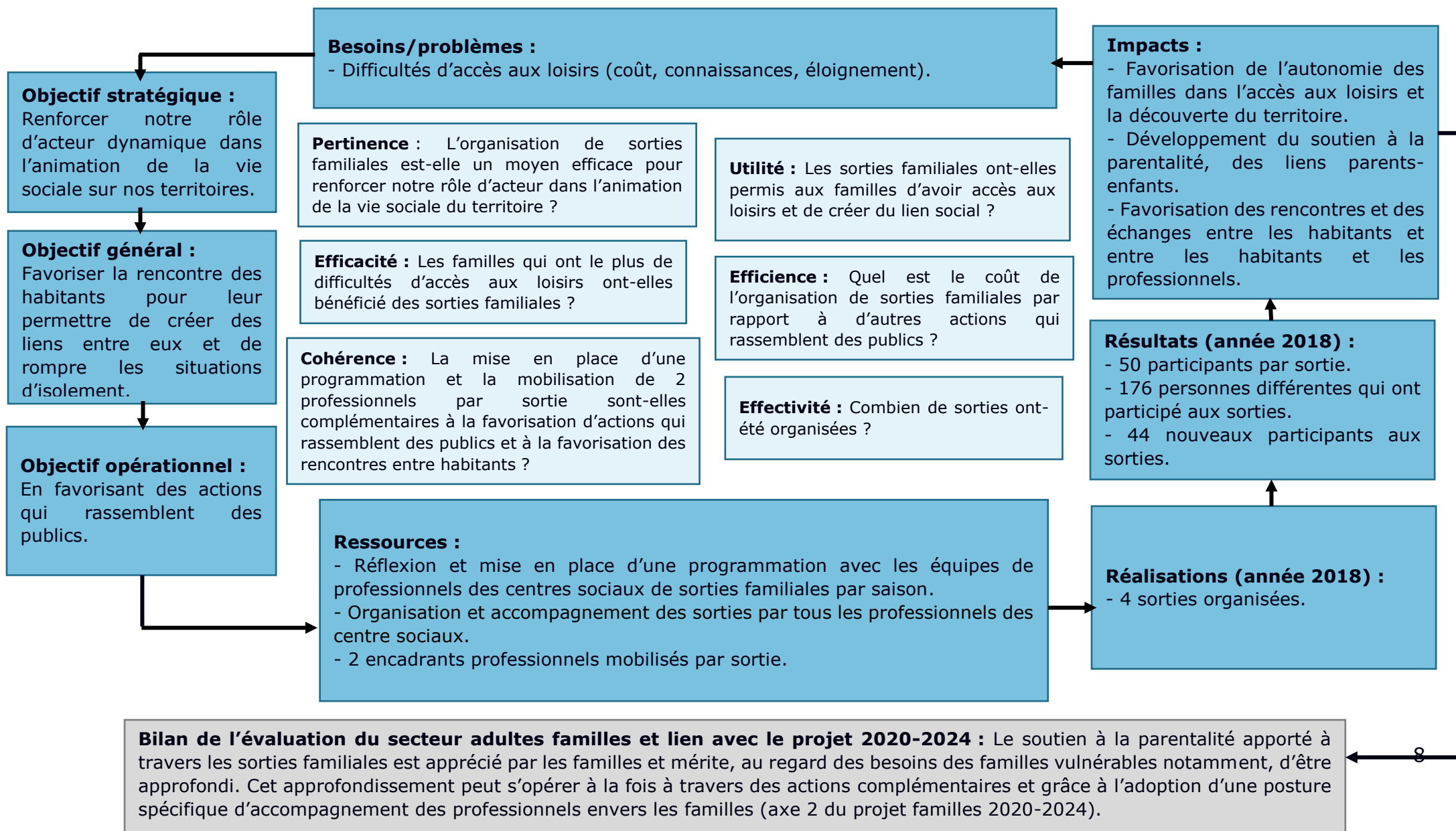
Tableau récapitulatif des actions évaluées

Axe 1 : Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention					
Secteurs	Objectifs évalués			Actions évaluées	Questions évaluatives
	<i>Stratégiques</i>	<i>Généraux</i>	<i>Opérationnels</i>		
Adultes familles	Renforcer notre rôle d'acteur dynamique dans l'animation de la vie sociale sur nos territoires	Favoriser la rencontre des habitants pour leur permettre de créer des liens entre eux et de rompre les situations d'isolement	En favorisant des actions qui rassemblent des publics	Les sorties familiales	En quoi les actions en dehors du centre social favorisent la mixité du public ?
Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble					
Secteurs	Objectifs évalués			Actions évaluées	Questions évaluatives
	<i>Stratégiques</i>	<i>Généraux</i>	<i>Opérationnels</i>		
Petite enfance	Rechercher la mixité dans les actions des centres sociaux	Renforcer notre action d'aller-vers les parents de l'EAJE	En participant à tous les temps festifs organisés par le centre social	Implication du public petite enfance par les professionnelles petite enfance à la fête de fin d'année des Centres Sociaux de la Croix-Rousse (2017)	En quoi l'implication du public petite enfance et la présence des professionnels EAJE à la fête de fin d'année permet de favoriser les échanges inter-âges, inter-secteurs, et inter-socio-culturels ?
Enfance		Renforcer notre action d'aller-vers les parents de l'ALAE	En organisant des activités à l'extérieur pour se rendre visible pour donner l'envie	Implication du public et des professionnels de l'ALAE à l'événement Ouest en fête (depuis juin 2015)	L'implication du public et des professionnels de l'ALAE à Ouest en fête a-t-elle permis de sensibiliser un nouveau public et de faire rentrer en contact des publics différents ?
Jeunesse		Renforcer notre action d'aller-vers les jeunes du quartier	En prospectant auprès des jeunes du quartier pour repérer leurs attentes, en faisant connaître les actions de l'espace jeunes, en les incitant à participer	Ouvrir davantage les espaces jeunes	En quoi réaliser des efforts complémentaires d'ouverture des espaces jeunes permet de favoriser la mixité dans les actions de ce secteur ?

2. Bilan de l'évaluation

Axe 1 : Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention

Schéma d'évaluation de l'action « sorties familiales en 2018 » du secteur adultes familles



Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble

Schéma d'évaluation de l'action « Implication des parents petite enfance par les professionnelles petite enfance à la fête de fin d'année 2017 des Centres Sociaux de la Croix-Rousse » du secteur petite enfance

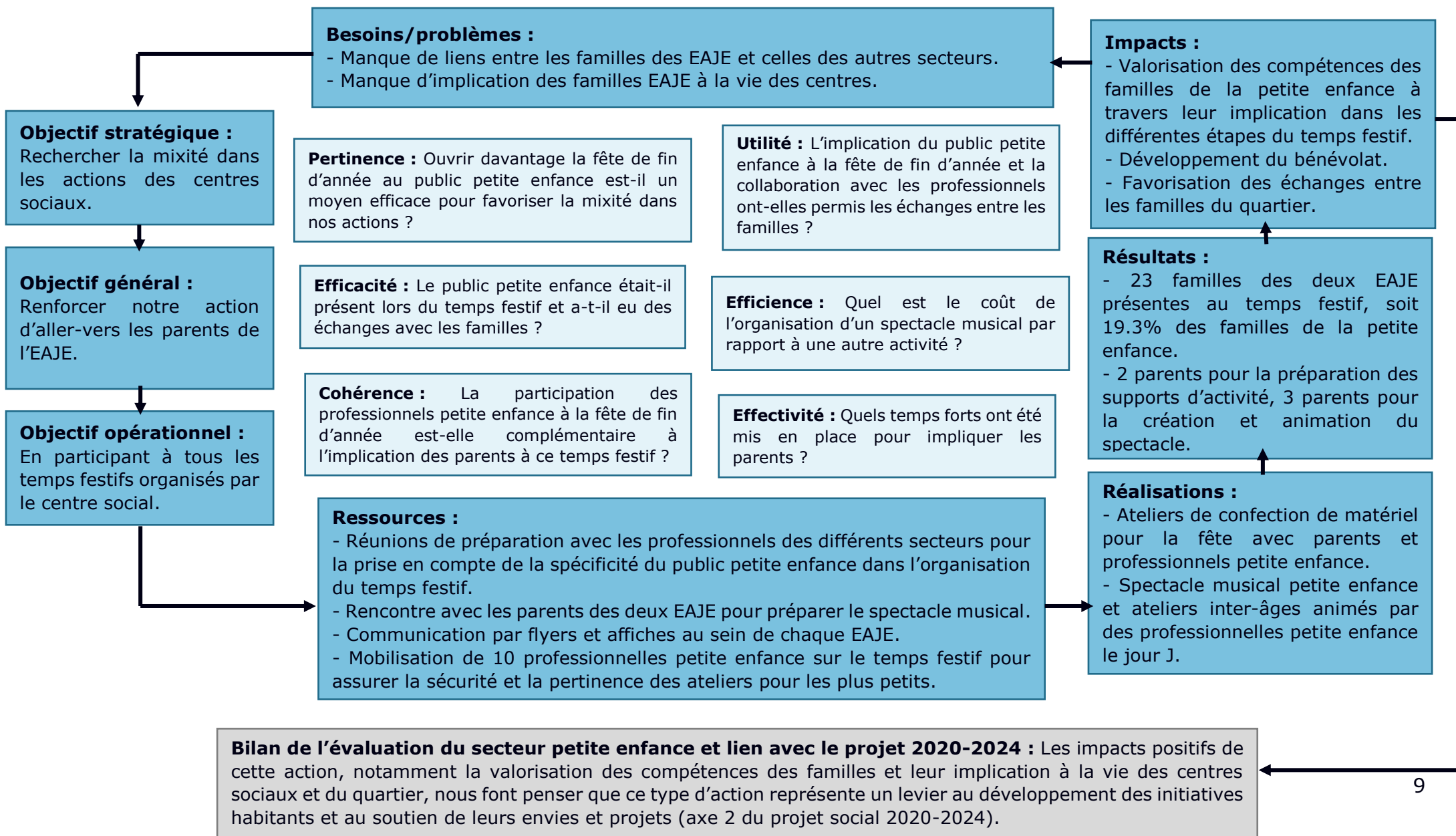


Schéma d'évaluation de l'action « Participation du public et des professionnels de l'ALAE à Ouest en fête depuis juin 2015 » du secteur enfance

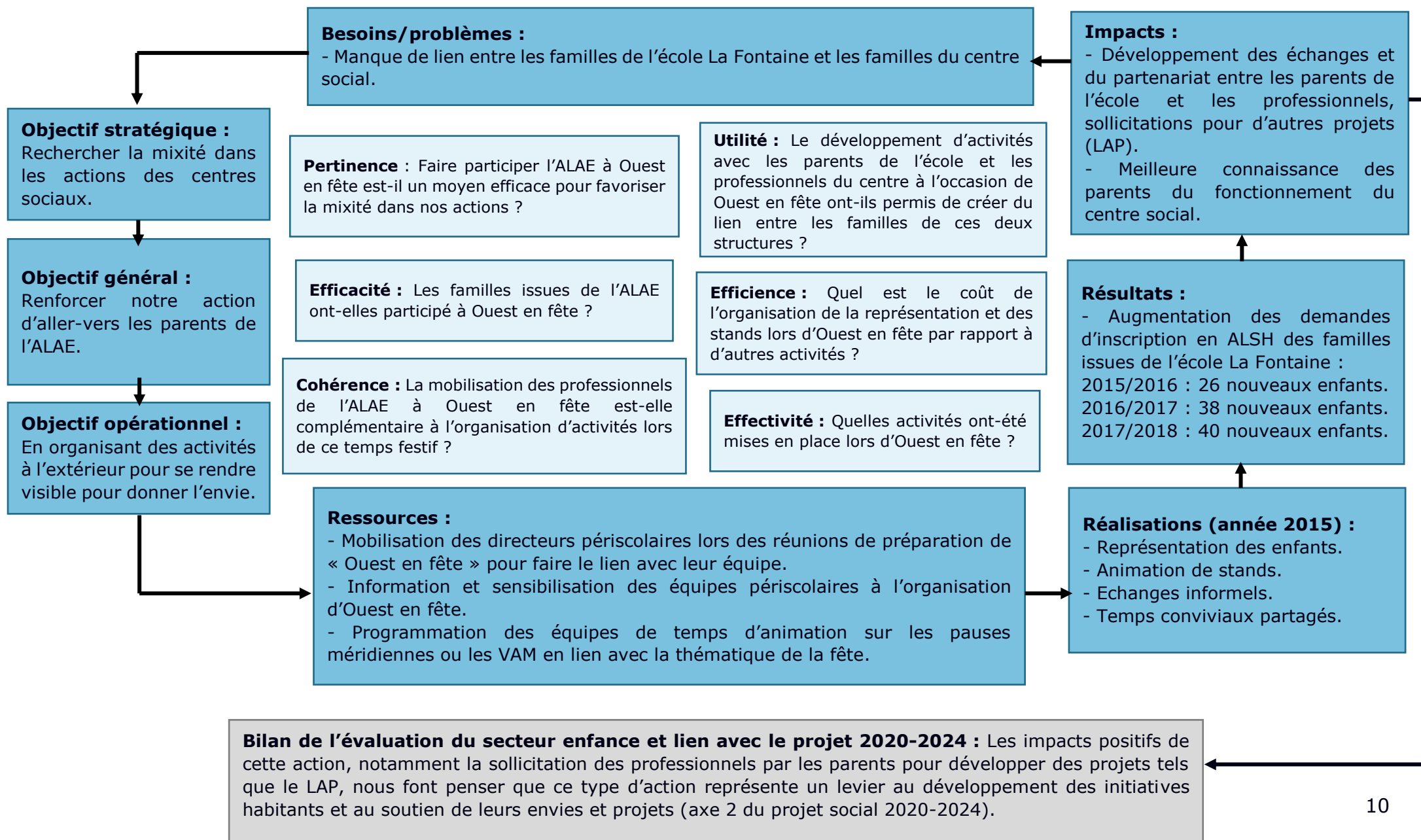
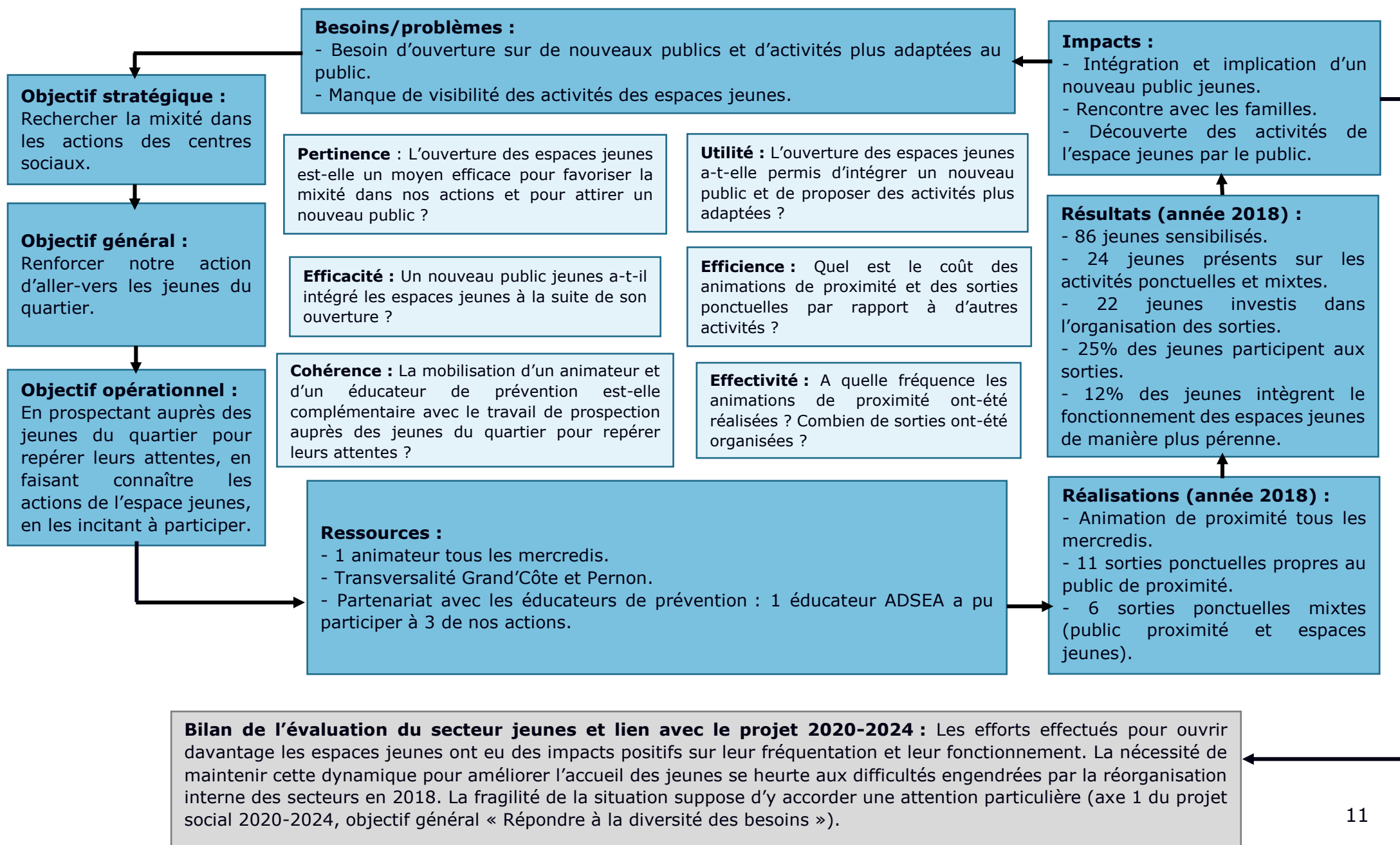


Schéma d'évaluation de l'action « Ouvrir davantage les espaces jeunes » du secteur jeunes





Partie 2

La démarche du projet social 2020-2024



À la suite de l'évaluation du projet social précédent et afin de réaliser notre projet social 2020-2024, nous avons travaillé en suivant quatre phases complémentaires : une phase de diagnostic, une phase d'enjeux, une phase de construction et une phase d'écriture. Le rétro planning suivant permet d'avoir une vue d'ensemble sur le déroulement de notre démarche projet social 2020-2024 :

Rétro planning et principaux temps forts de notre démarche projet social 2020-2024

	Janvier à juin 2019	Juillet à début octobre 2019	Mi-octobre 2019 à mi-janvier 2020	Fin janvier à mars 2020
Phase de diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation du projet précédent Analyse de données froides Recueil et analyse de données chaudes (enquêtes habitants et adhérents, P'tits déj' partenaires) 			
Phase des enjeux		<ul style="list-style-type: none"> Débat d'enjeux du 04/07/2019 : validation des priorités au regard du diagnostic par les partenaires Conseil d'administration du 03/10/2019 : définition de l'enjeu et des axes stratégiques 2020-2023 des centres sociaux 		
Phase de construction			<ul style="list-style-type: none"> Journée des professionnels du 11/10/2019 : validation des axes stratégiques et déclinaison des objectifs généraux Implication des habitants (Café rencontres du 16/11/2020, panneaux de consultation, temps d'échanges) Journée des responsables du 14/01/2020 : Validation inter-secteur des objectifs opérationnels Débat d'enjeux du 16/01/2020 : validation des arbres à objectifs par les partenaires institutionnels 	
Phase de rédaction				<ul style="list-style-type: none"> Conseils d'administration du 30/01 et 12/03/2020 : validation continue au cours de l'écriture du projet + Bureau exceptionnel du 8 avril 2020 pour une validation finale du projet.

1. La phase de diagnostic

Elle s'est déroulée de janvier à juin 2019 dans le cadre d'une démarche participative. Cette phase vise à réaliser une photographie de la situation du territoire et du Centre Social Grand' Côte. Cet exercice a pour but de faire émerger les besoins des habitants au plus juste, en prenant en compte le contexte et l'environnement dans lequel ils évoluent. Au cours du diagnostic, une analyse de données froides internes et externes a été réalisée, ainsi qu'un recueil et une analyse de données chaudes (expertise des habitants, des bénévoles et des partenaires).

Les données chaudes ont été recueillies par le biais de différents moyens :

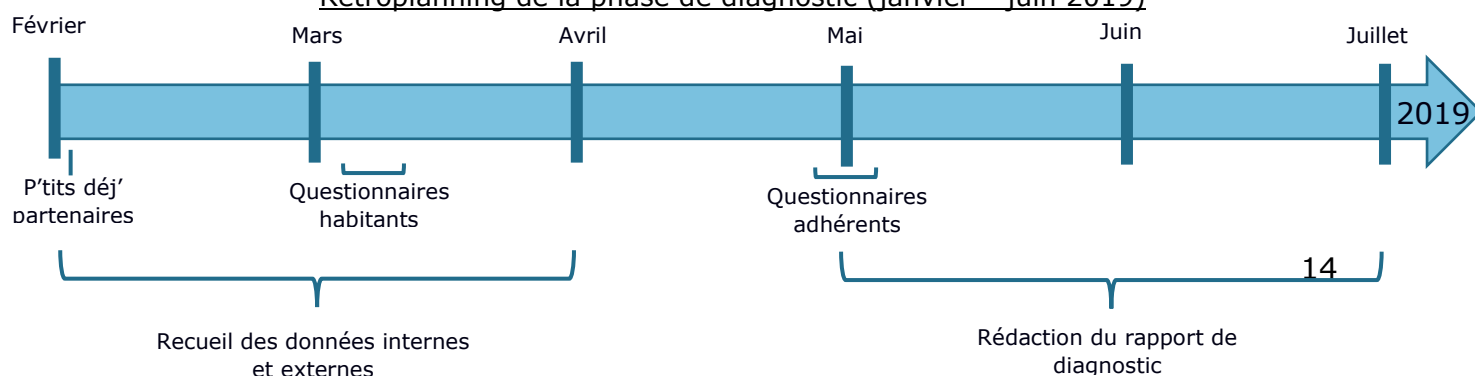
- Un « p'tit dej partenaires » a été organisé au Centre Social Grand' Côte le 28 janvier 2019 pour rencontrer nos partenaires et mettre en débat les principales préoccupations du territoire. Les échanges se sont effectués autour de quatre tables, chaque table était animée par un groupe de deux à trois professionnels/bénévoles et représentait l'une des questions suivantes :
 - o Quelles évolutions avez-vous observées sur le territoire du 1^{er} arrondissement au cours des quatre dernières années ?
 - o Votre structure a-t-elle connu des évolutions au cours de ces quatre dernières années ? Si oui, lesquelles ?
 - o Quel regard portez-vous sur le Centre Social Grand' Côte ?
 - o Quelles sont vos attentes et besoins en ce qui concerne notre partenariat ?

↳ avec l'implication des habitants

- Une enquête « habitants » du 1^{er} arrondissement, réalisée par questionnaires. L'enquête s'est déroulée en deux sessions : du 22 au 29 mai 2018 et du 4 au 8 mars 2019. Les professionnels et les bénévoles ont interrogé au total 98 habitants du 1^{er} arrondissement dans divers lieux : la Montée et l'Esplanade de la Grande Côte, Clos Jouve, Places de la Croix-Rousse, du Gros Caillou, Colbert et des Tapis, marché du boulevard de la Croix-Rousse, secteurs du Relais Assistantes Maternelles (RAM) Les P'tits Soyeux et de la Ka'Fête ô Mômes, parc Sutter, Résidence Dupasquier, écoles des Tables Claudiennes, Raoul Duffy et Aveyron.
- Une enquête « adhérents » réalisée par questionnaires, 289 adhérents des Centres Sociaux de la Croix-Rousse ont été interrogés lors de divers temps (accueil, trajets de sorties, fin d'activités, etc.) par les professionnels.

La méthode utilisée et les résultats de ces enquêtes «habitants»/«adhérents», du temps de consultation des partenaires sont consultables en annexes.

Rétroplanning de la phase de diagnostic (janvier – juin 2019)



2. La phase des enjeux

Le travail réalisé au cours de la première phase a été restitué lors d'un débat d'enjeux organisé le 4 juillet 2019 au Centre Social Grand'Côte. Nos partenaires institutionnels ont été conviés pour vérifier, confirmer et discuter nos constats. Le diagnostic a également été restitué aux habitants, aux adhérents et aux bénévoles, qui ont été invités en septembre 2019 à un pot de présentation pour pouvoir nous en faire un retour.

À la suite de ces deux temps, l'enjeu (« accès à tous ») et les deux axes stratégiques (axe 1 : « Accueillir » ; axe 2 : « Aller vers et favoriser les initiatives habitants) 2020-2023 des Centres Sociaux de la Croix-Rousse ont été définis et validés lors du conseil d'administration du 3 octobre 2019.

3. La phase de construction

Elle s'est déroulée de mi-octobre 2019 à mi-janvier 2020 dans le cadre d'une démarche participative. Elle a consisté à définir les axes stratégiques au regard des enjeux choisis, à les décliner en objectifs généraux et opérationnels, à anticiper une méthode d'évaluation du nouveau projet et à valider les arbres à objectifs avec les partenaires financeurs.

Dans un premier temps, une journée de travail collectif rassemblant tous les professionnels a été mobilisée le 11 octobre 2019, afin de présenter et développer les axes stratégiques proposés par le Conseil d'Administration et de les décliner en objectifs généraux.



Journée des professionnels du 11 octobre 2019

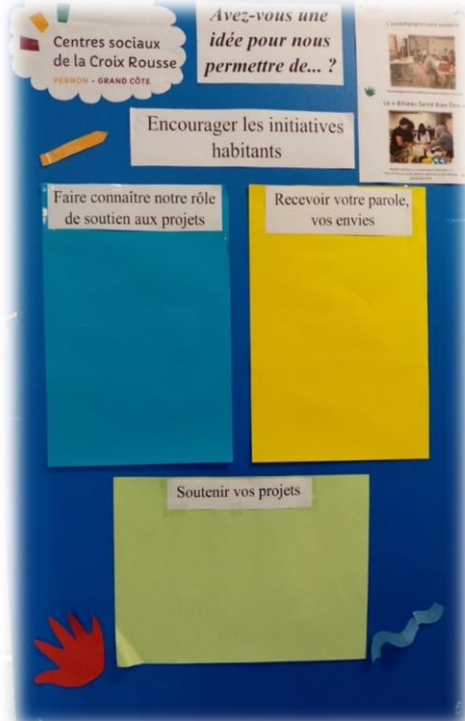
Dans un second temps,

↳ **l'implication des habitants** à la construction du projet social 2020-2024 a été mise en place. Plusieurs moyens ont été mobilisés :

- Un « café rencontre » a été organisé la matinée du samedi 16 novembre 2019 aux Centres Sociaux de la Croix-Rousse : les habitants ont été invités à venir participer à la réflexion de nos prochains projets sociaux à propos de l'accueil pour tous dans les centres sociaux et du soutien aux initiatives habitants.
- Deux panneaux de consultation ont été construits, chacun des panneaux avait pour thème l'un des axes stratégiques et comportait un espace libre, des post it étaient mis à disposition afin que les habitants et les adhérents puissent inscrire leurs suggestions. Ces panneaux ont été animés par les professionnels sur différents temps pendant le mois de novembre 2019.



Panneau de consultation de l'axe 1 : accueillir les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale



Panneau de consultation de l'axe 2 : aller vers et favoriser les initiatives habitants.

Choix de retirer les post-it pour les photos car illisibles

Tableau de synthèse des différents temps et outils utilisés lors de l'implication des habitants au projet social 2020-2024

Événements	Moyens de consultation	Site
Résidence Du Pasquier	Panneaux	Hors nos murs
Vide dressing (19/10/19)	Panneaux	Hors nos murs
Apéritif des familles (21/10/19)	Panneaux	Pernon
P'tit dej passerelle (22/10/19)	Panneaux	Grand' Côte
P'tit dej parents (31/10/19)	Panneaux	Pernon
Com' com (06/11/19)	Temps d'échanges	Hors nos murs
Café rencontres (16/11/19)	Temps d'échanges	Grand' Côte et Pernon
Café des parents (21/11/19)	Temps d'échanges	Grand' Côte
Week-end familles (23-24/11/19)	Temps d'échanges	Hors nos murs
Partage avec les élèves accompagnement scolaire collège et lycée	Questionnaire et temps d'échange individuel et collectif	Pernon
Partage avec les CM1-CM2 (06/12/19)	Temps d'échanges	Pernon

Cette étape d'implication des habitants a permis de décliner les objectifs généraux en objectifs opérationnels en tenant compte de leurs besoins et de leurs propositions : après avoir ciblé les principales problématiques et les avoir définies en tant qu'objectifs généraux, nous nous sommes imposés de savoir comment les habitants aimeraient que nous y répondions. La déclinaison des objectifs a été effectuée par la Direction et les responsables, par secteur, puis a été réaffirmée collectivement lors d'une journée de travail collectif rassemblant la Direction et tous les responsables, le 14 janvier 2020.

Les arbres à objectifs ont pu être présentés et validés par nos partenaires financeurs (la Caf du Rhône, la Ville de Lyon et la Métropole) lors d'un second débat organisé le 16 janvier 2020 au Centre Social Pernon.

4. La phase de rédaction

Durant la phase finale de rédaction, nous avons organisé deux conseils d'administration pour permettre une validation continue en parallèle de l'écriture du projet social. Ils se sont tenus le 30 janvier et le 12 mars 2020. Le projet social finalisé a enfin reçu sa dernière validation sur le Bureau exceptionnel du 8^r avril 2020



Partie 3

Diagnostics - interne et territorial



1. Une population en progression en faveur des 6-17 ans et des 25-54 ans

Indice de jeunesse :
population âgée de 0-24 ans
sur la population âgée de 65
ans et plus.

En 2016, l'indice de jeunesse du 1^{er} arrondissement était de 2.8 contre 2 à l'échelle de la ville de Lyon.

Les 0-5 ans ont connu une diminution. Leur part a diminué de 1.2 point à l'échelle du 1^{er} (-310 enfants), elle a aussi légèrement diminué à l'échelle de Lyon (-0.24 point). En 2016, ils représentaient respectivement 5.5% contre 6.89% de la population.

Les 6-17 ans ont connu une faible augmentation. Leur part a augmenté de 0.18 point dans le 1^{er} (+122 jeunes), et de 0.19 point à celle de la ville de Lyon. En 2016, les 6-17 ans représentaient 10.48% de la population dans le 1^{er} arrondissement contre 11.26% de la population lyonnaise.

Les 18-39 ans ont connu une évolution négative. Malgré une augmentation de +215 personnes, la part des 18-39 ans a diminué de 0.31 point dans le 1^{er}. Elle a également diminué à l'échelle de Lyon (0.17 point). En 2016, ils représentaient respectivement 46.78% de la population contre 41.39%.

Les 40-64 ans ont progressé de manière significative. Leur part a augmenté de 1.5 point (+600 personnes). En 2016, leur part était de 25.89% à l'échelle de l'arrondissement contre 25.78% sur la ville de Lyon.

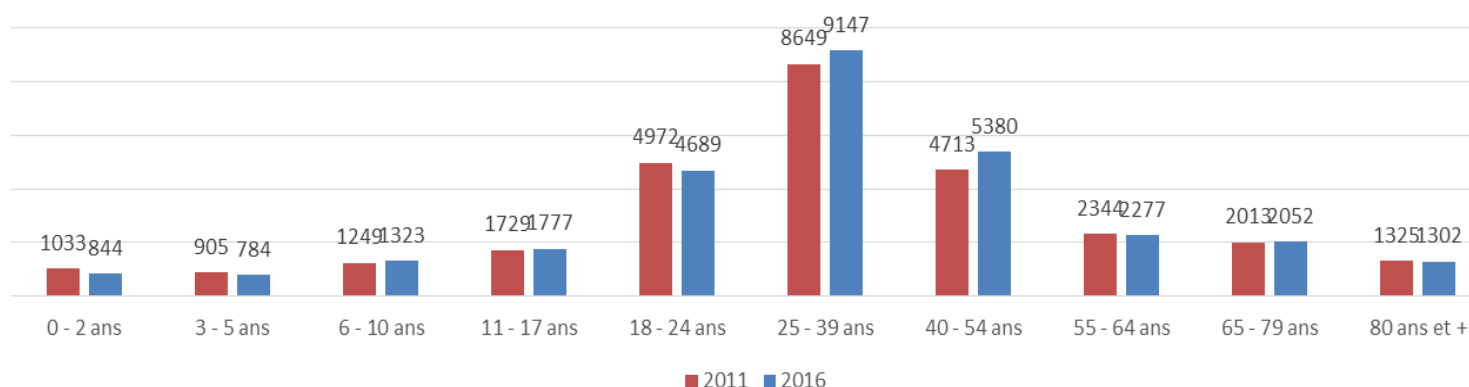
Les 65 ans et + ont connu une légère diminution. Leur part a diminué de 0.2 point dans le 1^{er}, tandis qu'elle a augmenté de 0.54 point sur la ville de Lyon. En 2016, ils représentaient respectivement 11.34% de la population contre 14.68%, soit 3.34 points d'écart.

Population de l'arrondissement par tranche d'âge

Sources : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations principales

	En 2011	En 2016	Evolution entre 2011 et 2016
0-2 ans	3.57%	2.85%	-0.72
3-5 ans	3.13%	2.65%	-0.48
6-10 ans	4.32%	4.47%	+0.15
11-17 ans	5.98%	6.01%	+0.03
18-24 ans	17.19%	15.85%	-1.34
25-39 ans	29.90%	30.93%	+1.03
40-54 ans	16.29%	18.19%	+1.9
55-64ans	8.10%	7.70%	-0.4
65-79 ans	6.96%	6.94%	-0.02
80 ans et +	4.58%	4.40%	-0.18

Titre du graphique



Quel impact de ces changements démographiques sur la fréquentation du Centre Social Grand' Côte ?

Bien que le nombre et la part des 0-5 ans a diminué entre 2011 et 2016 à l'échelle de l'arrondissement, leur fréquentation au sein du Centre Social Grand' Côte a progressé à la fois sur l'EAJE Pent' à Gones et sur l'ALSH entre 2015 et 2018.

Fréquentation de l'EAJE Pent' à Gones 0-3 ans

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Enfants différents	53	68	+15
Familles différents	52	60	+8

Fréquentation de l'ALSH 3-5 ans

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Enfants différents	140	153	+13
Familles différentes	126	140	+14

L'augmentation des 6-17 ans à l'échelle de l'arrondissement se reflète dans la fréquentation de l'ALSH (+57 enfants dans le groupe des 6-10 ans) mais pas celle du secteur jeunes qui a connu, à l'inverse, une diminution (-23 jeunes). Cette diminution s'explique néanmoins par la fermeture du secteur en 2018 lors de la restructuration des Centres Sociaux de la Croix-Rousse.

Fréquentation de l'ALSH 6-10 ans

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Enfants différents	106	163	+57
Familles différentes	93	145	+52

Fréquentation du secteur jeunes 11-16 ans

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Jeunes différents	123	100	-23
Familles différentes	99	87	-12

La progression des 25-64 ans à l'échelle de l'arrondissement se projette à l'échelle du centre social à travers la fréquentation des activités adultes qui a connu une augmentation très significative entre 2015 et 2018 (+76 adultes). En revanche, la diminution des 65 ans et + dans le 4^{ème} n'est pas ressentie dans la fréquentation des activités adultes par les retraités qui a augmenté (+11 retraités).

Fréquentation des activités régulières du secteur adultes

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Adultes différents	135	211	+76
Dont retraités	31	42	+11

Cadre institutionnel – Jeunesse

La COG 2018-2022 prévoit une attention particulière à la petite enfance et à la jeunesse à travers plusieurs fiches thématiques :

- développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficacité (fiche thématique n°1).
- accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans (fiche thématique n°2).
- soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie (fiche thématique n°3).

La Convention territoriale qui s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de la Métropole de Lyon a défini des priorités en direction de la jeunesse se déclinant en différents volets :

- petite enfance :
 - o donner une réponse ajustée aux besoins de l'accueil du jeune enfant pour les familles des quartiers prioritaires.
 - o mettre en place des dispositifs spécifiques pour accompagner la transition petite enfance/école (scolarisation des 2-3 ans).
- éducation (la déclinaison des objectifs du Projet Educatif De Territoire dans les territoires prioritaires constitue le volet éducation de la convention territoriale) :
 - o renforcer les capacités territoriales cohérentes d'action et d'amélioration de la mixité sociale auprès des enfants de 2 à 11 ans (maternelle et élémentaire).
 - o revaloriser les collèges des quartiers prioritaires et renforcer la prévention du décrochage scolaire des jeunes de 12/16 ans dans les quartiers prioritaires.
- culture :
 - o mieux articuler politiques culturelles territorialisées et politiques éducatives territorialisées.
 - o mobiliser 20 à 30% des offres/services des établissements culturels en direction des écoles des QPV et QVA.
 - o faciliter l'accès aux jeunes des QPV et QVA aux filières culturelles de l'enseignement supérieur.
 - o s'appuyer sur les ressources existantes pour orienter l'action : MJC, mission insertion culture, équipements culturels, associations.
 - o mettre en relation avec les partenaires jeunesse (éducation populaire, insertion).
 - o mieux identifier les pratiques culturelles de jeunes (média, numérique, danse), valoriser et accompagner leurs initiatives et pratiques
- sécurité et prévention de la délinquance :
 - o renforcer les actions en direction du public jeune 12-25 ans
- jeunes :
 - o reconnaître la place des jeunes comme des acteurs nécessaires et positifs dans une approche globale de leur parcours vers l'autonomie.

Cadre institutionnel – Seniors

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 a pour objectif de « maintenir l'autonomie à domicile ». Cet objectif découle de son axe stratégique n°1 : « développer la prévention à destination de tous ». La Métropole est signataire de la charte MONALISA (Mouvement National de Lutte contre l'Isolement des Aînés), qui promeut les actions de prévention auprès des personnes âgées, en partenariat avec les acteurs locaux du territoire.

La Convention territoriale qui s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de la Métropole de Lyon a défini des priorités en direction des personnes âgées, notamment dans son volet culture :

- prendre en compte les seniors issus de l'immigration
- développer des projets culturels dans un cadre de prévention globale en santé mentale.

■ 2. Une part significative de personnes seules et une part grandissante de couples avec enfant(s), notamment des familles avec un ou deux enfants

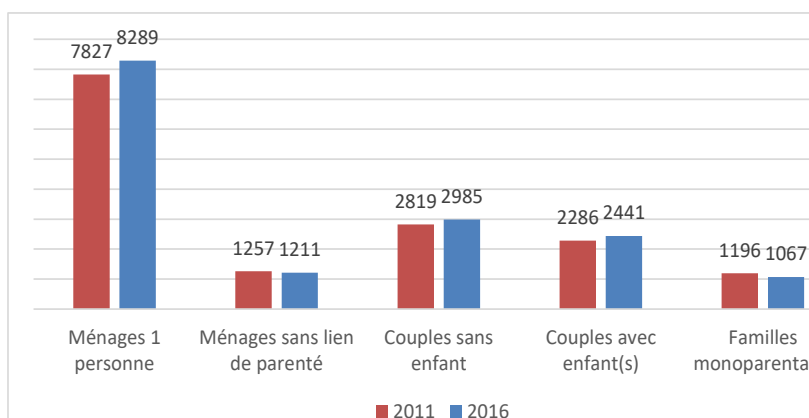
En 2016, dans le 1^{er} arrondissement, **51.83% des ménages étaient des personnes vivant seules** (contre seulement 49.35% à l'échelle de la ville de Lyon). Leur part a augmenté de 0.95 point par rapport à 2011, ce qui représente +462 ménages. A l'inverse, **la part des ménages composés de plusieurs personnes sans lien de parenté** (par exemple la colocation) a diminué de 0.6 point sur la même période. Malgré cette diminution, leur part **est plus élevée à l'échelle de l'arrondissement qu'à celle de la ville de Lyon** en 2016 (7.57% contre 5.47%).

La part des couples avec enfant(s) a progressé de 0.4 point, soit +155 ménages. Ils représentaient 15.26% des ménages en 2016. Les familles monoparentales ont connu une évolution négative de 1.1 point, soit -129 ménages. Elles représentaient 6.67% des ménages, soit 1067 ménages.

Composition familiales des ménages de l'arrondissement

Source : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations complémentaires.

	2011	2016	Evolution entre 2011 et 2016
Ménages 1 personne	50.88%	51.83%	+0.95
Ménages sans lien de parenté	8.17%	7.57%	-0.6
Couple sans enfant	18.33%	18.66%	+0.33
Couple avec enfant(s)	14.86%	15.26%	+0.4
Familles monoparentales	7.77%	6.67%	-1.1

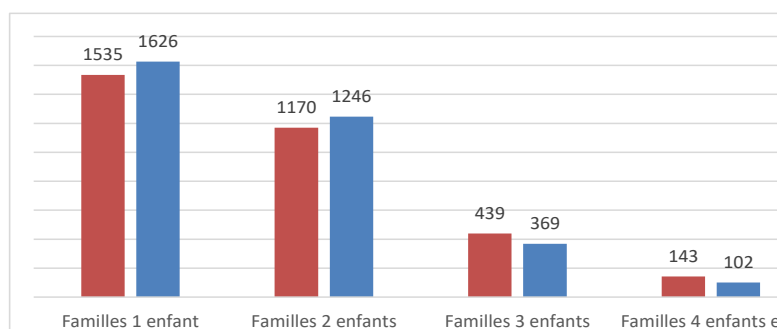


Parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, **celles avec un ou deux enfants sont majoritaires en 2016 (85.92%) et ont progressé** de 3.62 points par rapport à 2011. Leur part est supérieure à celle constatée à l'échelle de la ville de Lyon (81.93%). La part des familles avec trois enfants, et quatre enfants et plus, a respectivement reculé de 1.28 et 0.7 point.

Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans de l'arrondissement

Source : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations complémentaires.

	2011	2016	Evolution entre 2011 et 2016
Familles 1 enfant	46.69%	48.64%	+1.95
Familles 2 enfants	35.61%	37.28%	+1.67
Familles 3 enfants	13.35%	11.04%	-2.31
Familles 4 enfants et plus	4.34%	3.04%	-1.3



Focus : Une part considérable de personnes en situation de vulnérabilité avec une diversité de situation

Chiffres clés

A l'échelle du 1^{er} arrondissement, en 2016 :

- 8 289 ménages composés d'une personne seule
- 1 067 ménages composés de familles monoparentales
- 286 familles monoparentales dont le parent est sans emploi
- 120 couples avec enfant(s) dont les deux parents sont sans emploi
- 471 familles nombreuses (avec trois enfants et plus)

Source : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations complémentaires

Les personnes seules et les familles monoparentales souffrent d'une plus grande pauvreté

En 2015, à l'échelle de l'arrondissement, les revenus annuels déclarés par les 10% des personnes seules les plus pauvres étaient 1.4 fois inférieurs à ceux des 10% de l'ensemble des ménages les plus pauvres.

Les revenus annuels déclarés par les 10% des familles monoparentales les plus pauvres étaient plus de 3 fois inférieurs à ceux des 10% de l'ensemble des ménages les plus pauvres.

Premier décile des revenus annuels déclarés par unité de consommation et par type de ménages en 2015 en euros

	Ensemble ménages	Ménages d'une personne seule	Familles monoparentales
Lyon 1	6722	4714	2150

Source : ©Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Dans la zone de Grande Cote : environ 1 allocataire sur 8 est au RSA et près de 1 allocataire sur 6 ne dispose que de prestations sociales comme revenu

En 2017, dans la zone de Grande Cote, la part des allocataires percevant le RSA était plus élevée que celle de la ville de Lyon et représentait 327 personnes. De même pour la part des allocataires dont le revenu est composé à 100% de prestations sociales, équivalente à 383 personnes.

Part des allocataires selon le type de revenu en 2017 en %

	Allocataires percevant le RSA	Allocataires dont le revenu est composé à 100% de prestations sociales
Grande-Cote-Bon-Pasteur	12.30	14.85
Zone de Grand' Côte*	12.35	14.47
Lyon	9.99	13.01

Source : ©Insee, Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

*regroupe les trois iris : Grande-Cote-Bon Pasteur, Trois Gaules, Chardonnet.

Dans le quartier Grande Cote Bon Pasteur, plus de 1 personne couverte par le régime général d'assurance maladie sur 12 bénéficie de la CMU-C

En 2018, dans l'iris Grande-Cote-Bon-Pasteur, 8.71% des personnes couvertes étaient bénéficiaires de la CMU-C. Bien que cette part soit inférieure à celle de l'ensemble de Lyon, cela représentait 281 personnes.

Part des bénéficiaires de la CMU-C en 2018 parmi les personnes couvertes par le régime général de l'assurance maladie

	Bénéficiaires de la CMU-C
Grande-Cote-Bon-Pasteur	8.71%
Lyon	9.34%

Source : ©Insee, Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Des situations inquiétantes de jeunes migrants, dont des mineurs isolés étrangers, à la frontière du 1^{er} arrondissement, dans le 4^{ème}

Depuis septembre 2018, entre 200 et 300 jeunes migrants, principalement en provenance d'Afrique de l'Ouest, vivent dans l'ex-collège Maurice-Scève, réquisitionné par Coordination Urgence Migrants (Cum). Ce lieu est devenu l'un des plus grands squats de l'agglomération lyonnaise. L'établissement est la propriété de la Métropole de Lyon et il est prévu qu'il soit détruit dans le cadre d'un projet du groupe Vinci (construction d'une centaine de logements, d'un centre socioculturel et d'un jardin belvédère). Les migrants étaient menacés d'expulsion avant que le juge du tribunal de grande instance accorde un délai exceptionnel d'un an. Durant cette période, l'Alpil et le Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abri, missionnées par la Métropole de Lyon, ont apporté leur aide (approvisionnement en nourriture, installation de sanitaires, soutien psychologique). Depuis le 15 novembre 2019, les migrants sont de nouveau dans l'incertitude : l'aide humanitaire qu'ils reçoivent risque de cesser.

« Lors de notre dernière rencontre avec les migrants du collège Maurice-Scève, il y a un mois, l'inquiétude était grande. Grande et double. D'abord parce qu'une centaine d'entre eux dormait dans ce qui autrefois servait de préau, dans des tentes et des baraquements de fortune installée faute de places ailleurs dans le bâtiment. »



Extrait et illustration de l'article *Lyon 4^e : fin de l'aide humanitaire au squat de la Croix-Rousse ?* paru dans Le Progrès, rédigé par Tatiana Vazquez et publié le 14 novembre 2019.

Qu'en est-il des personnes vulnérables accueillies dans le Centre Social Grand' Côte ?

Les mineurs étrangers isolés

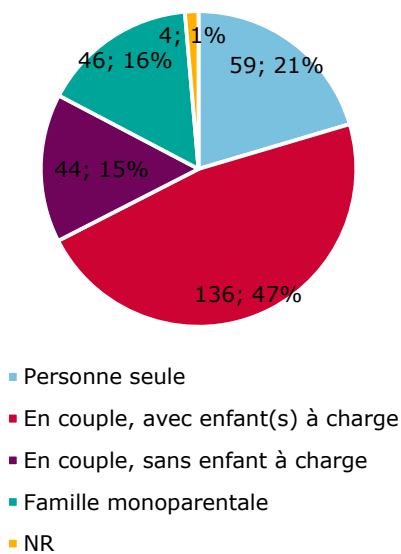
En 2019, 3 mineurs isolés ont été accompagnés au Centre social Grand' Côte :

- chacun d'entre eux ont participé à un chantier jeunes
- l'un d'entre eux a participé à 3 permanences citoyennes entre octobre et novembre 2019. Ces séances l'ont aidé à trouver un stage.
- l'un d'entre eux a participé à l'accompagnement scolaire.

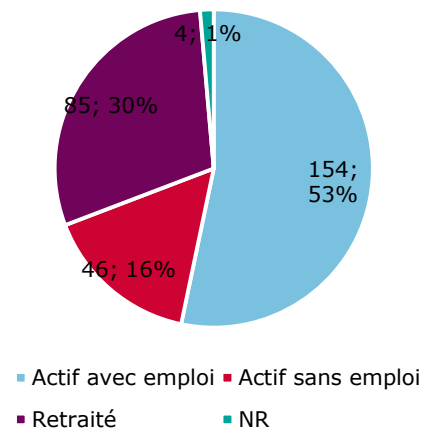
Les autres situations de vulnérabilité

À l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucun outil qui nous permette de recenser les familles monoparentales et les personnes isolées qui sont accueillies au centre social. Cependant, l'échantillon de notre enquête « adhérents » peut être considéré comme un reflet du public accueilli dans son ensemble. Cet échantillon d'enquête a révélé une part significative de profils de personnes risquant d'être vulnérables par leur situation familiale et/ou professionnelle : parmi l'ensemble des adhérents enquêtés, 16% étaient des familles monoparentales (46 personnes), 21% des personnes seules (59 personnes), et 16% des personnes sans emploi (46 personnes).

Répartition des enquêtés adhérents selon leur situation familiale



Répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle



Afin de pouvoir mesurer notre accueil des personnes vulnérables, nous avons prévu de mettre en place des outils et des indicateurs que chaque secteur recensera à travers des statistiques pour avoir une meilleure vue d'ensemble sur ce type d'accueil et sur son évolution au cours du temps. (Cette action figure dans l'axe 1 du projet social 2020-2024, objectif général « Renforcer l'accueil des publics vulnérables »).

Cadre institutionnel – Familles

La COG 2018-2022 met notamment l'accent sur le soutien à la parentalité à travers une fiche thématique :

- valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants (fiche thématique n°4).

L'accompagnement de la parentalité est également prévu dans la Convention territoriale lyonnaise 2015-2020 à travers la déclinaison de différents volets :

- petite enfance :
 - o donner une réponse ajustée aux besoins de l'accueil du jeune enfant pour les familles des quartiers prioritaires.
 - o Mettre en place des dispositifs spécifiques pour accompagner la transition petite enfance/école (scolarisation des 2-3 ans).
- éducation :
 - o renforcer les capacités territoriales cohérentes d'action et d'amélioration de la mixité sociale.
 - o associer davantage les parents aux projets éducatifs des différents temps de l'enfant.

Cadre institutionnel – Personnes en situation de vulnérabilité

La COG 2018-2022 accorde une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment à travers deux fiches thématiques :

- contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale dans les territoires prioritaires (fiche thématique n°7).
- développer l'accès aux droits (fiche thématique n°8).

La convention territoriale lyonnaise 2015-2020, en définissant une nouvelle géographie prioritaire, a pour but la réduction des inégalités territoriales. Cet objectif se décline en matière d'emploi, d'éducation, de santé, de développement économique, de culture, de sécurité et de prévention de la délinquance, d'habitant et de cadre de vie. La convention intègre également de nouveaux engagements sur les champs de la petite enfance, du sport, de l'économie sociale et solidaire.

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 prend en compte les publics en situation de vulnérabilité, il a pour objectifs de « sensibiliser pour mieux prévenir » et « détecter au plus tôt les situations de vulnérabilité ». Ces objectifs découlent de l'axe stratégique n°1 : « développer la prévention à destination de tous ». L'axe stratégique n°2 « offrir un parcours adapté et continu à l'utilisateur » cible également ce public.

3. Un important processus de gentrification enclenché

Une marginalisation des classes populaires

En 1975, le 1^{er} arrondissement de Lyon était parmi les moins favorisés avec les 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements.

La part des ouvriers était de 40%, celle des cadres de 6%, soit la plus faible de tout l'espace lyonnais, et le niveau de diplôme de ses habitants était également l'un des plus faibles, juste devant le 9^{ème} arrondissement (seul 6% de la population âgée de plus de 25 ans avait un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat).

En 2013, le 1^{er} arrondissement concentrait l'une des plus fortes proportions de cadres, légèrement inférieure à celle du 6^{ème} arrondissement. La population y était également très diplômée.

Qu'est-ce que la gentrification ?

« Les sociologues définissent ce concept par l'installation, dans un quartier originellement vétuste et populaire, de nouveaux habitants appartenant aux classes moyennes et supérieures. Ceci entraîne un changement de la composition sociale du lieu ; les catégories populaires sont progressivement marginalisées, tandis que les classes moyennes supérieures donnent le "ton" à la vie de quartier (activités associatives, lieux de vie nocturne, galeries d'art, etc.). »

Source : Les arrondissements de Lyon : de profondes mutations socio-économiques en 40 ans, Insee Analyses Rhône-Alpes n°29, décembre 2016.

Evolution de la part des cadres et des ouvriers dans la population active au lieu de résidence

	1975		2013	
	Part des ouvriers en %	Part des cadres en %	Part des ouvriers en %	Part des cadres en %
Lyon 1	40.2	6.0	7.6	36.6
Lyon 2	24.2	6.0	8.9	33.4
Lyon 3	32.7	6.0	9.7	33.6
Lyon 4	33.8	6.0	9.2	33.1
Lyon 5	30.0	6.0	11.8	28.8
Lyon 6	24.5	6.0	5.5	43.8
Lyon 7	34.5	6.0	11.6	27.1
Lyon 8	40.7	6.0	18.5	19.6
Lyon 9	42.3	6.0	18.5	19.3
Ville de Lyon	34.1	6.0	11.7	29.8
Rhône	40.1	6.0	18.3	21.2

Source : Les arrondissements de Lyon : de profondes mutations socio-économiques en 40 ans, Insee Analyses Rhône-Alpes n°29, décembre 2016.

Un niveau de vie médian relativement moyen et des situations de précarité préoccupantes

En 2013, la structure sociale du 1^{er} arrondissement était proche de celle du 6^{ème}. Pourtant, en comparaison, le niveau de vie des habitants du 1^{er} est relativement moyen.

Ce décalage s'explique en partie par les différences de physionomie des groupes sociaux favorisés entre ces deux arrondissements. Parmi les cadres, les professeurs et les professions scientifiques sont plus nombreux dans le 1^{er} que dans le 6^{ème}, et les cadres d'entreprises sont moins représentés. Les professions des arts et du spectacle sont surreprésentées par rapport au reste de Lyon (7% de la population active contre 2%).

Enfin, près de 16% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté dans le 1^{er} arrondissement en 2013, taux le plus élevé après les 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements.

Des niveaux de revenus et de diplômes contrastés entre arrondissements en 2013

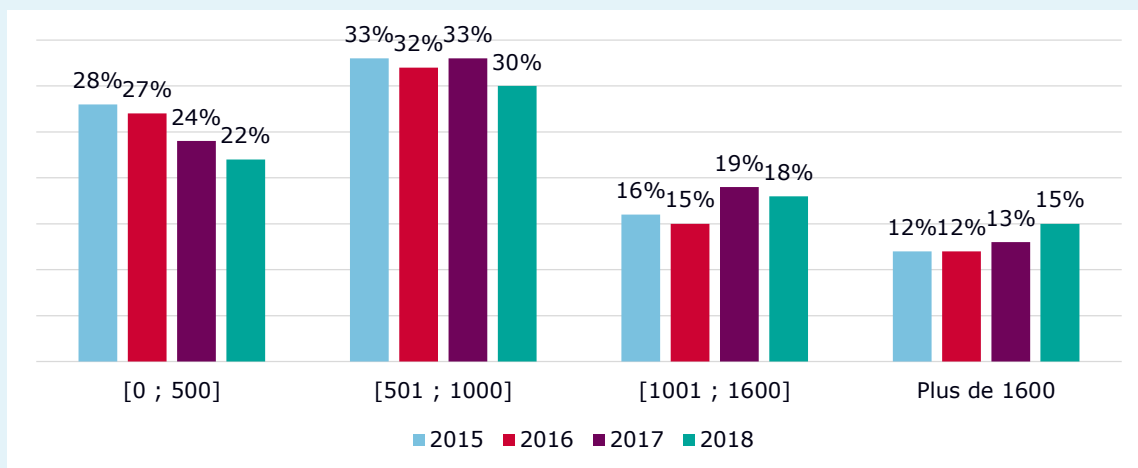
	Niveau de vie médian en euros	Taux de pauvreté	Part des personnes à Bac+3 et plus
Lyon 1	21 600	15.6 %	44.6 %
Lyon 2	24 800	10.6 %	40.7 %
Lyon 3	22 900	12.7 %	36.7 %
Lyon 4	23 900	9.2 %	35.3 %
Lyon 5	22 500	11 %	29.2 %
Lyon 6	28 300	8.6 %	46.8 %
Lyon 7	20 700	15 %	32.8 %
Lyon 8	18 500	19 %	21 %
Lyon 9	18 600	19.7 %	33 %
Ville de Lyon	21 700	13.9 %	30.5 %
Rhône	21 000	13.2 %	20.8 %

Source : *Les arrondissements de Lyon : de profondes mutations socio-économiques en 40 ans, Insee Analyses Rhône-Alpes n°29, décembre 2016.*

Quel impact de la gentrification dans la fréquentation du Centre Social Grand' Côte ?

Entre 2015 et 2018, l'analyse de la fréquentation des adhérents au centre social en fonction des quotients familiaux (QF) révèle un glissement des quotients les plus faibles au profit des quotients les plus élevés. Toutefois, cette tendance est moins prononcée que celle observée à l'échelle du quartier, et elle ne se vérifie pas au sein de tous les secteurs. Le secteur petite enfance a notamment une tendance inversée, l'analyse de sa fréquentation révèle un glissement des QF les plus élevés au profit des QF les plus faibles.

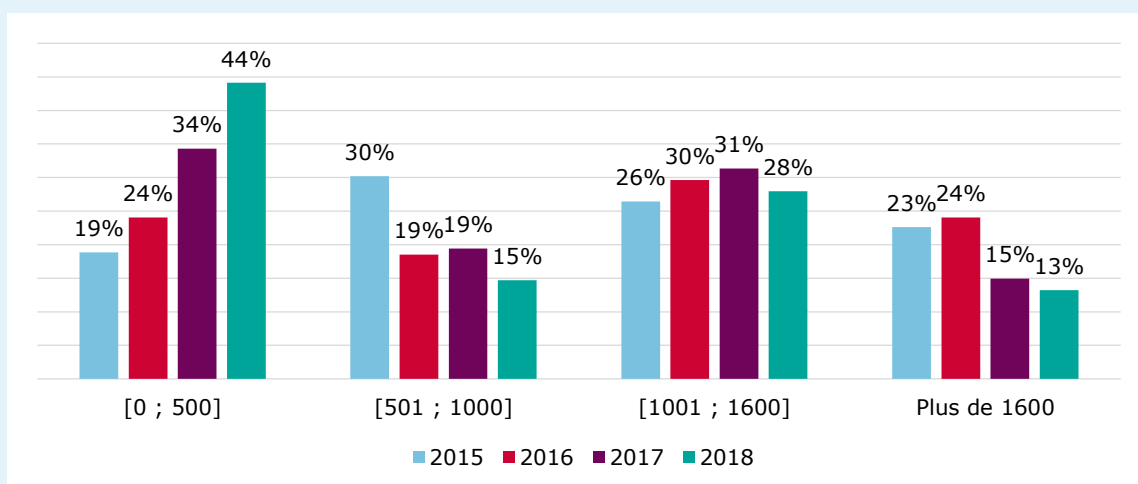
Evolution de la répartition des adhérents du Centre Social Grand' Côte selon leur quotient familial entre 2015 et 2018*, tous secteurs confondus



*la catégorie « non renseigné » n'est pas représentée sur le graphique

Entre 2015 et 2018, la part des adhérents au QF inférieur à 501 a diminué de 6 points et celle des adhérents au QF compris entre 501 et 1000 a diminué de 3 points. A l'inverse, la part des adhérents au QF compris entre 1001 et 1600 a augmenté de 2 points, et celle des adhérents au QF supérieur à 1600 a augmenté de 3 points.

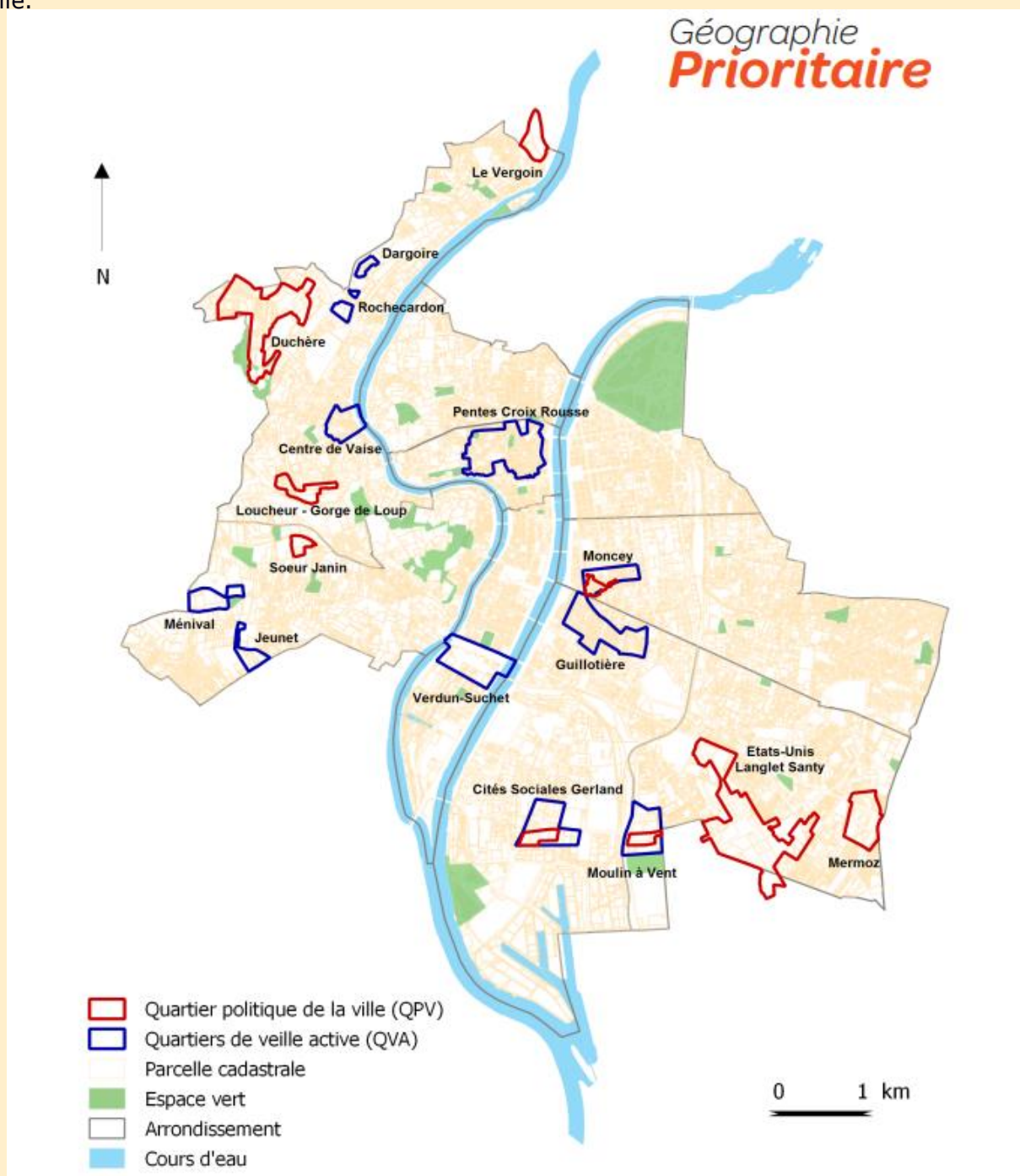
Evolution de la répartition des adhérents du Centre Social Grand' Côte selon leur quotient familial entre 2015 et 2018, à l'EAJE Pent' à Gones



Les tranches de QF intermédiaires suivent la même évolution que celle tous secteurs confondus : la part des adhérents au QF compris entre 501 et 1000 a diminué de 15 points tandis que celle des adhérents au QF compris entre 1001 et 1600 a augmenté de 2 points. Cependant, l'évolution des tranches de QF les plus faibles et les plus élevées est inversée : la part des adhérents au QF inférieur à 501 a fait un bon de 25 points, tandis que celle des QF supérieurs à 1600 a diminué de 10 points.

Cadre institutionnel – Gentrification et politique

Succédant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon 2007-2014, la convention territoriale de Lyon définit une nouvelle géographie prioritaire. Cette dernière distingue les « quartiers politique de la ville » (QPV), dont la liste et les périmètres ont été définis par l'État en application de la loi du 21 février 2014 à partir du critère unique du revenu fiscal médian par unité de consommation, des « quartiers de veille active » (QVA) correspondant aux quartiers sortants issus de la géographie prioritaire du précédent contrat ainsi qu'aux quartiers que les collectivités ont souhaité voir pris en compte. Pour Lyon, elle concerne 9 QPV, avec au total 34415 habitants soit 7% de la population lyonnaise, alors qu'auparavant 12 quartiers CUCS représentaient 76949 habitants soit 17% de la population, parmi lesquels 5 ZUS représentant 8% de la population lyonnaise. Tandis que le quartier des Pentes de la Croix-Rousse était considéré comme un quartier CUCS dans le cadre du précédent contrat, en 2015, avec l'application du critère unique du revenu fiscal médian par unité de consommation, il a été classé quartier QVA. Nous pouvons supposer que le phénomène de gentrification en cours dans le quartier de la Croix-Rousse a participé à sa sortie de la politique de la ville.

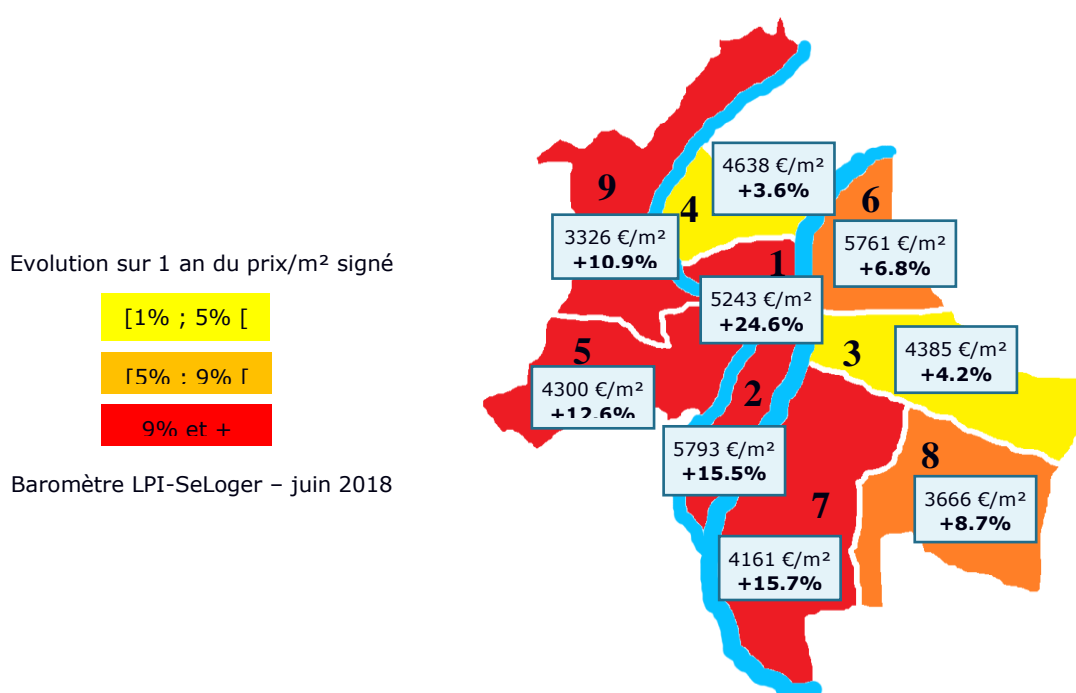


4. Un accès au logement difficile

Une envolée immobilière générale à Lyon, particulièrement dans le 1^{er} arrondissement

Ces dernières années, le prix de l'immobilier a été globalement en hausse à Lyon. Cette hausse persiste actuellement, notamment dans le 1^{er} arrondissement, où le taux d'évolution du prix au m² signé s'est caractérisé par l'augmentation la plus élevée de la ville. Ce taux a été enregistré en juin 2018 et calculé sur les douze mois précédents, il s'élevait à +24.6% dans le 1^{er} arrondissement.

Les prix des appartements dans l'ancien à Lyon par arrondissement

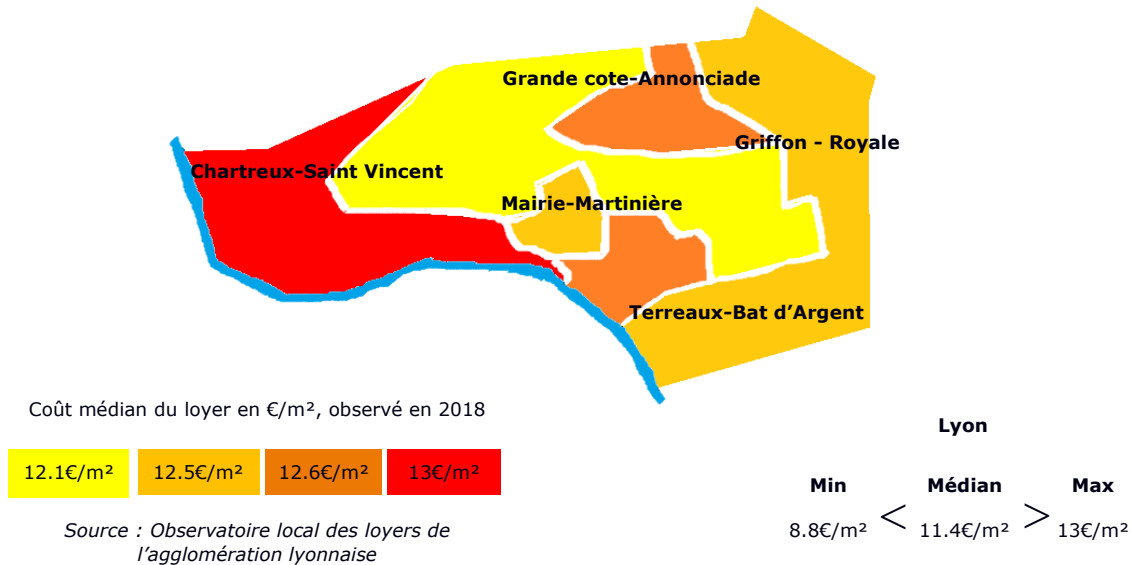


Source : SeLoger.com, article écrit par Xavier Beaunieux, publié le 04/07/2018

Un coût très élevé des loyers dans le quartier Grande Cote

Pour l'année 2018, la zone du 1^{er} arrondissement de Lyon dans laquelle le coût médian des loyers au m² par mois est la plus élevée correspond au quartier Chartreux-Saint Vincent, avec un coût médian de 13€/m². Ce coût correspond également au coût médian maximum des loyers par rapport à l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. Dans le quartier Grande Cote, le coût médian des loyers est quasiment égal à la zone la plus chère : il s'élève à 12.6€/m².

Les coûts médians du loyer en €/m² en 2018 dans le 1^{er} arrondissement de Lyon



Un parc de logements locatifs sociaux en augmentation pour répondre à une très forte pression de la demande dans le 1^{er} arrondissement

Les logements locatifs sociaux représentaient 17.1% des résidences principales du 1^{er} arrondissement au 1^{er} janvier 2017. Avec 2857 logements locatifs sociaux, il représentait 5.2% du parc locatif de la ville de Lyon.

Entre 2008 et 2017, le parc social du 1^{er} arrondissement a augmenté de 428 logements et le taux SRU a progressé de +1.6 point. Le déficit de logements pour atteindre les 25% était de 1314 logements locatifs sociaux.

Au 31 décembre 2017, 1015 ménages de l'arrondissement étaient demandeurs d'un logement social. Au total, à l'échelle de la Métropole de Lyon, 1578 demandeurs souhaitaient le 1^{er} arrondissement comme premier choix, dont 64% y résidaient déjà. L'indicateur de pression de la demande est élevé (8.4), soit plus de 8 demandeurs pour une offre dans le parc existant ou dans le neuf (indice très au-dessus de la Métropole de Lyon (5.7)). En 2017, le taux de rotation était de 6.7% contre 8.6% à l'échelle de la ville de Lyon et 9.1% à l'échelle de la Métropole.

Qu'est-ce que le taux SRU ?

Adopté le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige certaines communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel (25% ou 20% selon les communes) d'ici 2025.

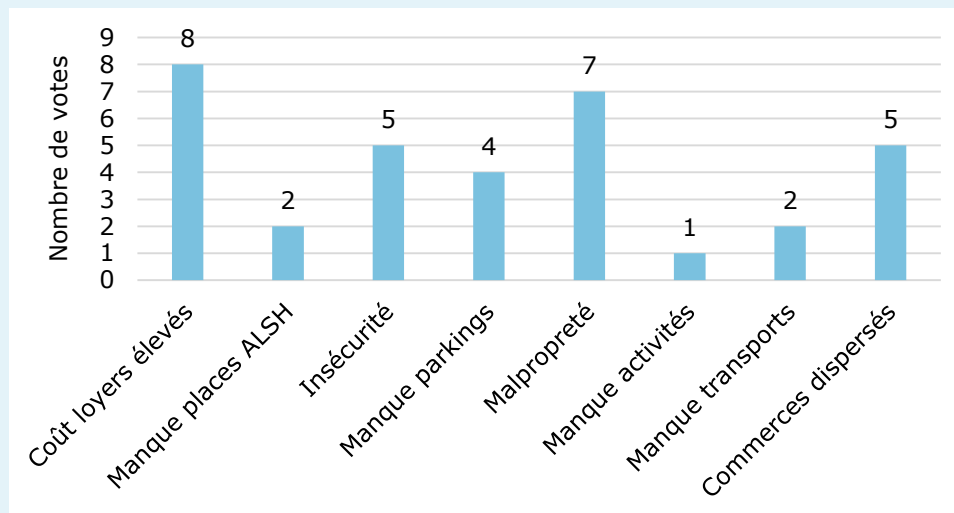
Source : Site du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, rubrique politiques publiques et logements social

Source : PLU-H – Lyon 1^{er} arrondissement - Révision n°2 - Approbation 2019

Que pensent les habitants enquêtés du logement dans le 1^{er} arrondissement ?

Selon les habitants du 1^{er} arrondissement sollicités dans le cadre de l'enquête « habitants », le principal point faible de leur quartier d'habitation est le coût élevé des loyers. Les résultats de l'enquête « habitants » vont ainsi dans le même sens que les données froides du territoire concernant le coût de l'immobilier.

Principaux points faibles des quartiers du 1^{er} arrondissement cités par les enquêtés



Quel impact de l'augmentation du parc de logements locatifs sociaux sur le Centre Social Grand' Côte ?

Nous pouvons faire l'hypothèse qu'une augmentation du nombre de logements locatifs sociaux au sein du 1^{er} arrondissement entrainera une augmentation du nombre de personnes en situation de vulnérabilité présentes sur le territoire, ainsi qu'une hausse de la fréquentation du Centre social Grand' Côte par des personnes en situation de vulnérabilité.

Cadre institutionnel – Habitat

La COG 2018-2022 consacre notamment une fiche thématique à l'habitat :

- soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme (fiche thématique n°6).

La convention territoriale de Lyon comporte un volet habitat qui se situe dans le cadre de travail du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) 2019. Elle prévoit de :

- poursuivre le rééquilibrage territorial de l'offre de logements sociaux en cohérence avec l'enjeu de mixité sociale, dans le cadre de la révision générale en cours du PLU-H.
- poursuivre la diversification de l'offre de logement des quartiers prioritaires et mettre en œuvre els projets de rénovation urbaine de la Duchère et de Mermoz-Santy.

Le Programme d'Orientations et d'Actions pour l'Habitat (POAH) déterminé dans le cadre du PLU-H prévoit notamment de développer l'offre de logements à prix abordables dans un principe de mixité sociale. En termes de production de logements locatifs sociaux, les objectifs des communes déficitaires au sens de l'article 55 de la loi SRU sont fixés par l'Etat, en fonction du rattrapage du déficit en périodes triennales. A l'échelle de la ville de Lyon, cela se traduit par une première période triennale 2014-2016 qui a défini un objectif correspondant à la réalisation d'au minimum 25% du déficit, la 2^{ème} période 2017-2019 correspondait à la réalisation de 33% du déficit, soit 4225 logements au total. La production devra couvrir 50% du déficit sur la 3^{ème} période 2020-22 et 100% du déficit sur la 4^{ème} période triennale 2023-2025.

■ 5. Un maillage territorial à travailler davantage

Un tissu associatif dense sur le 1^{er} arrondissement

Le 1^{er} arrondissement, avec le 3^{ème} et le 7^{ème}, sont les arrondissements qui ont enregistré le plus de création d'associations entre 2005 et 2015. Ils représentent à eux trois près de la moitié des nouvelles associations de Lyon.

Répartition de la création d'associations par arrondissement entre 2005 et 2015

	Nombre associations créées	Répartition en %
Lyon 1	1237	13.9
Lyon 2	810	9.1
Lyon 3	1585	17.8
Lyon 4	744	8.4
Lyon 5	659	7.4
Lyon 6	849	9.6
Lyon 7	1496	16.8
Lyon 8	829	9.3
Lyon 9	681	7.7
Lyon	8890	100

Source : Le secteur associatif de la Ville de Lyon, Recherches & Solidarités, septembre 2015.

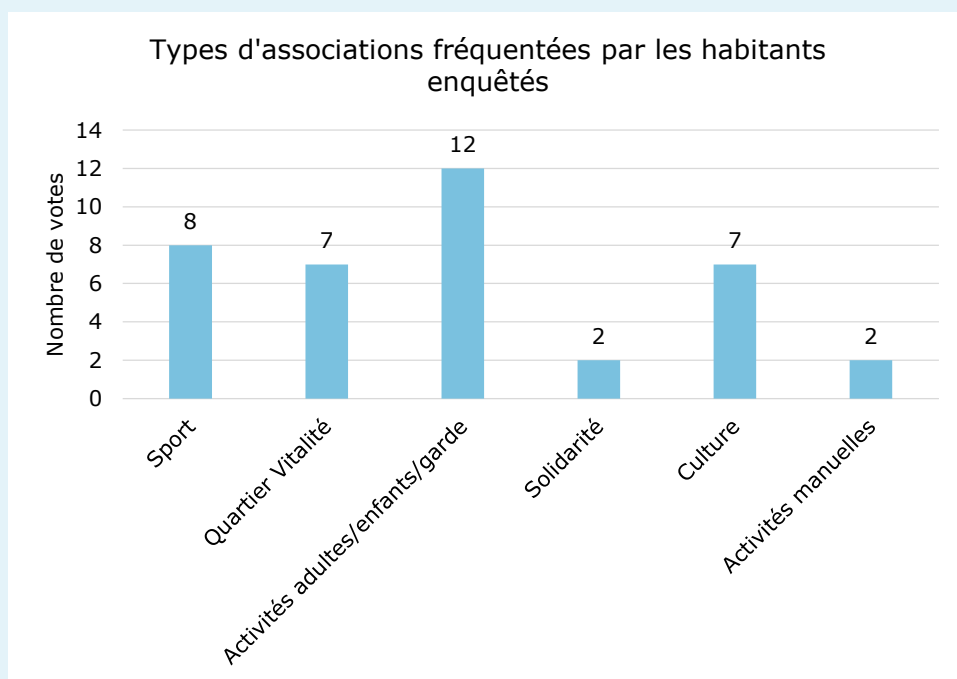
Majoritairement, les associations créées portent sur le thème de la culture (52.5% contre 33.8% à l'échelle de Lyon), puis sur le thème des loisirs (6% contre 7.7% à l'échelle de Lyon). Par rapport à l'ensemble de la Ville de Lyon, les associations qui portent sur le thème de l'environnement sont surreprésentées dans le 1^{er} arrondissement (2.7% contre 1.9%).

Des habitants qui fréquentent les associations du territoire et qui sont mobiles entre le 1^{er} et le 4^{ème} arrondissement

L'enquête « habitants » révèle que 37% des habitants du 1^{er} arrondissement enquêtés fréquentent d'autres associations que le Centre Social Grand' Côte (27 personnes), dont de nombreuses associations du 4^{ème} arrondissement (62% de l'ensemble des associations fréquentées).

Les types d'associations les plus fréquentées par les habitants enquêtés sont celles qui proposent des activités adultes, enfants, parents-enfants et/ou de la garde d'enfants (31,6% des votes) ; les activités sportives sont aussi un motif de fréquentation cité de nombreuses fois (21% des votes). L'association Quartier Vitalité représente également, et à elle seule, une grande part du nombre de votes (18.4% des votes).

Types d'associations fréquentées par les habitants enquêtés



Détails des données

Sport :

Divertisport, PESD, Basket Cro, Tennis club, Judo club, Stimul'en Vie.

Activités adultes, enfants, parents-enfants, garde :

La ka'fête ô mômes, Les enfants du Tarmac, Les p'tits soyeux, la MEJ, Kindertreff.

Solidarité :

Les restos du cœur, Entour'âge Solidaire.

Culture :

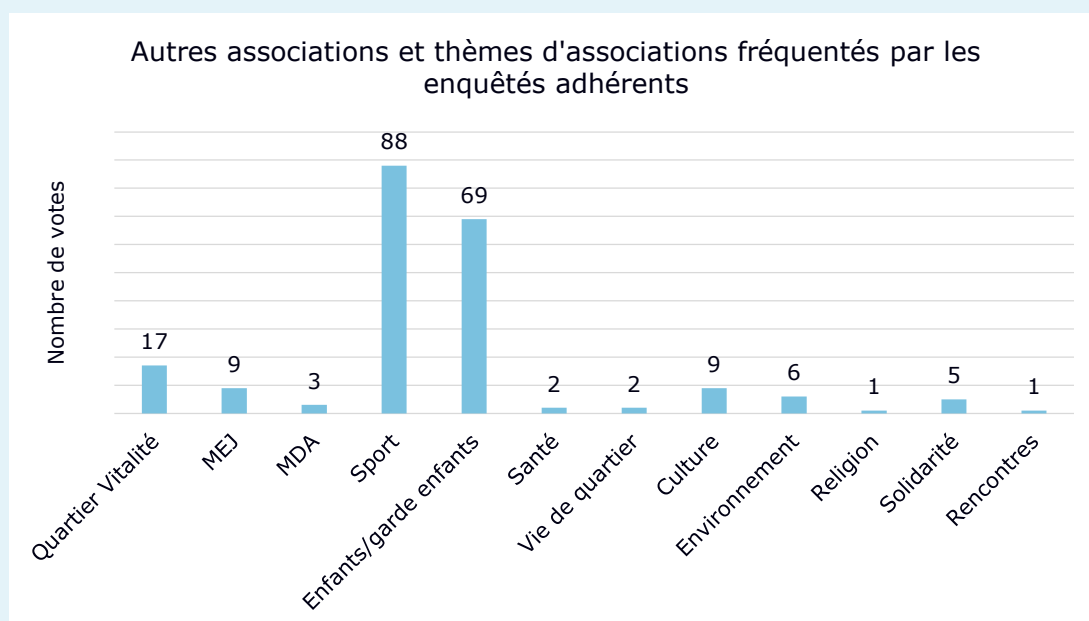
Théâtre, Aquarium ciné-café, bibliothèque, La Ficelle, Le Shalala, Ludothèque, Villa Gillet.

Activités manuelles :

Compagnons Bâisseurs, Soierie vivante.

Dans la même lignée, l'enquête « adhérents » révèle que 49% des adhérents des Centres Sociaux de la Croix-Rousse enquêtés fréquentent d'autres associations, 1^{er} et 4^{ème} arrondissements confondus (143 personnes).

Les types d'associations les plus fréquentées par les adhérents enquêtés sont celles qui proposent des activités sportives (24.4% des votes) et des activités enfants et/ou de la garde d'enfants (19.1% des votes). L'association Quartier Vitalité représente une part significative du nombre de votes (4.7% des votes).



Détails des données :

Sport : PESD (88), Divertisport (22), Stimul'en Vie (5), Amicale Laïque (5), Judo (3), Danse (3), Gym (2), Tennis (1), Natation (1), Gymnase (1), Sports dans la ville (1), FCCR (1), JAAC (1), Cercle des chefs d'atelier (1).

Enfants/garde enfants : La Ka'fête ô mômes (41), Les enfants du Tarmac (23), Lalouma (2), Relai les p'tits soyeux (1), Popy (1).

Santé : CMP (2).

Vie de quartier : Quartier des Capucins (1), Comité de quartier (1).

Culture : Canopé (1), textile et origamis (1), Aquarium Ciné Café (1), cours de grec (1), Les pentes atelier théâtre (1), Conservatoire (1), Kotopo (1).

Environnement : AMAP Les pieds sur terre (1), Des espèces parmi nous (1), Jardinons à l'école (1), Alterconso (1), Les Eco-Charlie (1), La ferme pédagogique (1).

Religion : Paroisses.

Solidarité : La Passerelle d'eau de Robec (2), aide à domicile (1), La CIMADE (1), AMIE (1).

Rencontres : Amitié loisirs entre nous (1).

Un manque de mise en réseau et de lisibilité sur le tissu associatif du territoire

À l'occasion des « p'tits déj partenaires », plusieurs partenaires nous ont exprimé la volonté que les centres sociaux fédèrent davantage le travail réalisé par les associations sur le territoire.

Cette sollicitation de nos partenaires peut être mise en lien avec l'un des retours recueillis lors de la consultation habitants concernant le besoin d'avoir plus d'informations sur les ressources disponibles sur le territoire.

« Le Centre Social est la clé de voûte dans le dynamisme du territoire, c'est un acteur essentiel avec une bonne connaissance du public. Il peut se servir de ces connaissances pour créer du lien entre les habitants et fédérer le travail qui est réalisé par ses partenaires et les autres associations. »

La Ville de Lyon, les associations La Ka'fête ô mômes et La Passerelle d'eau de Robec.

Habitants

Besoin d'être mieux informé sur les ressources disponibles sur le territoire par le biais des Centres Sociaux

Cadre institutionnel – Maillage territorial

La convention territoriale de Lyon prévoit un volet « gestion sociale et urbaine de proximité » pour faire face à cette question, dont les objectifs sont de :

- poursuivre et optimiser les liens entre équipes territoriales et directions « de droit commun ».
- accorder une place primordiale dans les relations partenariales de la GSUP.
- renforcer le lien avec les habitants.
- prendre en compte les thématiques en lien avec la GSUP.

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 consacre une part importante au travail autour du maillage territorial. L'axe stratégique n°3 « renforcer les partenariats pour gagner en cohérence » comporte quatre orientations différentes :

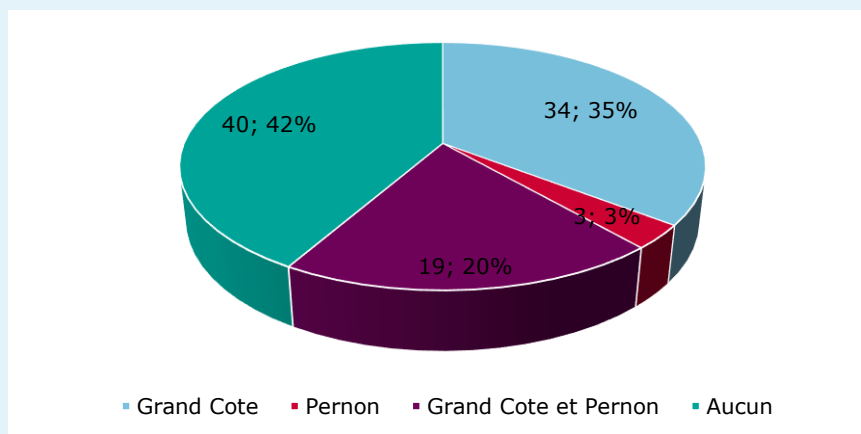
- coordonner les acteurs et décloisonner les dispositifs.
- mettre en synergie la Métropole et les communes.
- rénover les modalités de pilotage et de dialogue avec les établissements et les services habilités.
- impulser une démarche structurée de recherche, d'observation, d'évaluation et de formation dans le domaine des solidarités.

6. La visibilité du Centre Social Grand' Côte et son influence

Une meilleure identification des Centres Sociaux de la Croix-Rousse par les habitants qui reste toutefois à améliorer

Selon l'enquête « habitants », 58% des habitants du 1^{er} arrondissement enquêtés connaissent au moins l'un des deux Centres Sociaux de la Croix-Rousse, 20% connaissent les deux centres et 42% n'en connaissent aucun.

Part des enquêtés ayant connaissance de l'un, de l'autre, d'aucun, ou des deux Centres Sociaux de la Croix-Rousse



Les Centres Sociaux sont mieux identifiés auprès des habitants du 1^{er} arrondissement qu'il y a 5 ans : selon l'enquête « habitants » du projet social 2015-2018, la moitié des enquêtés habitants connaissaient au moins l'un des deux Centres Sociaux de la Croix-Rousse tandis que 46% ne connaissaient aucun des deux centres.

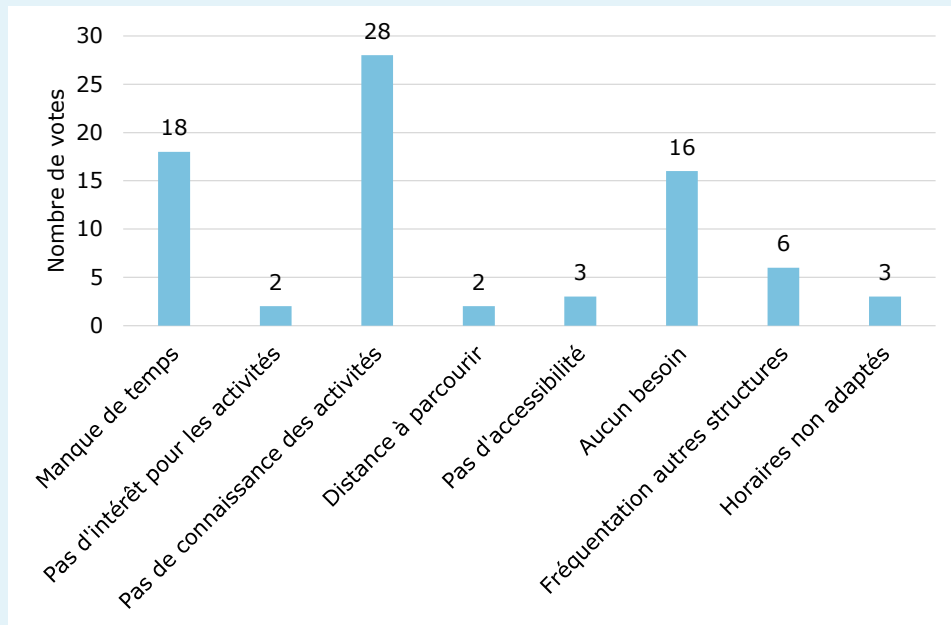
Entre ces deux périodes, un travail de communication a été effectué par les professionnels. Il correspondait à l'un des objectifs généraux du projet social 2015-2018 qui était de « se rendre plus visibles en améliorant la communication et la visibilité des centres sociaux ». En plus de permettre une amélioration de l'identification des Centres Sociaux par les habitants, ces efforts ont par ailleurs été reconnus par nos partenaires lors des « P'tits déj partenaires ». Ils sont toutefois à poursuivre compte tenu de la part encore importante d'habitants n'ayant connaissance d'aucun des deux centres, et de la situation géographique désavantageuse de Grand' Côte (centre enclavé et dissimulé par des immeubles).

« Un travail sur la communication du centre a été fait c'est sûr, il faut continuer, surtout que géographiquement le centre social est un peu caché ce qui peut compliquer le premier accès pour les habitants. »

La Maison de la Métropole pour les Solidarités, la Ville de Lyon.

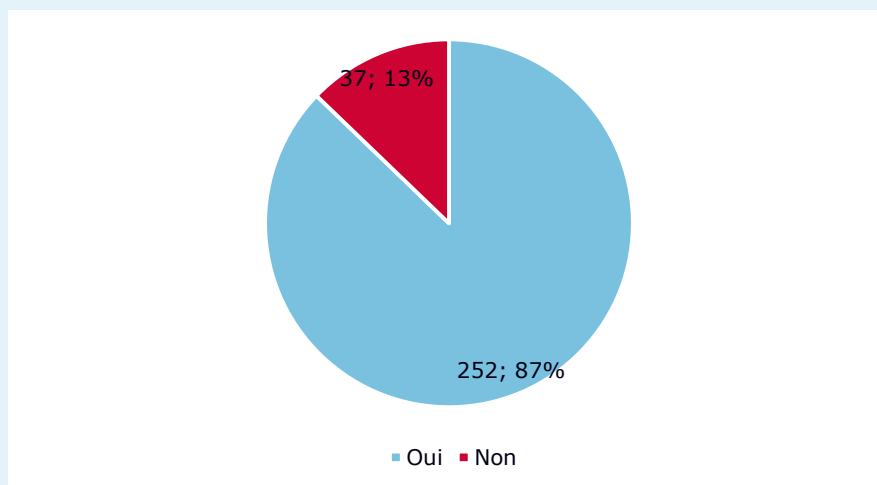
D'autre part, l'enquête « habitants » a révélé que la méconnaissance des activités proposées par les Centres Sociaux représente la principale raison pour les habitants du 1^{er} arrondissement enquêtés qui justifie qu'ils ne les fréquentent pas (35.9% des votes).

Raisons citées par les enquêtés pour lesquelles ils ne fréquentent pas les Centres Sociaux de la Croix-Rousse



En revanche, selon l'enquête « adhérents », 87% des adhérents enquêtés considèrent être bien informés sur les activités proposées par les Centres Sociaux (252 personnes).

Pensez-vous être bien informé sur les activités proposées par les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

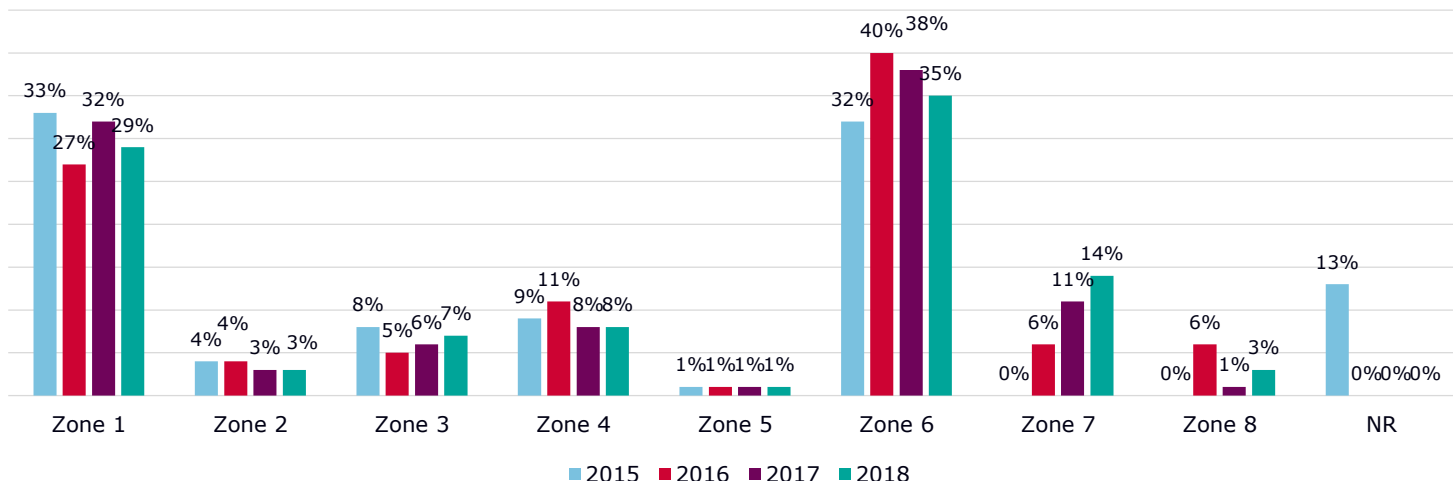


Une zone d'influence quasiment partagée entre le 1^{er} et le 4^{ème} arrondissement, et qui s'étend vers d'autres arrondissements

L'analyse de la zone d'influence du Centre Social Grand' Côte entre 2014 et 2018 permet de faire 5 principaux constats :

- environ la moitié des adhérents proviennent du 1^{er} arrondissement (entre 48% et 50% selon l'année).
- au sein du 1^{er} arrondissement, l'iris Grande-Cote-Bon-Pasteur représente le principal foyer d'influence. Près d'un tiers des adhérents proviennent de cet iris (entre 27% et 33% selon l'année).
- une part importante d'adhérents provient du 4^{ème} arrondissement (entre 32% et 40% selon l'année).
- la part d'adhérents provenant d'autres arrondissements que le 1^{er} et le 4^{ème} progresse (de 0% en 2015 à 14% en 2018).
- très peu d'adhérents proviennent d'une autre commune que Lyon.

Évolution de la zone d'influence du Centre Social Grand' Côte entre 2015 et 2018



Zone 1 : Grande-Cote-Bon-Pasteur
Zone 2 : Annonciade
Zone 3 : Griffon Royal
Zone 4 : Normale Chartreux
Zone 5 : Terreaux Bât d'Argent
Zone 6 : Lyon 4^{ème}
Zone 7 : Autres arrondissements
Zone 8 : Hors Lyon
NR : Non Renseigné

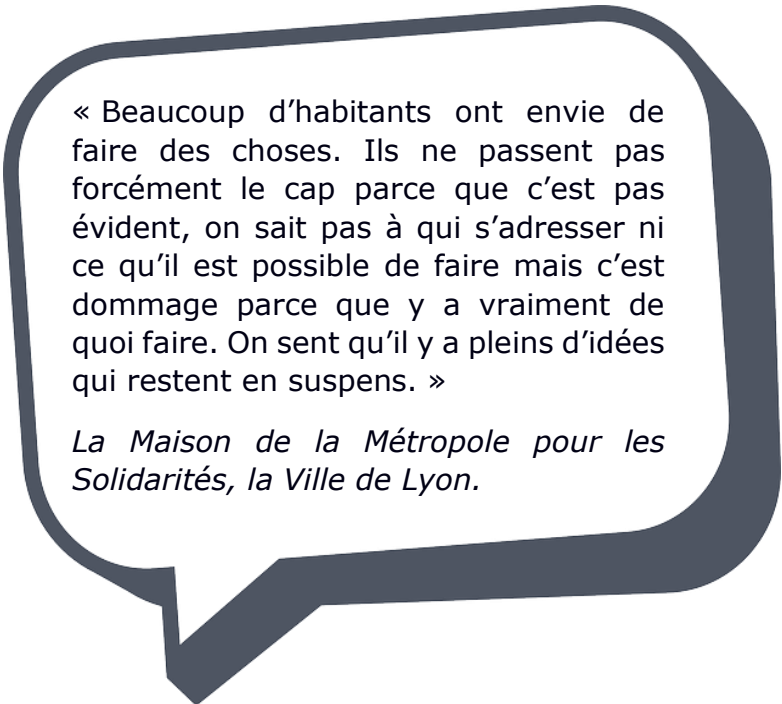
7. Une collaboration entre habitants et professionnels des Centres Sociaux à développer

Les initiatives habitants accompagnées entre 2016 et 2019

	2016	2017	2018	2019
Nombre d'initiatives habitants accompagnées par les professionnels du Centre Social Grand' Côte	6	3	2	6


Entre 2016 et 2019, un maximum de 6 initiatives habitants ont été accompagnées par le centre, par année. Nous considérons qu'un plus grand nombre d'initiatives pourraient faire l'objet d'un projet en rassemblant davantage de forces et de moyens à cette mission, à savoir faire émerger les envies des habitants dans un premier temps, et les accompagner pour les concrétiser dans un second temps.

Nous avons par ailleurs recueilli des retours de nos partenaires lors des « P'tits déj' partenaires » qui vont dans le même sens : de nombreux habitants ont des idées qui aspirent à se transformer en actions, à condition qu'ils rencontrent les interlocuteurs adaptés et qu'ils soient soutenus.



« Beaucoup d'habitants ont envie de faire des choses. Ils ne passent pas forcément le cap parce que c'est pas évident, on sait pas à qui s'adresser ni ce qu'il est possible de faire mais c'est dommage parce que y a vraiment de quoi faire. On sent qu'il y a pleins d'idées qui restent en suspens. »

La Maison de la Métropole pour les Solidarités, la Ville de Lyon.



Zoom sur...

**Les initiatives habitants accompagnées par
le centre Social Grand'Côte en 2019**

Le « Kamishibai » : Le kamishibai est un genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs. Un groupe d'habitants du 1^{er} et du 4^{ème} ont imaginé, conçu et utilisé un kamishibai pour raconter des histoires auprès de différents publics.

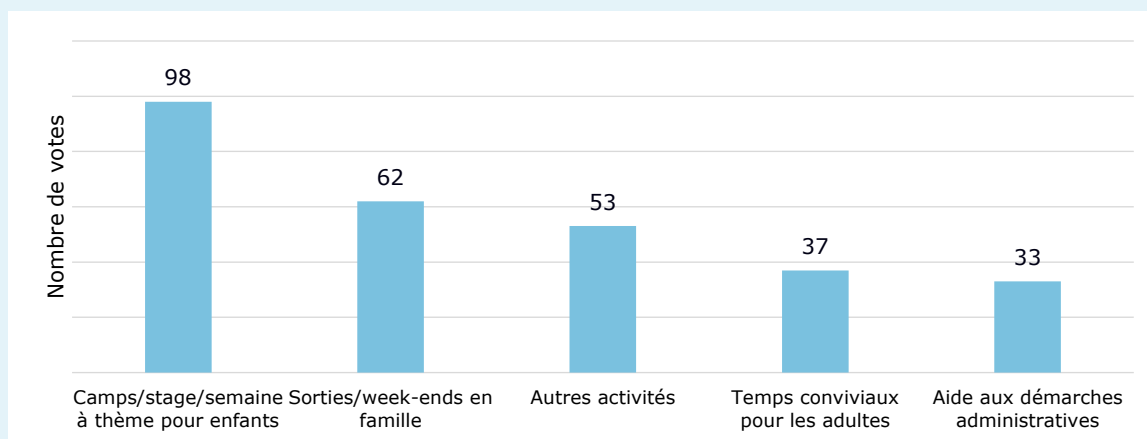
« Troc tes trucs » : Le principe de cette action est de proposer un temps où chacun peut déposer des articles en échange de tickets qui peuvent être par la suite troqués contre un autre article. A l'initiative de jeunes créatrices du quartier, cette action a évolué rapidement avec l'équipe de bénévoles qui s'en est saisi : 4 éditions par an existent désormais.

« Le projet bien-être » : Projet co-construit avec les habitants mobilisés, dont la programmation et les activités sont définies par ces derniers au trimestre.

Des besoins et des idées habitants qui émergent lors de leur consultation

L'enquête « adhérents » montre que 67% des adhérents enquêtés ont des attentes complémentaires auxquelles les Centres Sociaux de la Croix-Rouge pourraient répondre (194 personnes). L'attente qui a été la plus citée est la réalisation de camps, de stages et/ou de semaines à thème pour enfants (34.6% des votes, soit 98 votes), la seconde attente est la réalisation de sorties/week-ends en famille (21.9% des votes, soit 62 votes).

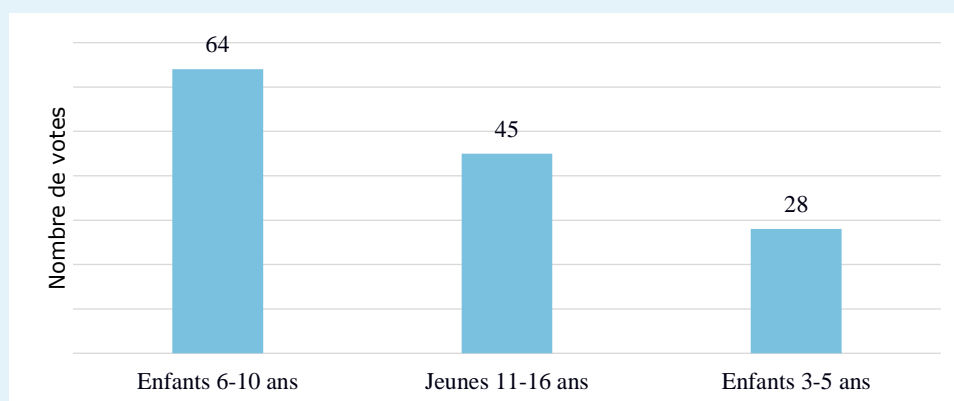
Répartition des attentes complémentaires auxquelles les Centres Sociaux pourraient répondre citées par les adhérents enquêtés



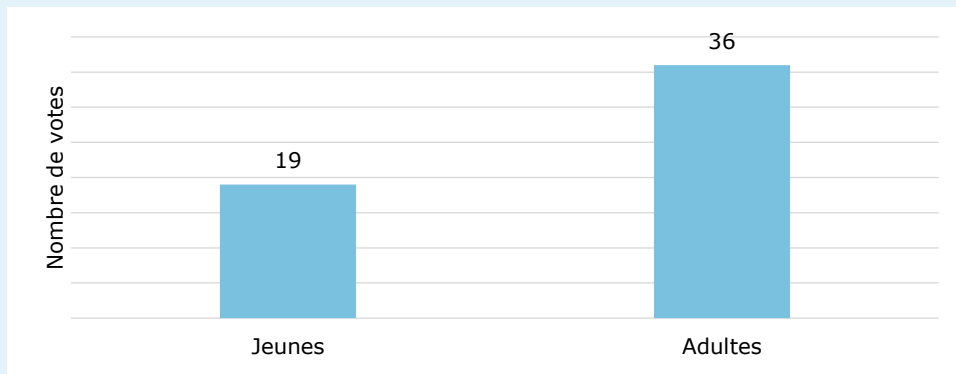
Le détail de certaines attentes a été demandé, notamment les tranches d'âge souhaitées en ce qui concerne les camps/stages/semaines à thème pour enfants et l'aide aux démarches administratives.

Ainsi, la tranche d'âge la plus souhaitée par la demande de camps/stages/semaines à thème pour enfants est celle des 6-10 ans (46.7% des votes, soit 64 votes), suivie de celle des 11-16 ans (32.8% des votes, soit 45 votes). Quant à la demande d'aide aux démarches administratives, les adultes sont plus ciblés que les jeunes (65.4% contre 34.6% des votes).

Répartition de la demande en camps/stages/semaines à thème pour enfants exprimée par les adhérents en fonction de la tranche d'âge souhaitée

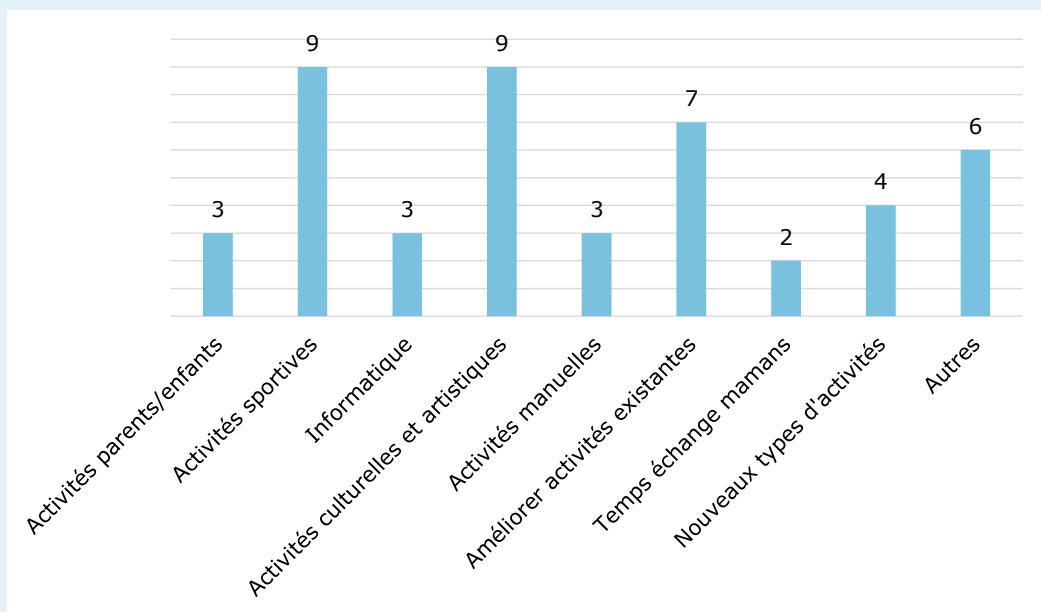


Répartition de la demande en aide aux démarches administratives exprimée par les adhérents en fonction de la tranche d'âge souhaitée



Le détail des attentes classées dans « autres » a également été demandé. Les « autres » demandes les plus citées sont les activités sportives ainsi que les activités culturelles et artistiques (21.4% des votes chacun, soit 9 votes). La seconde demande la plus citée est d'améliorer les activités déjà existantes (16.6% des votes, soit 7 votes).

Répartition de la demande classée dans « autres » exprimée par les adhérents



À ces besoins complémentaires, s'ajoutent des idées d'habitants qui ont été recueillies lors de la phase d'implication des habitants, réalisée en amont de la déclinaison des objectifs généraux en objectifs opérationnels par les professionnels : plusieurs idées et initiatives ont été proposées par les habitants.



Cadre institutionnel – Participation des habitants

Dans le cadre de son volet « développement social local », la convention de Lyon 2015-2020 prévoit un travail sur la participation des habitants à travers les objectifs :

- renforcer le pouvoir d'agir des habitants comme levier du développement social local.
- pérenniser les actions de lien social et d'accès aux droits comme processus d'inclusion sociale.

De plus, l'un des objectifs du volet « gestion sociale et urbaine de proximité est de :

- renforcer le lien avec les habitants, afin de répondre à leurs besoins.

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 consacre également un axe autour de cette question. L'axe stratégique n°4 « Favoriser l'inclusion sociale et urbaine » est ainsi décliné en plusieurs orientations :

- rendre l'utilisateur acteur de son parcours.
- valoriser le citoyen, créateur de solidarités.
- mobiliser les leviers éducatifs et culturels pour intégrer pleinement le citoyen dans la cité.
- allier développement social, économique et urbain.



Partie 4

Orientations stratégiques du projet social 2020-2024



Axe 1. Accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale

- Répondre à la diversité des besoins
- Développer la transversalité pour un accueil global de l'habitant, dont l'accès au droit
- Renforcer l'accueil des publics vulnérables

Axe 2. Aller vers et favoriser les initiatives habitants

- Faire connaître au plus grand nombre notre rôle de soutien aux projets et impulser une dynamique d'initiatives
- Permettre aux habitants de concrétiser leurs envies en projets

Axe 1. Accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale

Éléments de diagnostic

- Une population en progression en faveur des jeunes (6-17 ans) et des adultes (25-54 ans).
- Une part significative de personne seule et une part grandissante de couples avec enfant(s).
- Un phénomène important de gentrification (*marginalisation des classes populations et situations de précarité inquiétantes*).
- Un accès au logement difficile et une augmentation du parc de logements locatifs sociaux pour répondre à la forte pression de la demande.
- Une part considérable de personnes en situation de vulnérabilité (*dont familles monoparentales, personnes seules, mineurs isolés étrangers, personnes sans emploi et/ou au faible revenu*).
- Un maillage territorial à travailler davantage (*tissu associatif dense*).
- Un cadre institutionnel développé (*familles, jeunesse, seniors, personnes en situation de vulnérabilité, habitat, maillage territorial*). Mais une sortie de la politique de la ville des Pentes de la Croix-Rousse.
- Une augmentation de la fréquentation du centre au sein de tous les secteurs, excepté le secteur jeunes.
- Un glissement des quotients familiaux les plus faibles au profit des plus élevés parmi les personnes fréquentant le centre.
- Un manque de visibilité sur les personnes en situation de vulnérabilité accueillies au sein du centre.

Arbre à objectifs

Petite enfance :



Enfance / Jeunesse :



Adultes / familles :



Accueil :



Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Répondre à la diversité des besoins	Développer l'accueil occasionnel <i>Rentrée 2020</i>	Commission - de 20H interne : prise en compte et étude de chaque demande selon la composition familiale, la situation économique, l'emploi	Maintien de la mixité sociale dans les EAJE (avec attention aux familles bas quotients)	<ul style="list-style-type: none"> Représentation des différents quotients familiaux Nombre d'enfants accueillis en accueil occasionnel par année soit le nombre d'enfants par place
		Réservation d'une place en accueil occasionnel par demi-journée et par section		
	Communiquer auprès des habitants sur les différents types d'accueil proposés et leurs modalités <i>Rentrée 2020</i>	Dès une demande de pré-inscription, proposer un rdv physique ou téléphonique pour présenter les modes d'accueil (sur notre EAJE mais aussi sur les autres structures Petite enfance de l'arrondissement pour orientation si nécessaire) et trouver une réponse adaptée aux besoins de la famille	Meilleure connaissance par les parents des différentes propositions de garde sur le quartier Meilleure connaissance par les collègues (des autres secteurs du centre social) des modes d'accueil proposés par le secteur petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rdv physiques ou téléphoniques par année. La « meilleure connaissance » en résultat attendu n'est pas vérifiable hormis grâce aux retours « qualitatifs » des familles. Nombre de familles orientées, en interne, vers le secteur petite enfance.
		La Responsable de l'EAJE présente, en réunion interne, aux professionnels des autres secteurs, les différents accueils proposés sur l'EAJE		
	Proposer des modalités d'accueil adaptées à tous les habitants	Faire évoluer la commission tarifaire en fonction des nouveaux profils des familles	Construction d'une nouvelle grille mise en œuvre en septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles impliquées dans la concertation
		Echelonner les tranches de la tarification jeunesse sur le même format que la tarification du centre de loisirs enfance		
		Adapter notre tarification enfance jeunesse pour les usagers à bas quotient et quotient zéro	Maintien de la mixité dans nos activités	<ul style="list-style-type: none"> Représentation équivalente des différentes tranches de QF
		Mieux communiquer sur l'application tarifaire pour les habitants	Compréhension des tarifs et diminution des difficultés de paiement	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'impayés, d'échelonnements

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs	
Répondre à la diversité des besoins (suite)	Ouvrir notre communication à un plus large public	Création de plaquette de programmation schématisée et imagée	Meilleure compréhension par tous des activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'information ▪ Fréquentation 	
	Maintenir l'accueil des 11-16 ans dans un contexte de réorganisation interne des secteurs	Animation de proximité, espaces d'échanges, permanences citoyennes et loisirs avec les moyens humains disponibles	Maintien de la fréquentation Rester actif pour les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation ▪ Nombre de jours d'ouverture ▪ Diversité des propositions 	
	Proposer des modalités d'accueil adaptées à tous les habitants	Proposer des actions avec un coût minime et identique pour tous : ateliers bien-être / ateliers cuisine /conseil des aînés du 1 ^{er} accueilli	Faire évoluer la commission tarifs en fonction des nouveaux profils des familles sur le territoire	Mettre à jour la proportion des quotients par activité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes avec un quotient familial inférieur à 500 inscrites ▪ Nombre de participants à ces activités
	Faire face aux besoins de liens intergénérationnels	Balades des fenêtres fantastiques : projet construit avec les usagers tout âge confondu	Accueil du conseil des aînés du 1 ^{er} dans nos locaux vers un accueil sur nos propres activités tout âge confondu	Participation du public à nos actions Propositions de nouvelles actions Impulser une dynamique familiale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de nouvelles personnes ▪ Nombre de nouvelles propositions ▪ Nombres de sorties familiales ▪ Fréquentation des papas
	Mieux prendre en compte la parole des usagers	Créer une commission loisirs pour recueillir les besoins et les envies précis des familles	Adapter le planning d'activités aux besoins des familles (en soirée, le week-end) Réalisation de programmes d'activités trimestriels avec le groupe d'habitants, dans le cadre du projet bien être		
Améliorer les conditions d'accueil adaptées aux familles avec enfants	Mise à disposition de jeux/livres dans le hall des centres sociaux	Espace d'accueil adapté aux familles avec enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Occupation de l'espace accueil par les familles 		

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Développer la transversalité pour un accueil global de l'habitant dont l'accès au droit	Faire participer l'équipe de terrain à un meilleur repérage des besoins des familles	La responsable sensibilise l'équipe de terrain à l'accès au droit, notamment à l'arrivée d'un nouveau professionnel dans l'équipe	Multiplication des opportunités de repérage des besoins des familles Meilleure prise en compte de la famille dans sa globalité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de familles accompagnées pour l'accès au droit
		Participation des équipes de terrain à des temps d'échange avec les parents autres que celui de l'accueil du matin et du soir (ex : café des parents, sorties, temps festifs)		
		Les besoins repérés sur ces temps d'échange seront transmis à la Responsable de l'EAJE par l'équipe de terrain.		
	Améliorer l'orientation en interne pour un accès au droit <i>Rentrée 2021</i>	La CESF participe au café des parents de l'EAJE de manière régulière	Contribution à l'accès au droit des familles petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de familles orientées vers la responsable adultes/familles pour l'accès au droit
		La responsable de l'EAJE s'informe auprès de la référente adultes-familles sur l'accès au droit proposé en interne		
		La responsable affiche une communication accès au droit dans le hall de la crèche		
		La responsable oriente la famille en besoin vers la responsable adultes/familles		
	Multiplier les opportunités de recueillir les besoins du public pour les aider dans leurs accès au droit	Maintien et développement des temps de rencontre avec les parents (p'tits déj...) comme opportunité de recueillir les besoins du public, en collaboration avec responsables et équipes des autres secteurs	Repérer davantage les besoins du public	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de temps réalisés ▪ Nombre de participants ▪ Contenu des échanges
		Aller sur les temps forts des autres secteurs pour se faire connaître		
	Rendre le responsable ou l'adjoint plus disponible et à l'écoute des besoins lors des rendez-vous d'inscription	Saisie en amont des rdv d'inscription les données administratives	Plus de disponibilité pour l'écoute et le repérage des besoins de la famille lors du premier rendez-vous	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de repérages qui ont lieu lors du premier RDV

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Développer la transversalité pour un accueil global de l'habitant dont l'accès au droit (suite)	Orienter le public vers d'autres secteurs et/ou structures tout en restant identifié par la famille comme son référent	Demander aux animateurs de rendre compte aux responsables ou adjoints des demandes du public	Capacité des équipes à répondre aux demandes des habitants	▪ Nombre d'habitants orientés par les animateurs
		Accompagner l'habitant lors de la première rencontre avec le responsable d'un autre secteur	Autonomie du public à l'issue de la démarche d'accompagnement	▪ Nombre d'habitants accompagnés par responsable ou adjoint
	Multiplier les opportunités de recueillir les besoins du public liés à l'accès au droit	Participation de la référente familles aux temps d'accueil sur les autres secteurs	Permettre d'identifier et de se faire identifier par des familles des autres secteurs	▪ Nombre de familles accueillies sur les temps d'accueil d'autres secteurs
	Travailler la posture d'accueil	Remettre en réflexion, avec l'appui de la référente adultes familles, la notion d'accueil global (avec comme point de départ le « premier » accueil)	Les habitants se sentent entendus et conseillés dès leur entrée au centre social	▪ Mise en place de temps de travail autour de l'accueil ▪ Fréquence d'utilisation des nouveaux outils
		Apporter les connaissances de la référente famille en matière d'accès au droit lors des réunions d'équipe avec zoom sur thématique animée par les référentes familles	Meilleure connaissance des salariés en matière d'accès au droit	▪ Nombre de réunions thématiques ▪ Nombre d'habitants ayant bénéficiés de conseils autour de l'accès aux droits
		Redonner une place aux rendez-vous individuels avec les référentes familles	Meilleure écoute des habitants	▪ Nombre de rendez-vous individuels réalisés
	Développer le travail en réseau avec les partenaires afin de mieux orienter	Associer référentes familles et partenaires sociaux (associations, MDM, CAF...) sur des permanences dans nos murs	Accès facilité aux instances de droit commun	▪ Nombre et qualité des permanences ▪ Fréquentation
	Faire le relais avec les responsables de secteur sur les besoins des habitants rencontrés à l'accueil	Temps spécifiques d'échanges accueil – responsables de secteurs	Meilleure orientation du public	▪ Nombre d'orientation vers les responsables ▪ Nombre de temps de réunion réservés à ces temps d'information
		Temps spécifiques d'échanges avec les responsables de secteurs (réunion d'équipe)		
	Avoir une vigilance particulière sur les besoins d'accès au droit	S'informer sur la situation de l'habitant dès la première rencontre	Repérer d'avantage les besoins Orientation vers les interlocuteurs adaptés	▪ Nombre de situation traités en transversalité
		Connaître les dispositifs d'accès au droit et les opportunités proposés en interne		
Connaissance des principaux acteurs du territoire et leurs missions pour orienter les habitants en fonction de leurs besoins				

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs	
Renforcer l'accueil des publics vulnérables	Etre davantage à l'écoute des besoins des publics vulnérables	Traiter en priorité les demandes de garde des familles vulnérables (accueil urgence/accueil des familles du CHRS la Croisée/ familles orientées par la PMI) en cours d'année	Davantage de familles vulnérables sont accueillies sur l'EAJE Meilleure visibilité sur les publics vulnérables accueillis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de familles vulnérables accueillies (monoparentales, de familles à bas quotients, d'enfants porteurs de handicap accueillis, orientées par les partenaires etc). 	
		Garder une vigilance sur le nombre de familles monoparentales, à bas quotients, et d'enfants porteurs de handicap admis en commission interne -20H, en juin de chaque année pour la rentrée suivante			
		Recenser les publics vulnérables accueillis à l'aide d'outils et d'indicateurs			
	Aller vers les partenaires (CHRS, MDMS, CAMPS, autres EAJE) pour mieux connaître les besoins des publics vulnérables sur le territoire	Participation aux réunions du territoire. Réunions PMI, commissions PAIPE mairie 1 ^{er} , temps de rencontre pour les familles autour des modes de garde (mairie 1 ^{er})			Meilleure visibilité sur les publics vulnérables accueillis
		Participation active au Réseau de Prévention Précoce (RPP).			
	Accompagner les publics vulnérables accueillis au sein de l'EAJE	Echanger régulièrement avec les référents sociaux des familles accueillies sur l'EAJE (rdv téléphoniques ou physiques)			Meilleure connaissance des nouveaux inscrits Meilleure visibilité sur les publics vulnérables accueillis
		Inviter sur une réunion équipe de l'EAJE le/les partenaires qui accompagnent la famille vulnérable, au cas par cas (ex : éducateur de CAMPS)			
Faciliter l'accès du public vulnérable aux activités proposées par le centre social.	Accueillir l'enfant du public concerné sur l'EAJE				
Etre davantage à l'écoute des besoins des publics vulnérables	Respect la confidentialité des situations lors des rendez-vous individuels (espace isolé)	Meilleure connaissance des nouveaux inscrits Meilleure visibilité sur les publics vulnérables accueillis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retours des habitants recueillis en fin de rendez-vous ▪ Nombre de familles vulnérables accueillies (monoparentales, bas quotients, enfants porteurs de handicap). 		
	Recenser les publics vulnérables accueillis à l'aide d'outils et d'indicateurs				

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Renforcer l'accueil des publics vulnérables (suite)	Améliorer la qualité d'accueil des enfants en situation de handicap	Former et accompagner les pratiques des animateurs à l'accueil des enfants en situation de handicap	Capacité des équipes d'accueillir les enfants en situation de handicap	▪ Fréquentation des enfants en situation de handicap
		Programmer des activités qui rassemblent tous les enfants en tenant compte des envies et capacités des enfants en situation de handicap accueillis	Inclusion des enfants en situation de handicap au sein des groupes d'enfants	▪ Nombre d'activités proposées à l'initiative de ces enfants
	Intégrer les publics jeunes vulnérables (migrants, jeunes accueillis au CHRS La Croisée, jeunes du dispositif APRES) dans nos actions	Les associer aux actions Chantiers, permanence citoyenne, loisirs	Participer à leur intégration et leur accès aux loisirs	▪ Nombre de jeunes vulnérables accueillis Régularité de fréquentation
	Aller vers / Se faire connaître des associations dont l'objet est l'accueil des publics vulnérables	Développer notre participation aux réunions de réseau sur le territoire (les escales solidaires, la Ligue contre le cancer, Alis...)	Meilleure information des professionnels	▪ Nombre de réunions réalisées
		Travailler les projets Epicerie sociale et solidaire, FIL, MDMS... pour les faire évoluer	Davantage prendre en compte les publics vulnérables dans nos fonctionnements avec les associations spécialisées	▪ Nombre de réunions réalisées
	Etre davantage à l'écoute des besoins des publics vulnérables	Se saisir des temps collectifs pour capter des besoins individuels	Meilleure identification des problématiques	▪ Nombre de problématiques repérées sur des temps collectifs
		Développer les temps d'activités animés en binôme professionnel afin de donner la disponibilité à la référente familles pour cette écoute	les familles vulnérables sont mieux repérées	▪ Nombre de personnes accompagnées suite à ce repérage
		Sur tout secteur, et pour tout premier rdv d'inscription, présenter l'ensemble des professionnels, en particulier, la référente familles, à l'utilisateur	L'équipe est bien identifiée par les habitants	▪ Nombre de familles concernées par les 1 ^{er} rdv ▪ Nombre de rdv qui en découlent
		Recenser les publics vulnérables accueillis à l'aide d'outils et d'indicateurs	Meilleure visibilité sur les publics vulnérables accueillis	▪ Nombre de familles vulnérables accueillies (monoparentales, bas quotients, enfants porteurs de handicap).

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Renforcer l'accueil des publics vulnérables (suite)	Aller-vers les publics vulnérables via notre communication	Créer des supports de communication variés (symboliques, imagés)	Lisibilité de notre communication quel que soit le public	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'outils créés
		Diffuser par mail notre communication mensuelle à nos partenaires en lien avec les publics vulnérables	Les partenaires diffusent notre communication auprès de public vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de structures partenaires destinataires ▪ Nombre de public orientés par les partenaires
		Multiplier les temps hors les murs et le format de la « Com'com » pour aller à la rencontre des publics vulnérables	Des familles qui ne fréquentent pas le Centre Social d'habitude sont repérées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part de nouvelles familles inscrites ▪ Nombre de temps extérieurs

Axe 2. Aller vers et favoriser les initiatives habitants

Éléments de diagnostic

- Une collaboration entre habitants et professionnels des Centres Sociaux à développer :
 - Peu d'initiatives habitants accompagnées entre 2016 et 2019, mais des projets appréciés par les participants et qui méritent d'être approfondis (Le « Kamishibai », « Troc tes trucs », « Projet bien être »).
- Des idées et des besoins d'habitants qui émergent lors de leur consultation :
 - Mise en place d'ateliers « échange talents ».
 - Aller à la rencontre d'autres habitants, sortir du quartier.
 - Animer des activités familles en petit groupe.
 - Réaliser des repas participatifs.
 - Accompagner des sorties (jeunes, personnes âgées).
 - Mettre en place un espace « petites annonces » pour développer les solidarités entre habitants.
- Un retour de nos partenaires mettant en avant le grand nombre d'habitants dynamiques et prêts à s'investir dans des projets divers, à participer à la vie du centre et du quartier.
- Un cadre institutionnel développé (*participation des habitants*).

Arbre à objectifs

Petite enfance :	
Enfance / Jeunesse :	
Adultes / familles :	
Accueil :	

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Faire connaître au plus grand nombre notre rôle de soutien aux projets et impulser une dynamique d'initiatives	Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire 2020/21	Vers l'équipe : sur la réunion, à l'arrivée d'un nouveau professionnel	Les familles ont connaissance de cette possibilité d'initiatives habitants Les familles Petite enfance sollicitent l'équipe pour un projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'initiatives habitants émergeant du secteur Petite enfance
		Vers les familles, notamment sur la réunion de rentrée destinée aux nouveaux parents mais aussi sur d'autres temps d'échange		
	Valoriser les projets déjà menés par des habitants 2020/21	Communiquer sur les initiatives habitants accompagnées par le centre social via un affichage dans le hall de la crèche, et au moment des temps festifs	Compréhension des parents et des enfants de notre rôle de soutien aux projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets habitants affiché dans le hall de l'accueil de l'EAJE
	Inclure notre rôle de soutien aux projets dans notre communication	Création d'outils de communication adaptés aux parents et aux différents groupes d'âges d'enfants/jeunes		
	Valoriser les initiatives prises par les enfants/jeunes	Mise en valeur par les animateurs de ces outils de communication	Capacité des équipes à communiquer sur notre rôle de soutien aux projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets à l'initiative des enfants et des parents
		Création d'outils/temps mettant en avant les projets réalisés à l'initiative des publics	Inspirer les enfants et leur donner envie de participer à la vie du centre	
	Mettre en avant les initiatives des enfants/jeunes à l'occasion des événements organisés par les parents d'élèves de l'école		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de visites sur le blog de l'école 	

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Faire connaître au plus grand nombre notre rôle de soutien aux projets et impulser une dynamique d'initiatives (suite)	Faire se rencontrer les habitants, encourager la parole et faire émerger les envies	Multiplier les temps conviviaux formels et informels par activité afin de créer une dynamique de groupe	Créer un climat de confiance afin d'intégrer des groupes plus importants : actions collectives : fête de printemps, fête de fin d'année Faire en sorte que les adhérents soit force de proposition pour de nouvelles actions	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions à l'initiative des familles Nombre de nouvelles familles qui intègrent les actions collectives
	Valoriser l'engagement bénévole comme une initiative habitant	Mettre en place un référent « accompagnement bénévoles »		
	Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire	Aller vers les habitants, hors les murs		
	Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire	Déployer des supports de communication spécifiques autour de notre mission : mails, affiches, brochures, communication orale	Plus de participants aux projets existants et plus de projets à l'initiative des habitants	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de supports différents de communication Meilleure connaissance des projets Nombre de personnes utilisant les supports de communication Mobilisation des familles sur les projets
		Inclure nos partenaires dans la boucle de communication de cette mission		
Valoriser les projets existants	Installer un panneau illustré présentant les différents projets réalisés			
Permettre aux habitants de concrétiser leurs besoins en projets	Recevoir la parole, les envies et les besoins des habitants 2021	Animer une thématique « initiatives habitants » auprès des parents sur des temps d'échanges déjà existants : p'tit déj passerelle petite enfance/enfance, café des parents	Les parents présents font part de leurs envies d'initiatives habitants Des initiatives habitants émergent du secteur Petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'initiatives habitants « en devenir » recensées Nombre de temps d'échange avec la thématique « initiatives habitants » Nombre de familles orientées avec rdv programmé Nombre d'initiatives habitants réalisées émergeant de la petite enfance
	Orienter les familles en interne pour une mise en œuvre des projets 2021	Programmer un rdv avec la CESF et/ou la Direction pour lancer le projet		
	Donner une place aux enfants et aux jeunes pour se recentrer sur leurs envies	Développer des outils de recueil d'envies/d'initiatives adaptés aux différents groupes d'âges	Utilisation et efficacité des outils	<ul style="list-style-type: none"> Propositions des enfants incluent dans les programmes d'activité
		Former et accompagner les pratiques des animateurs à cette posture	Adaptabilité de l'équipe et compréhension de la posture	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de temps de réunion réservés à cette thématique Nombre de nouveaux outils créés et exploités par les animateurs
		Intégrer les initiatives des enfants et des jeunes dans les programmes d'une période de vacances à une autre	Programme élaboré entre autre à partir des initiatives du public	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de temps d'accueil où l'équipe construit la programmation avec le public enfant et jeune

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Permettre aux habitants de concrétiser leurs besoins en projets (suite)	Renforcer le aller-vers pour recevoir la parole, les besoins et les envies des habitants	Créer des outils et une organisation de recueil des besoins hors les murs <i>été 2020</i>	Meilleur recensement des attentes des habitants (familles et individus)	▪ Nombre et type des demandes des habitants
		Être présents dans les lieux de rencontre du public hors les murs, pour de l'observation et une première prise de contact <i>Septembre 2020</i>		
		animer des temps de rencontre aux habitants hors les murs <i>Octobre / novembre 2020</i>		
		Aller vers les usagers d'activités adultes (do in, couture...)		
		Adopter une posture de veille sur les envies d'initiatives habitants lors des temps d'animation collectifs		
	Accompagner les initiatives habitants vers une autonomie du projet	Impliquer les habitants sur les différentes étapes du projet	Les habitants et les professionnels maîtrisent la dynamique de ces projets L'autonomie des habitants	▪ Nombre de personnes intéressées
		Travailler en équipe les missions du centre social sur le portage d'initiatives habitants afin de définir le rôle de porteur de projet		
		Aider aux premières mises en œuvre		
		Les guider vers l'autonomie tout en restant support de communication et de valorisation aux nouveaux habitants		
	Recevoir la parole, les envies et les besoins des habitants	Installer un panneau libre dans le hall pour que les habitants y inscrivent leurs idées	Faire se rencontrer des habitants qui partagent les mêmes envies	▪ Nombre de groupes formés, de projets réalisés grâce à cet outil

	Etre le lien entre les habitants et les responsables de secteur pour les initiatives habitants accompagnés par le CS	Communiquer les idées des habitants aux responsables de secteur et organiser des rencontres	Les responsables de secteurs sont ressources pour les habitants vers une autonomie de projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets accompagnés
	Mettre en lien les habitants entre eux	Mettre à disposition un lieu de rencontre dans nos murs	Réalizations de projets dans cet espace	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation de cet espace par les habitants ▪ Nombre de projets concrétisés



Partie 5

Les moyens du projet social 2020-2024



■ 1. La gouvernance associative

L'association de gestion et d'animation des Centres Sociaux de la Croix-Rousse met en œuvre le principe de gouvernance associative de la manière suivante :

- **Le Conseil d'Administration** est composé de

- ✓ 14 membres du collège adhérent.
- ✓ 2 membres du collège associatif.
- ✓ 7 membres de droit : élus des 1^{er} et 4^{ème} arrondissements de Lyon, administratrice de la CAF du Rhône et, avec voix consultative : directrice et directrice adjointe des Centres Sociaux de la Croix-Rousse, représentants du personnel.

Le Conseil d'Administration est garant de la mise en œuvre des orientations de l'association dont le projet social. Il se réunit 6 fois par an.

De nouveaux membres peuvent être intégrés dans la gouvernance associative, entre deux assemblées générales, avec la cooptation. Entre 2018 et 2019, 6 membres ont été cooptés pour rejoindre le Conseil d'Administration 2018/2019 ou le Conseil d'Administration 2019/2020.

- **Le Bureau** est composé de

- ✓ une présidente.
- ✓ un trésorier.
- ✓ une secrétaire.
- ✓ une secrétaire adjointe.
- ✓ deux membres.

Le Bureau est garant de l'application des décisions du Conseil d'Administration et prépare les travaux du Conseil d'Administration. Il se réunit une fois par mois.

2018 : le Bureau de l'Association a fonctionné en mode Bureau élargi afin de gérer, dans la plus grande collégialité possible, la restructuration des Centres Sociaux de la Croix-Rousse.

Entre ces différents temps dédiés à la gouvernance associative, le pilotage de l'Association est également ponctué de temps de travail réguliers entre la Direction et la Présidente et/ou le Trésorier. Parmi ces réunions :

- des points de travail dédiés à la préparation des dialogues de gestion politique avec la Ville de Lyon et la CAF du Rhône.
- des temps de travail dédiés à l'information sur les dialogues de gestion technique.
- des points de travail dédiés à la gestion des ressources humaines.
- des points de travail dédiés au suivi budgétaire et financier.

La gouvernance associative se manifeste également sur

- **Les commissions** composées de

✓ un à trois administrateurs.

✓ trois à cinq professionnels.

De 2015 à 2018, les commissions mises en place ont été :

- une commission communication
- une commission tarifs
- une commission assemblée générale
- un comité de pilotage projets sociaux et projets familles Pernon/Grand'Côte.

Ce principe d'organisation démocratique des Centres Sociaux de la Croix-Rousse a pour but de garantir la cohérence des projets entre les administrateurs, les bénévoles, les professionnels dont la direction, les élus de proximité et la CAF du Rhône. Il permet également de soutenir et renforcer les capacités de l'Association à porter le projet

2. Les professionnels

CENTRES SOCIAUX DE LA CROIX-ROUSSE : GRAND'CÔTE-PERNON

AU 30 MARS 2020

Conseil d'Administration :
16 membres adhérents, 2 élus Lyon, 1 CAF, 2 CSE
Bureau : 5 membres
Présidente : Anne BUTHOD

Directrice : temps plein
Directrice Adjointe : temps plein

PETITE ENFANCE

ENFANCE /ADOS

ADULTES / FAMILLES
DEVELOPPEMENT SOCIAL

EAJE Pent'à
Gones 25 places

EAJE Graine
d'étoiles 20 places

Grand Côte

Pernon

Grand Côte

Pernon

Directrice EAJ E

28h détachée en D
7h sur le terrain + Rpp

1 IDE 8h45 dont 6h
terrain

Auxiliaires de
Puériculture

- 31h12
- 32h
- 35h
- 35h

Aide auxiliaire

- 32h
-35h dont 23h45 sur
terrain
Medecin 3h par mois

LAEP

Coordination par DA
14 accueillants :
3 salariées CSXR, 3
bénévoles, 6 Mad (St
Bernard, Métropole, La
Croisée), 2 vacataires

Directrice EAJ E

28h détachée en D
7h sur le terrain

Auxiliaires de
Puériculture

- 19h30
- 35h
- 35h
- 35h
-17.50h
- 28h + 7h

Médecin 3h par mois

Bibliothèque

8 bénévoles

1 responsable enfance/
ados - 35h directeur ALSH
1 Animateur permanent 35h
modulé DA ALSH

ALSH 3-11 ans-62 places : 8
Animateurs (mercredis et vacances)
dont 1 pour accueil pour tous, CEE
ALSH 11-16 ans : 24 places
(un temps partiel modulé) + 1 CEE
Mercredi, vacances scolaire
conduite de projet, chantiers jeunes

Contrat de professionalisation :
animateur enfance/jeunesse

Accompagnement scolaire
Primaire 15 places,
accompagnement scolaire
collégiens 25 places

- 3 vacataires et 12 bénévoles pour
l'accompagnement scolaire primaire
Accompagnement scolaire 2nd+ lycée

1 responsable enfance/ ados
(35h) Directeur ALSH
1 Animateur permanent 35h modulé
DA ALSH
Animateurs ALSH

ALSH 4-11ans- 57 places: 6 Animateurs
(mercredis et vacances) dont 1 pour
accueil pour tous, CEE
ALSH 11-16 ans : 24 places CEE
Mercredi, vacances scolaire, conduite
de projets, chantiers jeunes

Contrat de professionalisation :
animateur enfance/jeunesse

Accompagnement scolaire
Primaire 15 places, accompagnement
scolaire collégiens 25 places
3 vacataires et 12 Bénévoles pour
l'accompagnement scolaire primaire
Accompagnement scolaire 2nd+ lycée

ALAE à reconfigurer selon nouveaux
rythmes

- D - ALAE élémentaire tps partiel
- D ou DA élémentaire tps partiel
-D ALAE maternelle tps partiel
ALAE : 22 animateurs périscolaires
(pause méridienne, périsco, merc
matin)

Animatrice responsable
CESF - 35 h

Conduite de projet :
Bien être, VFS, REAAP,
trocs, ASL, actions
collectives, permanence
sociale, Tickets sport et
cultures
+ Accompagnement
scolaire,

Animateurs Ateliers

Couture : 6h30
Do In : 2.5 h (yang ming)
Hip Hop : prestataire 2h
Danse Théâtre : 1.5 h

Animatrice responsable
CESF - 35h

Conduite de projet :
Soutien au réseau
d'échanges et de savoir,
jardins de la queue rousse,
VFS, REAAP, actions
collectives, permanence
sociale, café Pernon,
Tickets sport et cultures +
accompagnement scolaire

Animateurs Ateliers

Gymnastique : 5h
Dessin/Peinture enfants : 2h
Couture : 9h
Yoga : 1 h

Une trentaine de bénévoles pour bourses aux jouets, peinture
sur porcelaine, Club Photo, réseau d'échange, trocs...

ACTIONS COLLECTIVES ET TRANSVERSALES : fêtes de
quartiers, sorties familiales, fête de printemps, fête de fin
d'année,...

ACCUEIL - ADMINISTRATION - LOGISTIQUE- Grand côte/Pernon

Comptabilité/Ressources Humaines: - 35h - 28H Assistante de direction : 35 h (CDD du 6 janvier au 5 juillet 2020) Secrétariat: - 35h (Accueil Grand Côte) - 35h (Accueil Grand côte- 8h /secrétariat Petite enfance/ communication), 35h (Accueil Pernon) + 15.5h (Accueil Pernon)

Agents d'entretien et/ou restauration: GD côte : - 28,75h - 22h - 30 h - Pernon - 35 h - 17.50 h - 15h - Petits entretiens Pernon et Grand'côte: -6h

Personnel salarié par association Personnel mis à disposition par la CAF du Rhône

3. Les bénévoles

De nombreux bénévoles contribuent à l'animation d'activités et/ou d'actions sur les centres sociaux de la Croix-Rousse. Ces personnes viennent en appui aux équipes de professionnels et/ou assurent, de façon autonome, l'animation d'une activité. Elles apportent leurs compétences, donnent de leur temps et ont envie de participer à la vie de l'association.

Nous accueillons deux profils de bénévoles : les bénévoles réguliers qui proposent leur aide sur au moins une année scolaire, et les bénévoles ponctuels dont les interventions fluctuent selon les disponibilités et l'implication associée à chaque événement/activité.

Pour rendre compte de leur engagement et de ce qu'ils accomplissent pour soutenir le Centre Social Grand'Côte, nous avons travaillé sur un outil qui permet de mesurer leur participation pour mieux la valoriser. Effectivement, comptabiliser la mobilisation bénévole en nombre d'heures la rend plus visible.

Entre 2017 et 2019, nous pouvons observer que le nombre d'heures de bénévolat réalisées pour soutenir les activités du centre a diminué, passant de 1828.5 heures à 1455 heures (-373.5 heures). Cette diminution s'explique notamment par l'annulation des ateliers langage pour l'année 2019.

Toujours sur la même période, le nombre d'heures de bénévolat réalisées pour soutenir les temps forts organisés par le centre a fortement diminué, passant de 1431.5 heures à 449 heures (-982.5 heures). Cette diminution s'explique également par l'annulation ou la non reconduction d'activités en 2019 suite à la restructuration de 2018 (Croix Rousse Show, bourses aux vêtements été et hiver transformés en vide-dressings, Tables d'hôtes Maroc).

En revanche, le nombre d'heures de bénévolat réalisées pour soutenir les actions collectives organisées par le centre a augmenté, passant de 112 heures à 174.5 heures (+62.5 heures).

Cette diminution globale du nombre d'heures de bénévolat réalisées (-1293.5 heures) ne reflète pas nécessairement une perte d'engagement de la part des bénévoles : de nombreuses actions perdurent et sont rendues possibles grâce à leur mobilisation, notamment l'accompagnement scolaire. Cependant, un travail est à réaliser pour valoriser les personnes désirant participer à la vie du centre et pour faire correspondre au mieux leurs envies avec les possibilités offertes par le centre et par la vie de quartier. Ce travail a été entamé à travers l'organisation d'un pot bénévole réalisé en septembre 2019, il avait pour but d'accueillir et d'échanger avec toutes les personnes qui nous avaient exprimé leur envie de participer à nos actions. Ce temps est l'occasion d'aller à leur rencontre, de mieux comprendre leurs attentes et de donner une place à chacun d'eux.

Ce temps « informel » de bienvenue, de rencontre, doit être appuyé, sur les quatre prochaines années, par un accueil davantage formalisé et identique pour chaque bénévole : charte d'accueil et d'engagement du bénévole, méthode de recherche de nouveaux bénévoles, accompagnement suivi des bénévoles. Pour ce faire, un référent accueil des bénévoles semble indispensable pour gagner en visibilité et en efficacité. La référente adultes familles est privilégiée pour cette fonction.

Mobilisation bénévole pour les activités du Centre Social Grand'Côte entre 2017 et 2019

	Nb bénévoles			Nb d'heures total		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Accompagnement scolaire primaire	10	9	13	704	580	384
Accompagnement scolaire collège	7	8	9	306	770	397
Accompagnement scolaire lycée	3	3	1	117,5	117,5	69
Atelier socio linguistique	5	6	3	162	256	132
Atelier langage	1	1		16	42	-
Lieu d'accueil enfant-parent	8	7		506	519,5	-
EAJE Pent'à Gones	8	4		17	12	-
Total	42	38	26	1828.5	2297	982

Mobilisation bénévole pour les temps forts et actions collectives réalisés par les Centres Sociaux de la Croix-Rouge entre 2017 et 2019

		Nb bénévoles			Nb d'heures total		
		2017	2018	2019	2017	2018	2019
Temps forts	Croix Rousse Show	4	7	-	20	28	-
	Trocs tes trucs	6	7	6	70	50	105.5
	Puces des couturières	12	17	9	75	69	77
	Bourse vêtements été	26	26	-	452	417	-
	Bourse vêtements hiver	26	20	-	426.5	67	-
	Bourse jouets	22	23	22	99.5	292	256.5
	Tables d'Hôtes Maroc	7	-	-	57.5	-	-
	Vide grenier	7	-	-	7	-	10
	Total	114	100	42	1431.5	923	449
Actions collectives	Fête de printemps	3	-	2	12	-	2
	Ouest en Fête	7	-	31	46	-	86.5
	Fête de Grand' Côte	8	-	6	20	-	18
	Fête de fin d'année	7	-	14	34	-	68
	Total	25	-	53	112	-	174.5

4. Les partenaires

CENTRE SOCIAL GRAND'CÔTE

Petite enfance

- Les Petits Thou
- Kindertreff
- Ecole maternelle Raoul Dufy
- Ecole maternelle Tables Claudiennes
- RAM Les p'tits soyeux
- Crèche Saint Bernard
- Maison de la Métropole Lyon 1^{er}
- CHRS la Croisée
- Mairie du 1^{er} arrondissement
- PAIPE
- CAF du Rhône
- PMI
- CAMSP

Enfance / Jeunesse

- Maison de l'Enfance et de la Jeunesse
- Ecoles du 1^{er} arrondissement
- EHPAD Bon Pasteur
- CMP
- Services médicaux et sociaux des écoles
- Collège la Tourette
- CHRS la Croisée
- CCAS
- Ville de Lyon
- Maison de la Métropole Lyon 1^{er}
- CAF du Rhône
- ADSEA 69
- Mairie du 1^{er} arrondissement

Adultes / Familles

- RAM Les P'tits soyeux
- La Ka'Fête ô Mômes
- FRISS
- Maison de la Métropole Lyon 1^{er}
- Epicerie Sociale et Solidaire
- Kult&Co
- Mission locale
- Arts dreams
- Mairie du 1^{er} arrondissement
- CHRS la Croisée
- Fil Croix-Rousse



la CAF du Rhône, la Ville de Lyon, Grand Lyon Métropole



5. Les ressources financières

Budget Centres Sociaux de la Croix-Rousse – Pernon et Grand’côte 2020-2024 - Vue par Sous-classe de compte

CL	INTITULE CL	SS-CL	INTITULE SS-CL	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
6	COMPTES DE CHARGES	60	ACHATS	-207 025	-211 166	-215 389	-219 697	-224 091
		61	SERVICES EXTERIEURS	-51 430	-52 459	-53 508	-54 578	-55 669
		62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-196 675	-200 609	-204 621	-208 713	-212 887
		63	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	-54 165	-54 059	-54 109	-55 145	-56 192
		64	CHARGES DE PERSONNEL	-1 484 230	-1 476 364	-1 477 802	-1 506 109	-1 534 718
		65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	-3 120	-2 922	-2 925	-2 627	-2 630
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0
		68	DOTATION AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-27 830	-25 260	-28 800	-21 200	-21 200
		Total COMPTES DE CHARGES				-2 024 475	-2 022 838	-2 037 152
7	COMPTES DE PRODUITS	70	REMUNERATION DES SERVICES	963 560	963 580	970 148	983 414	996 947
		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 048 125	1 048 450	1 058 935	1 079 782	1 101 042
		75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	10 210	10 310	10 415	10 520	10 525
		76	PRODUITS FINANCIERS	360	360	360	360	360
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 935	11 935	11 935	11 935	11 935
		79	TRANSFERTS DE CHARGES	38 040	36 000	38 000	40 000	40 000
Total COMPTES DE PRODUITS				2 072 230	2 070 635	2 089 793	2 126 011	2 160 809
8	COMPTES DE PRODUITS	86	CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	-389 825	-397 622	-405 574	-413 685	-421 959
		87	PRODUITS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	389 825	397 622	405 574	413 685	421 959
Total COMPTES DE PRODUITS				0	0	0	0	0
Total général (Résultat)				47 755	47 798	52 640	57 943	53 422

Commentaires & choix d'options

641100-REMUNERATION DU PERSONNEL	Options prises : <ul style="list-style-type: none"> • Valeur du point 2021-2024 > +0,73% / An • RIS 2021-2024 > 1%, 1%, 1,5%, 1,5%
	<ul style="list-style-type: none"> • Prolongement de l'Assistante de Direction sur semestre 2 de 2020 (après le 05.07) et hypothèse d'un CDI à compter du 01.01.2021, puis pérennisation jusqu'au B2024 • En 2021, fin de 2 contrats Pros (P310) au 08.01 et au 19.02. Hypothèse de prolongation en CDI sur 10 et 11 mois en tant qu'animateurs Jeunesse • En 2022 et 2023, hypothèse de pérennisation de ces 2 Animateurs Jeunesse en conditions normales d'évolution
Lignes à évolution nulle :	<ul style="list-style-type: none"> • Essentiellement celles des subventions, la règle étant de geler le volume des subventions • L'hypothèse utilisée dans le tableau : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2021 > Evolution NULLE, ○ 2022 > évolution à +1%, ○ 2023 et 2024 > évolution à +2%. ✓ Si l'évolution était nulle sur les 4 ans, 2024 se solderait par un résultat NEGATIF (Toutes choses égales par ailleurs) • Cas particulier d'un changement de règle sur la subvention CAF FPT/ PS Jeunesse. Voir ci-dessous.
681560-DOTAT.PROV.DEPART RETRAITE	<ul style="list-style-type: none"> • En 2022, départ potentiel à la retraite de la Directrice : action non chiffrée
706235-PS CAF – LAEP	<ul style="list-style-type: none"> • La subvention CAF Fonds Pub et Territoire de 7K€ à fréquence ANNUELLE pour Prestation de Service JEUNES est remplacée. • La FPT JEUNES n'existera plus et sera remplacée par la FPS JEUNESSE qui passe à 21K€/An sur une période de 4 ans à compter du 01.01.2020 (effet rétroactif).
706100-PARTICIP. USAGERS NOE(A) 706109-PART.USAGERS DEDUCTIBLES DE LA PS	<ul style="list-style-type: none"> • +1% chaque année. En cohérence, même calcul sur la ligne 706109-PART.USAGERS DEDUCTIBLES DE LA PS.
745450-CAF-Remboursement salaires personnel CAF	<ul style="list-style-type: none"> • Application d'une augmentation forfaitaire de 1% chaque année



Partie 6

Évaluation du projet social 2020-2024



1. La méthode d'évaluation

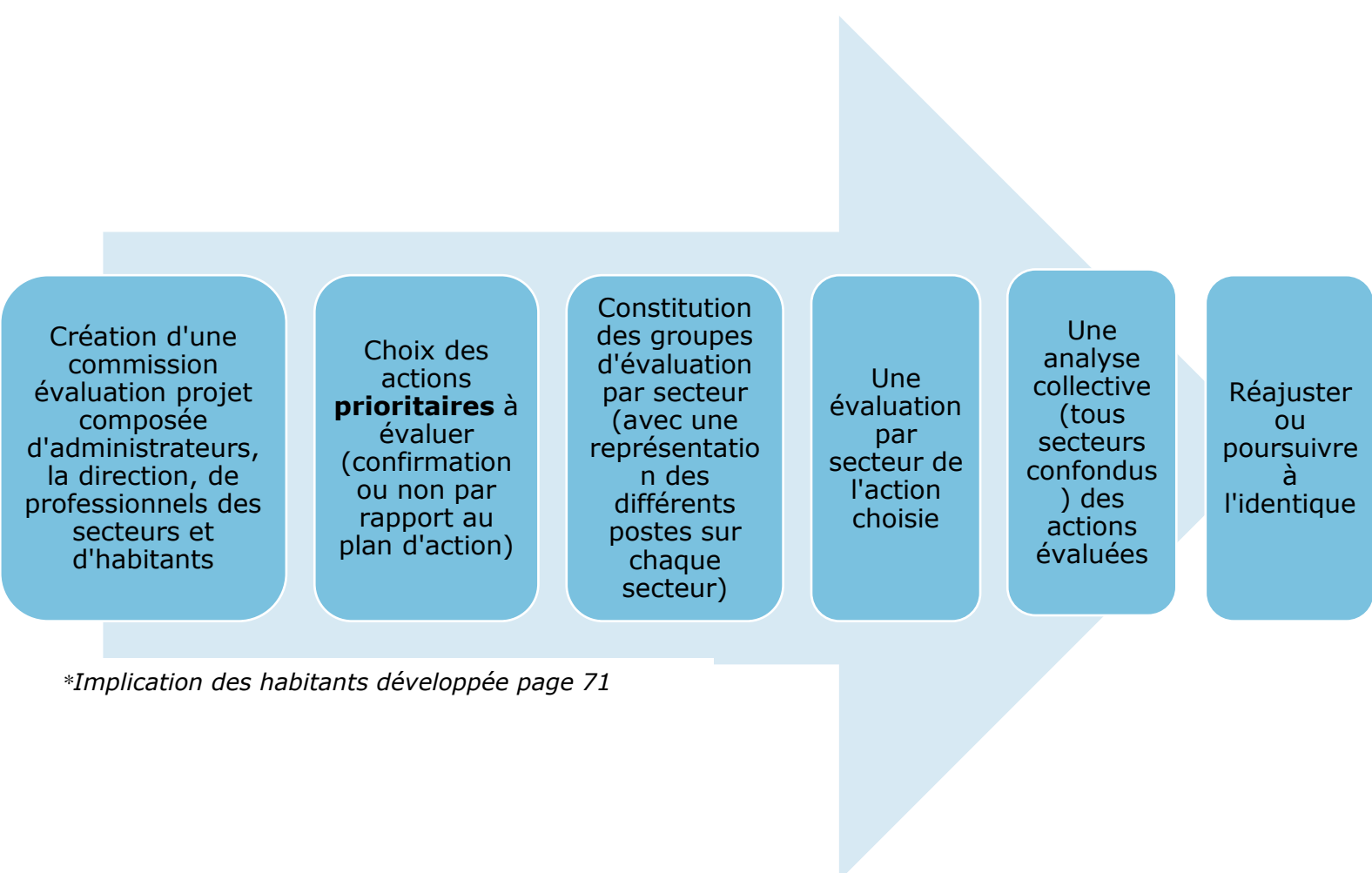
Le suivi du projet social 2020-2024 se vaudra continu et régulier pour déterminer les points forts mais aussi les points d'amélioration à partir d'évaluations des actions choisies en vue de les réajuster, si nécessaire, et ainsi atteindre les objectifs opérationnels et généraux, répondre aux axes prioritaires du projet.

Afin d'assurer ce suivi, l'évaluation sera l'outil qui permettra d'apprécier une action, sa mise en place, ses éléments contextuels et ses résultats. Chaque évaluation permettra également de vérifier la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité de chaque objectif auquel se réfère telle ou telle action. C'est, encore une fois, cette « chaîne » d'évaluation des actions qui nous permettra de nous interroger sur l'évaluation des objectifs et sur l'efficacité et l'efficience du projet.

L'évaluation se basera sur des données factuelles (en lien avec les indicateurs) et ses conclusions viendront alimenter les instances de travail et/ou de décision du centre social.

L'évaluation se déroulera selon une démarche composée de plusieurs étapes résumées à travers le schéma suivant :

Schéma de la démarche globale de suivi de projet



**Implication des habitants développée page 71*

2. Les outils de référence pour l'évaluation d'une action

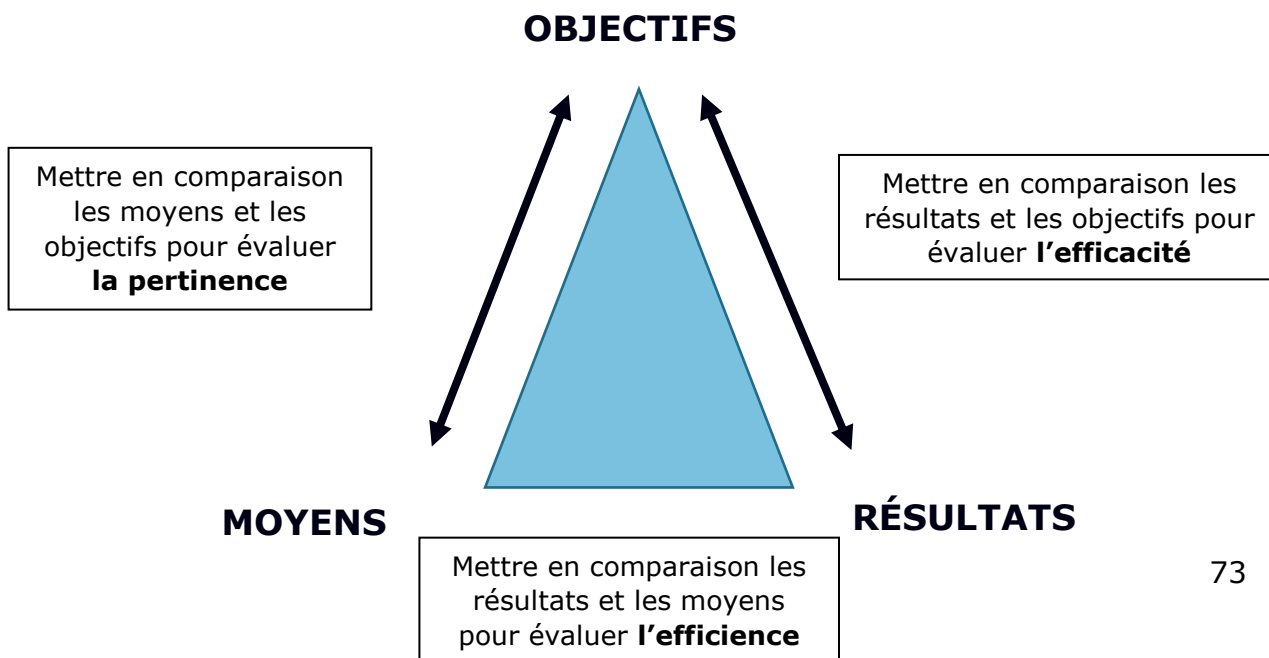
Comme indiqué dans la partie précédente, l'évaluation d'une action s'effectuera en deux temps : par secteur puis collectivement. Ces deux temps de travail d'évaluation seront réalisés à partir de l'utilisation de deux outils différents et complémentaires. Le premier est un tableau qui permet de faire le bilan d'une action en tenant compte de son évolution dans le temps, des facteurs qui ont eu un impact positif et/ou négatif sur son déploiement et des adaptations qui ont dû être mises en place pour y faire face. Le second est un outil d'évaluation permettant de mettre en lien les objectifs, les moyens et les résultats d'une action pour mesurer sa pertinence, son efficacité et son efficience.

Outil d'évaluation utilisé pour réaliser le travail préparatoire par secteur

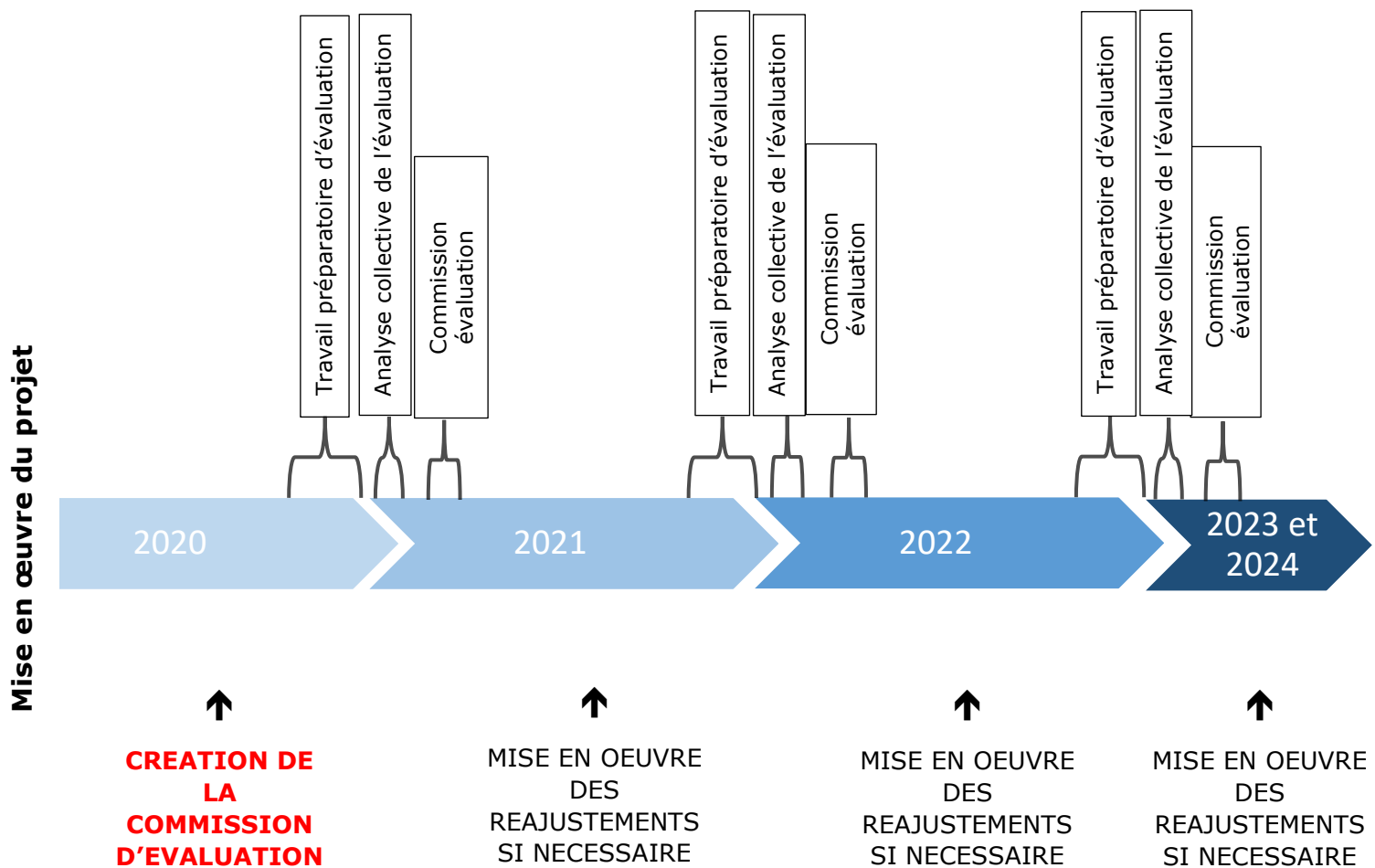
Action	Nom de l'action
Axe	<i>Axe auquel l'action se rapporte</i>
Objectifs stratégiques	<i>Objectif stratégique auquel l'action se rapporte</i>
Objectifs généraux	<i>Objectif général auquel l'action se rapporte</i>
Objectifs opérationnels	<i>Objectif opérationnel auquel l'action se rapporte</i>
Réalisations prévues	<i>Réalisations prévues initialement au titre de l'action</i>
Réalisations effectives	<i>Réalisations qui ont été effectivement faites au titre de l'action</i>
Éléments qui ont aidé	<i>Éléments qui ont aidé à la mise en place et au déroulement des réalisations prévues</i>
Difficultés rencontrées	<i>Difficultés rencontrées au cours de la mise en place et au déroulement des réalisations prévues</i>
Indicateurs quantitatifs	<i>Indicateurs quantitatifs qui permettent de mesurer les effets de l'action</i>
Bénéfices qualitatifs	<i>Bénéfices qualitatifs qui permettent d'apprécier les effets de l'action</i>
Suites et/ou réajustements	<i>Evolution envisagée de l'action</i>

↳ Pour l'évaluation de chaque action, par secteur, les professionnels devront affiner les indicateurs quantitatifs ; ex : à partir de quelle quantité, à partir de quel seuil, l'action sera-t-elle évaluée comme efficace ?

Outil d'évaluation utilisé pour la restitution et l'analyse collective



3. Le calendrier de suivi de projet



↳ L'implication des habitants dans l'évaluation du projet :

Afin d'assurer l'implication des habitants dès les débuts de la démarche évaluation du nouveau projet, mais aussi de manière continue et suivie, les habitants seront encouragés, attendus (caractère indispensable de leur présence sur la commission) pour participer à la commission évaluation.





La méthode d'évaluation par les habitants sera pensée avec les administrateurs et les professionnels : il est aujourd'hui envisagé de guider les habitants en leur proposant

- de soumettre des questions évaluatives à l'ensemble des habitants (dans et hors les murs). Exemple : est-ce que les premières étapes du plan d'action sur l'objectif « aller vers et favoriser les initiatives habitants » ont permis aux habitants de mieux connaître la possibilité de portage d'initiatives habitants par le centre social ? (à reformuler avec les habitants pour être adaptées à un public non avisé). Les professionnels viendront en soutien pour proposer des critères d'évaluation à chaque question évaluative. Seront également pensés avec les habitants, les lieux d'enquêtes (menées en binôme habitant / bénévole ou professionnel si besoin) sur cette évaluation.

Axe 1

Accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale

De l'arbre à objectifs au plan d'action

Petite enfance : 
 Enfance / Jeunesse : 
 Adultes / familles : 
 Accueil : 

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

2020 2021 2022 2023

Types d'actions

Répondre à la diversité de besoins

Développer l'accueil occasionnel

X - - -

Mettre en place une commission -20h en interne

Proposer des modalités d'accueil adaptées à tous les habitants

- - - X

Faire évoluer la commission tarifaire

Faire face aux besoins de liens intergénérationnels

- X - -

Passer d'un accueil du conseil des aînés dans nos locaux vers un accueil sur nos propres activités

Améliorer les conditions d'accueil adaptées aux familles vulnérables

- - X -

Réaménagement du hall des centres

Développer la transversalité pour un accueil global de l'habitant, dont l'accès au droit

Faire participer l'équipe de terrain à un meilleur repérage des besoins des familles

- X - -

Participation des équipes de terrain à des temps d'échanges avec les parents

Multiplier les opportunités de recueillir les besoins du public liés à l'accès au droit

X - - -

Maintien et développement des temps de rencontre avec les parents

Travailler la posture d'accueil

- - X -

Mise en réflexion avec l'appui de la référente adultes de la notion d'accueil global

Faire le relai avec les responsables de secteur sur les besoins des habitants rencontrés à l'accueil

- - - X

Organiser des temps spécifiques d'échanges accueil - responsables de secteurs

Renforcer l'accueil des publics vulnérables

Avoir une écoute particulière aux besoins des familles vulnérables

- X - -

Garder une vigilance sur le nombre de familles vulnérables admis en commission -20h

Intégrer les publics jeunes vulnérables dans nos actions

- - - X

Associer les jeunes aux chantiers, permanences citoyennes, loisirs

Aller-vers / se faire connaître des associations dont l'objet est l'accueil des publics vulnérables



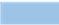

- - X -

Développer notre participation aux réunions de réseau sur le territoire

Axe 2

Aller vers et favoriser les initiatives habitants

De l'arbre d'objectifs au plan d'action

Petite enfance : 
 Enfance / Jeunesse : 
 Adultes / familles : 
 Accueil : 

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

2020 2021 2022 2023

Types d'actions

Faire connaître au plus grand nombre notre rôle de soutien aux projets et impulser une dynamique d'initiatives

Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire

- X - -

Informers les familles lors de la réunion de rentrée et lors d'autres temps d'échanges

Valoriser les initiatives prises par les enfants/jeunes

- - X -

Mettre en avant les initiatives des enfants/jeunes lors des temps organisés par les parents d'élèves de l'école

Valoriser l'engagement bénévole comme une initiative habitant

- - - X

Mettre en place un référent « accompagnement bénévoles »

Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire

X - - -

Déployer des supports de communication spécifiques autour de notre mission

Permettre aux habitants de concrétiser leurs envies en projets

Recevoir la parole, les envies et les besoins des habitants

X - - -

Animer une thématique « initiatives habitants » auprès des parents sur des temps d'échanges déjà existants

Donner une place aux enfants et aux jeunes pour se recentrer sur leurs envies

- X - -

Intégrer les initiatives des enfants et des jeunes dans les programmes

Accompagner les initiatives habitants vers une autonomie du projet

- - - X

Aider aux premières mises en œuvre des projets

Mettre en lien les habitants entre eux

- - X -

Mettre à disposition un lieu de rencontre dans nos murs

Conclusion

L'Association de gestion et d'animation des Centres Sociaux de la Croix-Rousse vous a exposé le nouveau projet social du Centre Social Grand'Côte pour les années 2020 à 2024. Certains points de cette présentation méritent d'être encore approfondis avant leur mise en place :

- la cadence de certains objectifs du plan d'action.
- les critères pour affiner les indicateurs d'évaluation.
- la méthode pour constituer la commission évaluation.

Ce projet est une nouvelle étape dans l'action sociale et collective portée par le Centre Social Grand'Côte. Les quatre prochaines années, notre attention devra également prioriser sur comment développer les actions intergénérationnelles peu développées dans l'écriture d'aujourd'hui.

La construction de ce projet a pu s'appuyer sur :

- la force d'une réflexion collective entre administrateurs, bénévoles et professionnels.
- la consultation et la prise de parole des habitants et adhérents.
- la mobilisation des partenaires de projet sur le temps de consultation qui leur était réservé.
- le soutien des partenaires financeurs sur le temps de consultation partagé avec les partenaires de projets et, sur le temps de validation des arbres à objectifs qui leur était réservé.

Le contexte de ce projet sera en constante évolution :

- sur le territoire, avec un mouvement des représentations sociodémographiques et des besoins des habitants à suivre.
- sur le plan politique, avec des nouvelles orientations politiques locales en devenir à prendre en compte et, les orientations de la branche Familles 2018-2022.
- sur le plan financier, avec le nouveau modèle économique des centres sociaux en cours d'émergence à assurer.
- sur le plan du fonctionnement interne, avec des postes en mouvement suite à la restructuration à accompagner.

Pour ce faire, le Centre Social Grand'Côte, acteur de l'éducation populaire, se fondera sur :

- les valeurs de dignité humaine, solidarité et démocratie participative telles que déclinées dans la Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France de juin 2000 et, le réseau des centres sociaux du Rhône guidé par la Fédération départementale.
- la finalité, l'enjeu de son projet social 2020-2024 à savoir l'accès à tous.
- une méthodologie d'évaluation partagée et continue lancée dès le dernier trimestre 2020.

Dans ce sens, les quatre prochaines années feront évoluer le Centre Social Grand'Côte, dans ses missions, ses actions d'utilité sociale et collective de proximité à destination des habitants.

Table des annexes

Annexe 1. Questionnaire de l'enquête « habitants »	79
Annexe 2. Echantillon de l'enquête « habitants » - 1 ^{er} arrondissement	87
Annexe 3. Résultats de l'enquête « habitants » - 1 ^{er} arrondissement.....	88
Annexe 4. Questionnaire de l'enquête « adhérents ».....	95
Annexe 5. Echantillon de l'enquête « adhérents ».....	101
Annexe 6. Résultats de l'enquête « adhérents »	101
Annexe 7. Analyse FFOM des retours recueillis lors des « P'tits déj' partenaires » du Centre Social Grand' Côte	109

Annexe 1. Questionnaire de l'enquête « habitants »

En vue du renouvellement d'agrément des Centres Sociaux de la Croix Rousse, nous nous permettons de vous questionner afin de connaître votre avis sur le quartier et sur nos structures.

Nous vous remercions de donner un peu de votre temps.

ATTENTION : ce questionnaire s'adresse uniquement aux habitants du 1^{er} et du 4^{ème} arrondissement.

Nom de l'enquêteur :

Lieu de l'enquête :

Concernant l'arrondissement où vous habitez ou que vous fréquentez

1. Dans quel arrondissement habitez-vous ? (une seule réponse)

- 1^{er}
- 4^{ème}
- Autre

2. Quel est le nom de votre rue ?

.....

3. Si vous n'habitez pas le 1^{er} ou le 4^{ème} arrondissement, quel est votre lien avec le quartier (plusieurs réponses possibles)

- Je fréquente les Centres Sociaux de la Croix Rousse
- Je suis bénévole aux Centres Sociaux de la Croix Rousse
- Je fréquente une autre structure sur le quartier
- Je suis bénévole dans une autre structure du quartier
- Je participe à des événements sur le quartier
- Pour le travail
- Autre.....

4. Quelles sont les deux structures que vous fréquentez le plus sur le quartier (2 réponses possibles)

- Les Centres Sociaux de la Croix Rousse
- La PESD
- La MEJ
- Divertisport
- Quartier Vitalité
- Les enfants du Tarmac
- La Ka'Fête ô Mômes
- La Sauvegarde
- Amicale Laïque
- Lalouma
- Club de sport
- Parcs
- Commerces
- Restaurants / Cafés
- Marché
- Bibliothèque
- Ecole
- Autres

Concernant le quartier où vous habitez

5. Quels sont les deux termes que vous choisiriez pour définir le quartier sur lequel vous habitez ? (2 réponses possibles)

- Dynamique
- Agréable
- Familial
- Vivant
- Calme
- Riche en activités
- Mixité sociale
- Sécurité
- Insécurité
- Individualisme
- Manque de Dynamisme
- Autres

**6. Selon vous, le quartier sur lequel vous habitez répond-il à vos besoins en tant qu'habitant ?
(une seule réponse)**

- Oui
- Non

7. Si OUI, de quelle manière répond-il à vos besoins ?

- Commerces
- Proximité
- Loisirs
- Transports
- Education
- Il y a tout
- Vie de quartier – lien social
- Autre

8. Si NON, à quels besoins ne répond-il pas ? Pourquoi ?

- Coût des loyers
- Place en ALSH
- Sécurité
- Parkings
- Propreté
- Activités
- Transports
- Commerces dispersés
- Anonymat
- Autre.....

Concernant les Centres Sociaux de la Croix Rouse

**9. Connaissez-vous les Centres Sociaux de la Croix Rouse ?
(1 seule réponse)**

- Pernon
- Grand'Côte
- Les deux
- Aucun

Si vous avez répondu AUCUN, allez directement à la question 18.

10. Participez-vous à une ou des activités des Centres Sociaux de la Croix Rousse ? (si vous fréquentez les deux, merci de cocher celui que vous fréquentez le plus, car les prochaines questions porteront sur ce choix) (une seule réponse)

- OUI, Pernon
- OUI, Grand Côte
- NON

Si vous avez répondu NON, allez directement à la question 18

11. Quelles activités fréquentez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Centre de Loisirs
- Activités enfants
- Activités adultes
- Accompagnement scolaire
- LAEP, le p'tit monde des pentes
- Crèche
- Repas organisés par le Centre
- Sorties familiales
- Réseau Santé
- Actions collectives (fêtes, bourses, trocs, puces des couturières, vide grenier...)
- Périscolaire
- Dispositif APRES
- Bibliothèque

12. En dehors de la fréquentation d'une activité, participez-vous à la vie d'un des Centres Sociaux ?

- Ponctuellement ou régulièrement pour la préparation d'une action
- Ponctuellement ou régulièrement je participe à la vie associative (membre du CA, membre d'une commission interne)

13. Quels sont les deux termes que vous choisiriez pour définir le Centre Social que vous fréquentez ? (2 réponses possibles)

- Accueillant
- Dynamique
- Convivial
- Diversifié
- Equipes compétentes
- Mixité sociale
- Pratique
- Peu d'activités
- Manque de dynamisme
- Pas accueillant
- Autres

14. Selon vous par qui le Centre Social est-il fréquenté ?

- Tout le monde
- Familles
- Personnes du quartier
- Enfants
- Adultes
- Personnes dans le besoin
- Personnes âgées

15. Selon vous le Centre Social répond-il aux besoins des habitants ?

- OUI
- NON

16. Si OUI, à que(s) besoin(s) répond-il ?

- Activités proposées
- Mode de garde (Crèche, Centre de Loisirs)
- Lien social
- Accompagnement
- Sorties
- Fêtes
- Mixité sociale

17. Si NON, Pourquoi ? Quels besoins avez-vous ?

.....
.....

18. Fréquentez-vous d'autres associations du quartier ?

- OUI
- NON

**19. Si OUI laquelle, lesquelles ? Puis allez directement à la question 22
(plusieurs réponses possibles)**

- PESD
- MEJ
- Divertisport
- Quartier Vitalité
- Les Enfants du Tarmac
- La Ka'fête ô mômes
- La Sauvegarde
- Amicale Laïque
- Lalouma
- Autres.....

**20. Pourquoi ne fréquentez-vous pas les Centres Sociaux de la Croix Rousse
(plusieurs réponses possibles)**

- Je n'ai pas le temps
- Les activités proposées ne m'intéressent pas
- Je ne connais pas les activités
- Le coût des activités est un frein
- Ils sont trop loin de chez moi
- Ils sont difficilement accessibles
- Autres

21. Quels sont les 3 termes qui vous viennent en tête lorsque vous pensez à un Centre Social de manière générale (plusieurs réponses possibles)

- Activités, loisirs
- Rencontres, lien social
- Aide, accompagnement, soutien
- Partage, solidarité, entraide
- Enfants
- Mixité sociale
- Accueil
- Précarité
- Familles
- Proximité
- Culture
- Populaire
- Jeunes
- Personnes âgées
- Autre.

Fiche signalétique

22. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

23. Quel âge avez-vous ?

- Moins de 16 ans
- 16-25 ans
- 26-49 ans
- 50-60 ans
- 61-70 ans
- 71-80 ans
- Plus de 80 ans

24. Quelle est votre situation familiale ?

- Personne seule
- En couple, sans enfants à charge
- En couple, avec enfants à charge
- Famille monoparentale

25. Quelle est votre situation ?

- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- Au foyer
- Etudiant
- Porteur de handicap
- Autres.....

26. Si vous êtes actif, quelle est votre profession ?

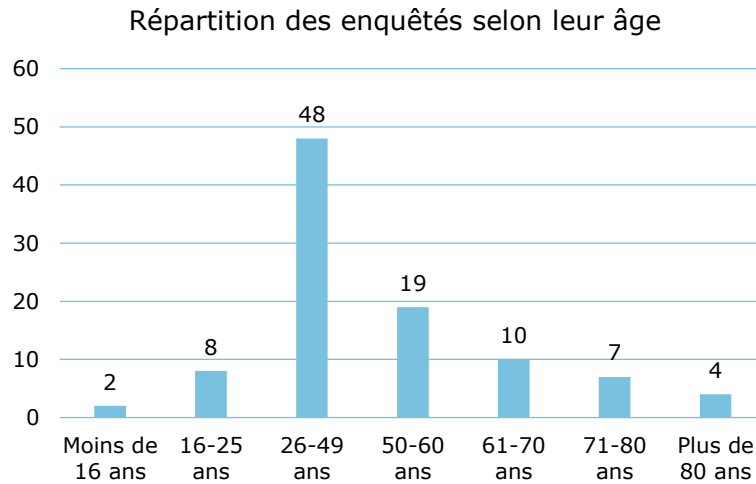
- Artisans, commerçants, chef d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autre personnes sans activité professionnelle

27. Vous pouvez ajouter une remarque personnelle à propos du quartier ou des Centres Sociaux de la Croix Rousse

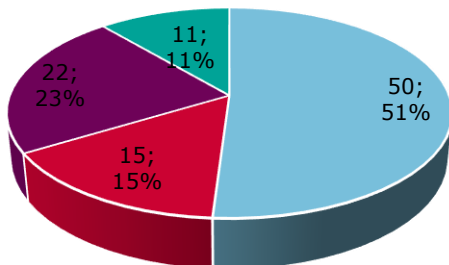
.....
.....
.....

Annexe 2. Echantillon de l'enquête « habitants » - 1^{er} arrondissement

98 enquêtés habitant dans le 1^{er} arrondissement, dont 69 femmes et 29 hommes.

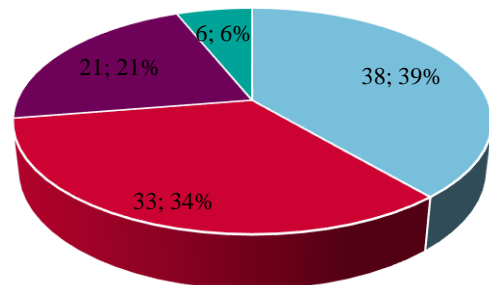


Répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle



- Actifs avec emploi
- Actifs sans emploi
- Retraités
- Etudiants

Répartition des enquêtés selon leur situation familiale



- Personne seule
- En couple avec enfant(s) à charge
- En couple sans enfant à charge
- Famille monoparentale

Actifs avec emploi : dont intermittents du spectacle.

Actifs sans emploi : dont formation, service civique, personnes au foyer, handicap, invalidité.

Etudiants : dont alternance.

Annexe 3. Résultats de l'enquête « habitants » - 1^{er} arrondissement

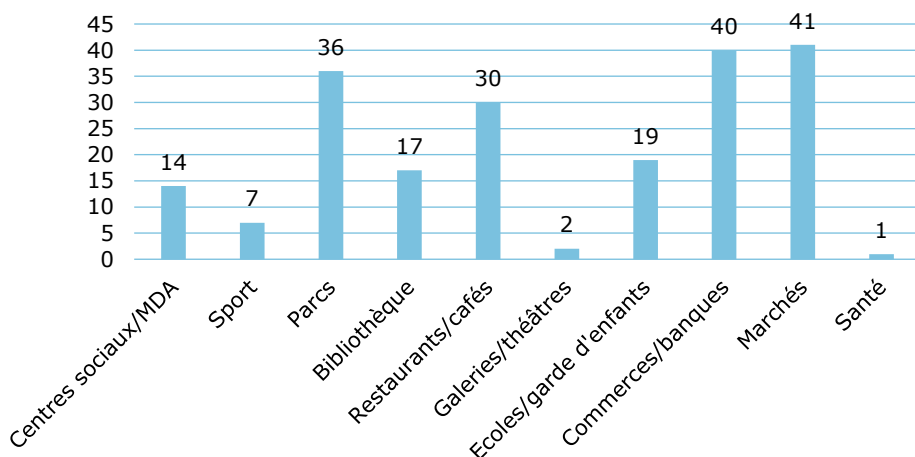
Distinction entre les « réponses » et les « votes » dans la comptabilisation des résultats

Pour certaines questions, les enquêtés avaient la possibilité de choisir ou devaient choisir plusieurs modalités de réponse. Nous distinguons ainsi les « réponses » des « votes » : le nombre de réponses correspond au nombre d'enquêtés ayant répondu à la question tandis que le nombre de votes correspond au nombre de modalités de réponse qui ont été cochées. Pour chaque question, le nombre de réponses et de votes (si applicable) total est précisé.

Exemple : 50 enquêtés au total répondent à une question à choix multiples, et ils ont coché deux modalités de réponses chacun, 50 réponses et 100 votes seront comptabilisés pour cette question au total.

Questions relatives aux quartiers du 1^{er} arrondissement

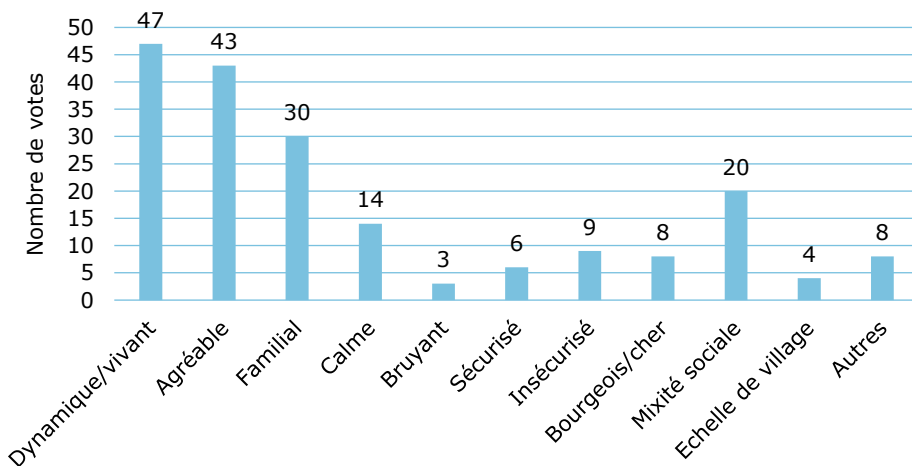
Structures les plus fréquentées par les enquêtés dans le 1^{er} arrondissement



97 réponses, 207 votes

- Centres sociaux/MDA : dont centres sociaux Croix-Rousse (10 votes sur 207), MDA (2) et Quartier Vitalité (2).
- Sport : dont clubs de sport (5), Divertisport (1), skate parc (1).
- Ecoles/garde d'enfants : dont écoles (13), La Ka'fête ô mômes (4), crèche (2).

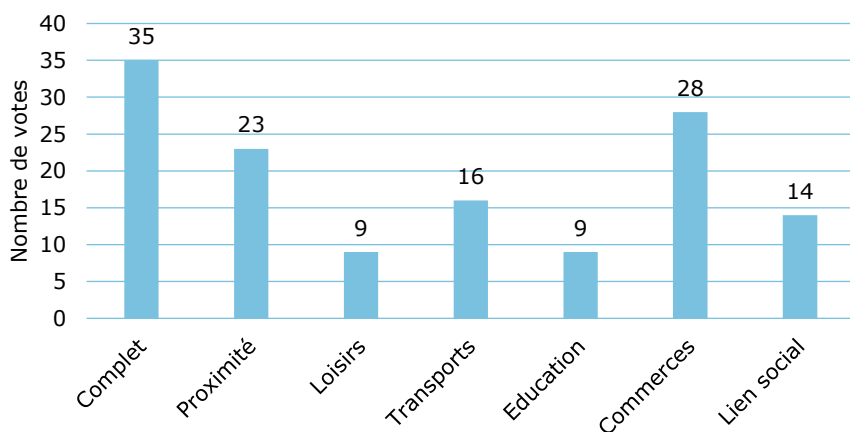
Termes choisis par les enquêtés pour définir leur quartier d'habitation



96 réponses, 192 votes

- Autres : dont vert (2 votes sur 192), individualisme (1), vieux (1), belle vue (1), pentes (1), en métamorphose (1), manque de mixité (1).

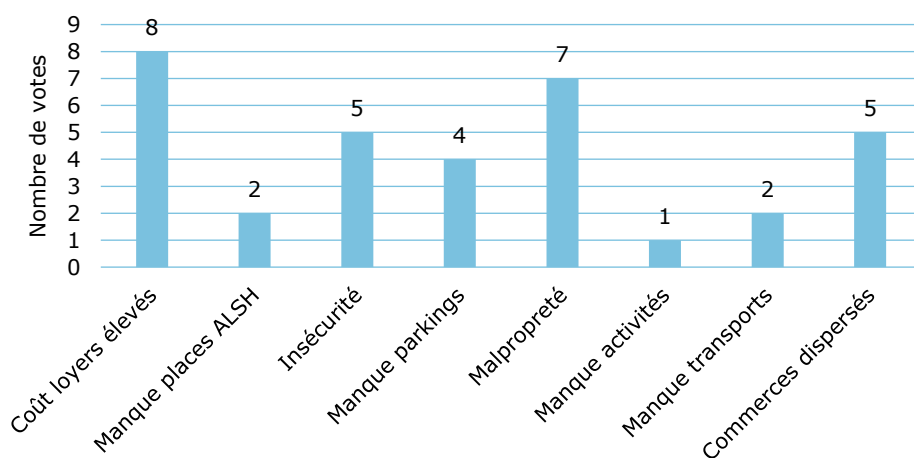
Principaux atouts des quartiers du 1er arrondissement cités par les enquêtés



78 réponses, 134 votes

• Proximité : accès rapide aux services/produits nécessaires aux enquêtés depuis leur lieu d'habitation.

Principaux points faibles des quartiers du 1er arrondissement cités par les enquêtés



23 réponses, 34 votes

Conclusion

Toute structure confondue, les plus fréquentées par les enquêtés habitant dans le 1^{er} arrondissement sont les **marchés** (41 votes sur 207), les **commerces** (40 votes) et les **parcs** (36 votes).

Les termes les plus choisis par les enquêtés pour définir leur quartier d'habitation sont : **dynamique/vivant** (47 votes sur 192), **agréable** (43 votes) et **familial** (30 votes).

85% des enquêtés considèrent que leur quartier d'habitation répond à leurs besoins en tant qu'habitant.

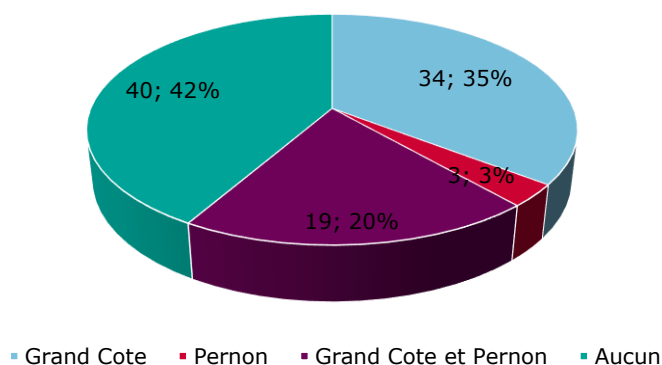
En termes d'atouts, les quartiers du 1^{er} arrondissement sont définis par les enquêtés comme **complets** à hauteur de 35 votes sur 134, les deux autres principaux atouts cités sont les **commerces** (28 votes) et la **proximité** (23 votes).

Les principaux points faibles relevés par les enquêtés sont le **coût élevé des loyers** (8 votes sur 34), la **malpropreté** (7 votes), l'**insécurité** (5 votes) et la **dispersion des commerces** (5 votes)

Questions relatives aux centres sociaux de la Croix-Rousse

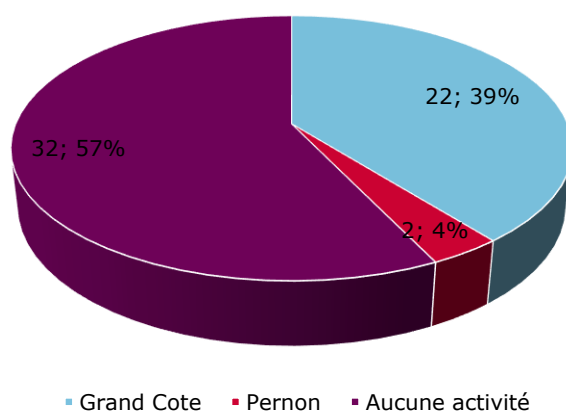
Part des enquêtés ayant connaissance de l'un, de l'autre, d'aucun ou des deux centres sociaux de la Croix-rousse

96 réponses

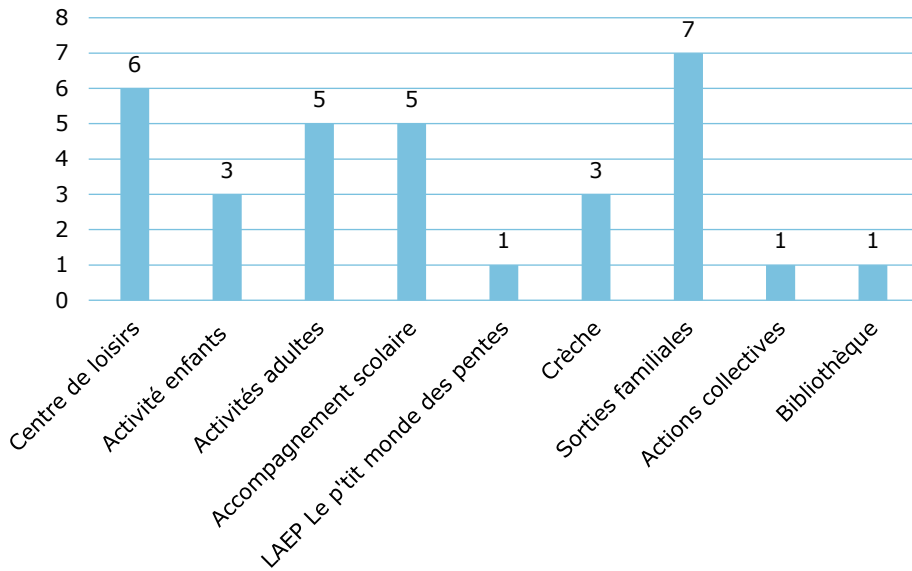


Part des enquêtés participant au moins à une activité proposée par les centres sociaux de la Croix-Rousse, selon le centre le plus fréquenté

56 réponses

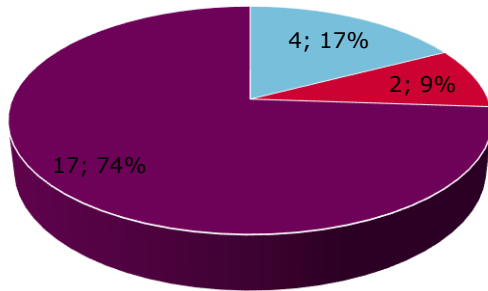


Activités des centres sociaux de la Croix-Rousse fréquentées par les enquêtés



24 réponses, 32 votes

Part des enquêtés participant à la vie des centres sociaux au-delà de la fréquentation d'activités

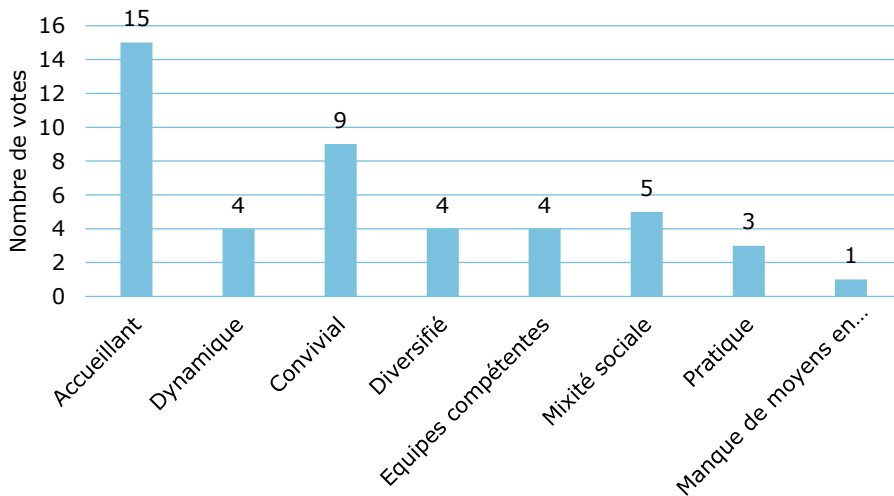


23 réponses

- Participation à la préparation d'actions
- Participation à la vie associative
- Aucune participation

- Participation à la préparation d'actions : bénévolat, en amont et/ou le jour de l'action.
- Participation à la vie associative : membre du conseil d'administration, d'une commission interne.

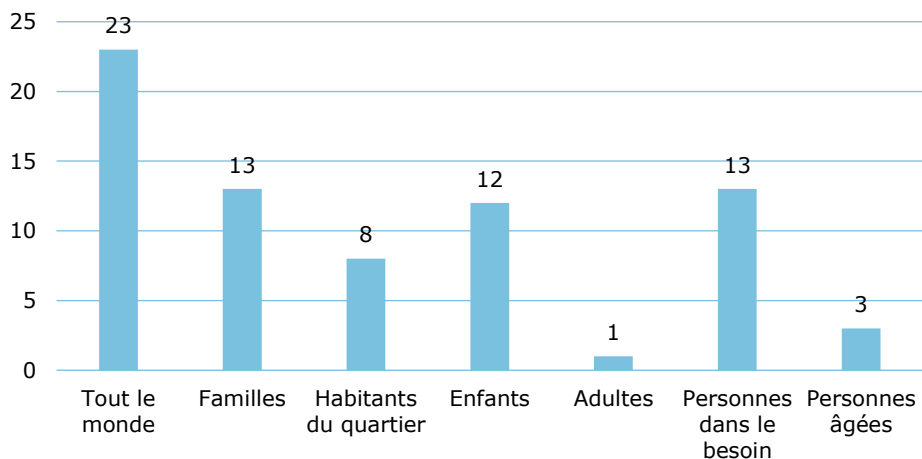
Termes choisis par les enquêtés pour définir les centres sociaux de la Croix-Rousse



23 réponses, 45 votes

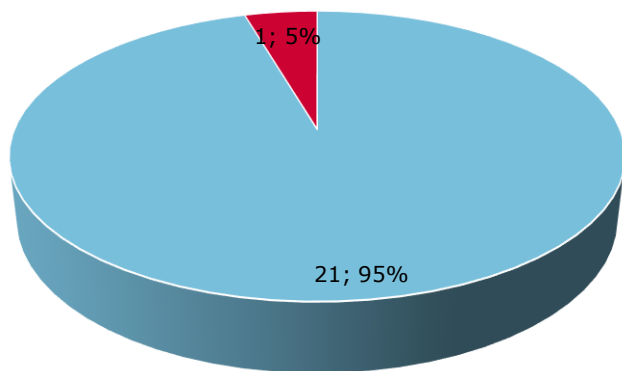
Population qui fréquente les centres sociaux selon les enquêtés

57 réponses, 73 votes



Part des enquêtés considérant que les centres sociaux de la Croix-Rousse répondent aux besoins des habitants

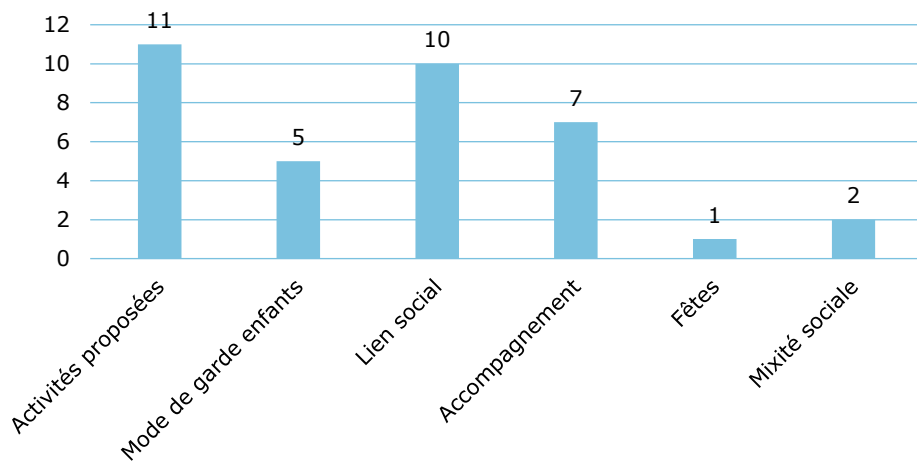
22 réponses



■ Satisfaits ■ Non satisfaits

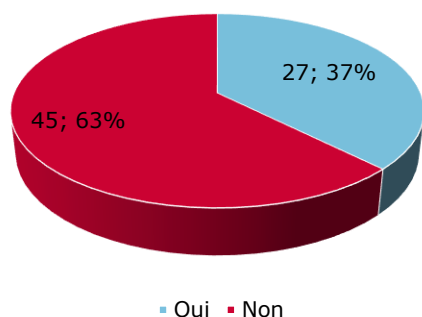
Principaux atouts des centres sociaux de la Croix-Rousse cités par les enquêtés

23 réponses, 36 votes



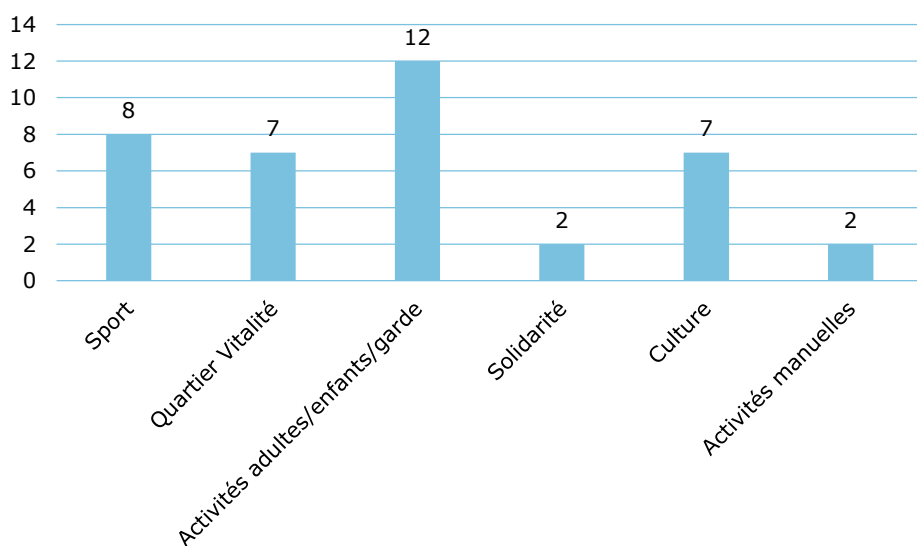
Part des enquêtés fréquentant d'autres associations que les centres sociaux de la Croix-Rouge dans le 1er arrondissement

72 réponses



Types d'associations fréquentés par les enquêtés

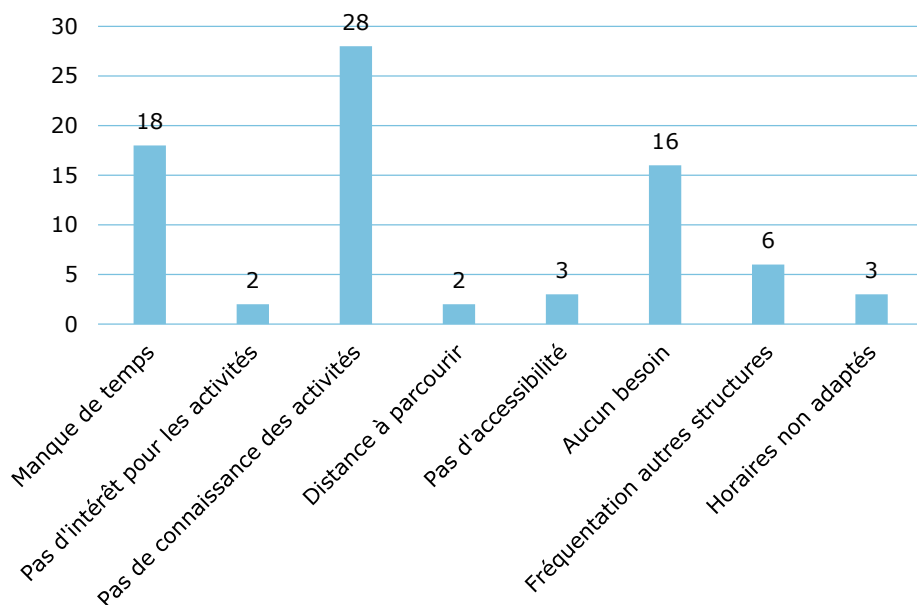
27 réponses, 38 votes



- Sport : dont Divertisport, PESD, Basket Cro, Tennis club, Judo club, Stimul'en Vie.
- Activités adultes/enfants/garde : dont La ka'fête ô mômes, Les enfants du Tarmac, Les p'tits soyeux, la MEJ, Kindertreff.
- Solidarité : dont Les restos du cœur et Entourage.
- Culture : dont théâtre, cinéclub, bibliothèque, La Ficelle, Le Shalala, Ludothèque, Villa Gillet.
- Activités manuelles : dont Compagnons Bâisseurs, Soierie vivante.

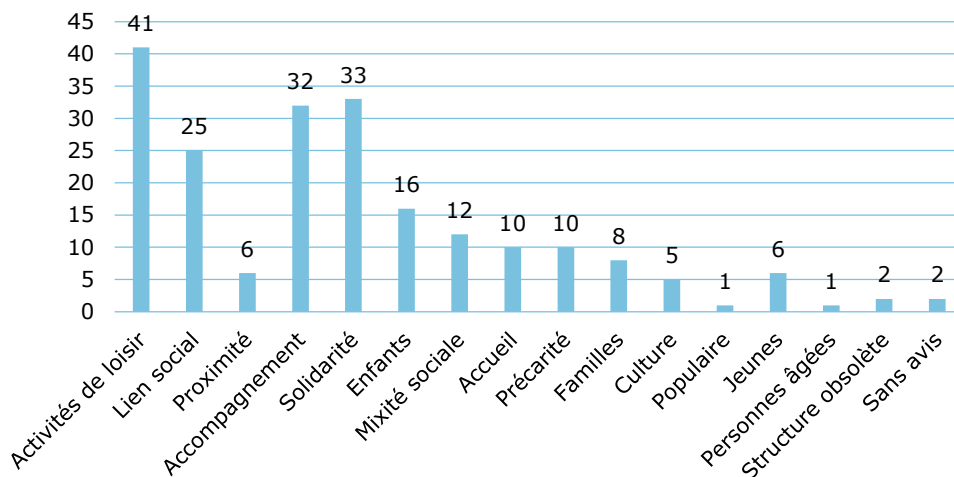
Raisons citées par les enquêtés pour lesquelles ils ne fréquentent pas les centres sociaux de la Croix-rouge

73 réponses, 78 votes



Termes cités par les enquêtés qu'ils associent à la notion de centre social

86 réponses, 210 votes



Conclusion

Le centre social Grand Côte est connu par 35% des enquêtés du 1^{er} arrondissement, 58% connaissent au moins l'un des deux centres sociaux de la Croix-Rousse. Parmi ces derniers, 43% participent à au moins une activité des centres (dont 39% fréquentent principalement Grand'Côte et 4% Pernon).

Selon les enquêtés répondants (57 personnes), **tout le monde** peut fréquenter un centre social (23 votes sur 73) ou principalement les **familles**, les **personnes dans le besoin** (13 votes chacun) et les **enfants** (12 votes).

Sur 72 enquêtés répondants, 45 fréquentent des associations autres que les centres sociaux de la Croix-Rousse dans leurs quartiers (soit 63%), principalement pour des **activités adultes/enfants/garde** (12 votes sur 38) ou des **activités sportives** (8 votes sur 38).

Les raisons pour lesquelles les enquêtés ne fréquentent pas les centres sociaux sont principalement le **manque de connaissance des activités proposées** (28 votes sur 78), le **manque de temps** (18 votes) et l'**absence de besoin** (16 votes).

Les termes les plus cités par les enquêtés et qu'ils associent à la notion de centre social sont **activités de loisirs** (41 votes sur 210), **solidarité** (33 votes), **accompagnement** (32 votes) et **lien social** (31 votes).

Annexe 4. Questionnaire de l'enquête « adhérents »

En vue du renouvellement d'agrément des Centres Sociaux de la Croix Rousse, nous nous permettons de vous questionner afin de connaître votre avis sur nos structures.

Nous vous remercions de donner un peu de votre temps.

Nom de l'enquêteur :

- Centre social Grand'Côte
- Centre social Pernon

Concernant l'arrondissement où vous habitez ou que vous fréquentez

28. Dans quel arrondissement habitez-vous ?

- 1^{er}
- 4^{ème}
- Autre

29. Quel est le nom de votre rue ?.....

30. Quels sont les points forts du quartier que vous habitez ou que vous fréquentez ?

- Commerces
- Proximité
- Loisirs
- Transports
- éducation
- Il y a tout
- Vie de quartier – lien social
- Autres

31. Quels sont les points faibles du quartier que vous habitez ou que vous fréquentez ?

- Coût des loyers
- Places en ALSH
- Sécurité
- Parkings
- Propreté
- Activités
- Transports
- Commerces dispersés
- Anonymat
- Autre

32. Quelles sont les autres associations que vous fréquentez dans le quartier ?

- PESD
- MEJ
- Divertisport
- Quartier Vitalité
- Les Enfants du Tarmac
- La Ka'fête ô mômes
- La Sauvegarde
- Amicale Laïque
- Lalouma
- Autres.....

33. Pour quelle activité ou quel besoin ?

.....

34. Quel centre social fréquentez-vous ?

- Grand'Côte
- Pernon
- Les deux

35. Comment l'avez-vous connu ?

- Forum des associations
- Bouche à oreille
- Internet
- Mairie
- Autres structures du quartier
- Autres

36. Pour quelle activité venez-vous au centre social ?

- Centre de Loisirs
- Activités enfants
- Activités adultes
- Accompagnement scolaire
- Crèche
- Sorties familiales
- Réseau Santé
- Actions collectives (fêtes, bourses, trocs, puces des couturières, vide grenier...)
- Bibliothèque
- Autres

37. En êtes-vous satisfait ? (1 pas satisfait / 10 très satisfait)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

Pourquoi ? :

38. Quels sont les trois termes que vous choisiriez pour définir le Centre Social que vous fréquentez ? (3 réponses possibles)

- Accueillant
- Dynamique
- Convivial
- Diversifié
- Equipes compétentes
- Mixité sociale
- Pratique
- Peu d'activités
- Manque de dynamisme
- Pas accueillant
- Autres

39. Quelles sont les attentes auxquelles vous aimeriez que le centre social réponde ?

(2 réponses possibles au maximum, donc seulement 2 cases cochées – petites ou grandes- svp)

- Camps, Stages ou semaines à thèmes pour les enfants ou les jeunes :
 - Enfants 3-5 ans
 - Enfants 6-10 ans
 - Jeunes 11-16 ans

- Plus de temps conviviaux pour les adultes

- Sorties familiales, week-ends

- Autres activités la(les) quelle(s) : -

Pour quelle tranche d'âge ?

- Petite enfance 0-3 ans
- Enfants 3-5 ans
- Enfants 6-10 ans
- Jeunes 11-16 ans
- Adultes

- Aides aux démarches administratives :

Adultes

Jeunes

40. Les horaires sont-ils adaptés ?

- Pour l'accueil

- Oui
- Non

Si non, de quel horaire d'ouverture auriez-vous besoin ? **(1 seule réponse possible) :**

- Avant 9 heures
- Après 18 heures
- Entre 12h00 et 13h30
- Le samedi matin

- Pour les activités

- Oui
- Non :

Si non, de quel horaire d'ouverture auriez-vous besoin ? **(1 seule réponse possible) :**

- En soirée
- Samedi matin

41. Pensez-vous être bien informé sur les actions du centre social ?

- Oui

- Si non, quelles sont vos attentes ? :
 -
 -
 -

Fiche signalétique

42.Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

43.Quel âge avez-vous ?

- Moins de 16 ans
- 16-25 ans
- 26-49 ans
- 50-60 ans
- 61-70 ans
- 71-80 ans
- Plus de 80 ans

44.Quelle est votre situation familiale ?

- Personne seule
- En couple, sans enfants à charge
- En couple, avec enfants à charge
- Famille monoparentale

45.Quelle est votre situation ?

- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- Au foyer
- Etudiant
- Porteur de handicap
- Autres.....

46.Si vous êtes actif, quelle est votre profession ?

○

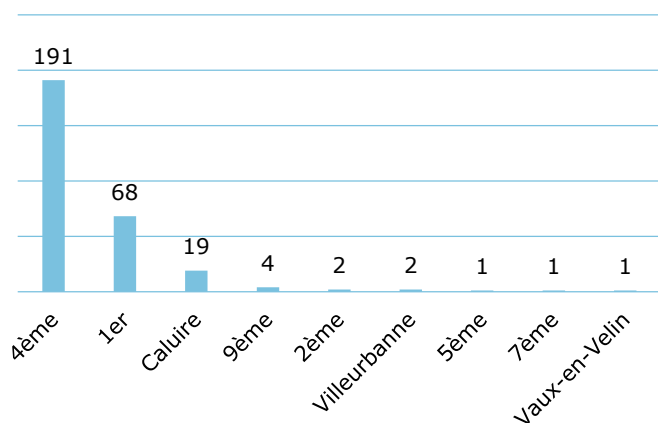
47.Vous pouvez ajouter une remarque personnelle à propos du quartier ou des Centres Sociaux de la Croix Rousse

.....
.....
.....

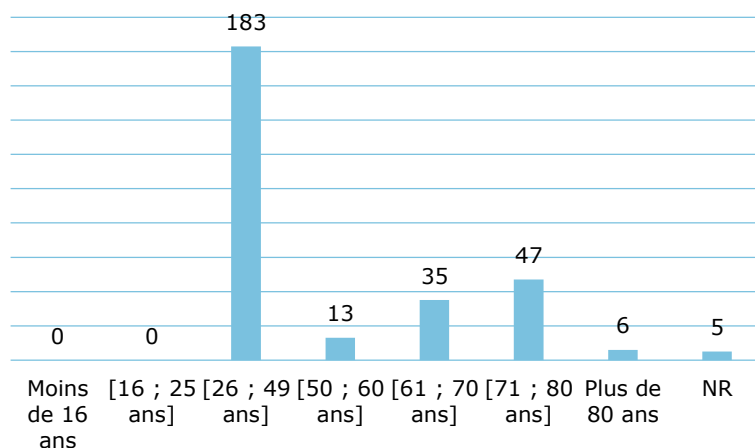
Annexe 5. Echantillon de l'enquête « adhérents »

Nombre total d'enquêtés : 289, dont 255 femmes et 31 hommes (3 enquêtés non renseignés).

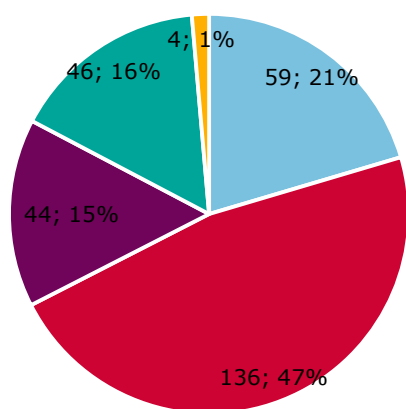
Répartition des enquêtés selon leur lieu d'habitation



Répartition des enquêtés selon leur âge

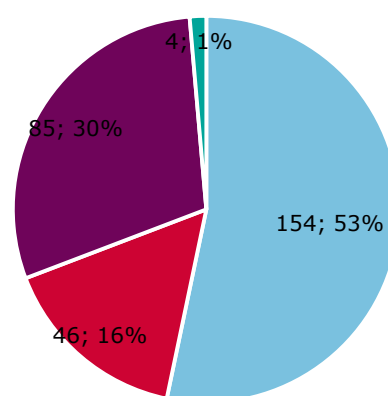


Répartition des enquêtés selon leur situation familiale



- Personne seule
- En couple, avec enfant(s) à charge
- En couple, sans enfant à charge
- Famille monoparentale
- NR

Répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle



- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- NR

Annexe 6. Résultats de l'enquête « adhérents »

Distinction entre les « réponses » et les « votes » dans la comptabilisation des résultats

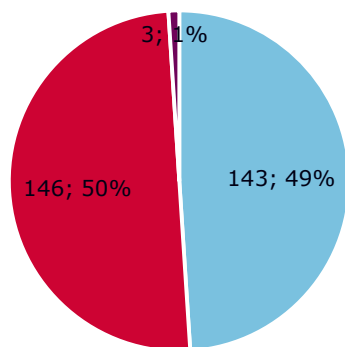
Pour certaines questions, les enquêtés avaient la possibilité de choisir ou devaient choisir plusieurs modalités de réponse. Nous distinguons ainsi les « réponses » des « votes » : le nombre de réponses correspond au nombre d'enquêtés ayant répondu à la question tandis que le nombre de votes correspond au nombre de modalités de réponse qui ont été cochés. Pour chaque question, le nombre de réponses et de votes (si applicable) total est précisé.

Exemple : 50 enquêtés au total répondent à une question à choix multiples, et ils ont coché deux modalités de réponses chacun, 50 réponses et 100 votes seront comptabilisés pour cette question au total.

Questions relatives aux autres associations fréquentées par les enquêtés adhérents

Fréquentez-vous d'autres associations que les Centres Sociaux de la Croix-Rouge ?

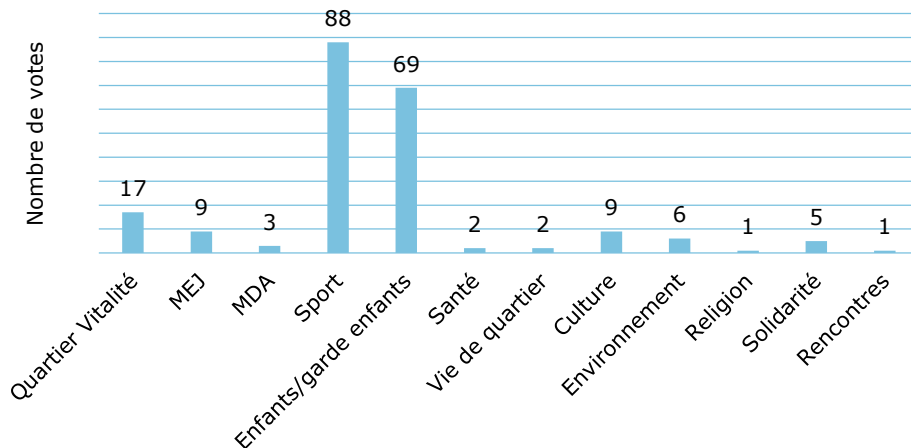
289 réponses



■ Oui ■ Non ■ NR

289 réponses, 361 votes

Autres associations et thèmes d'associations fréquentés par les enquêtés adhérents

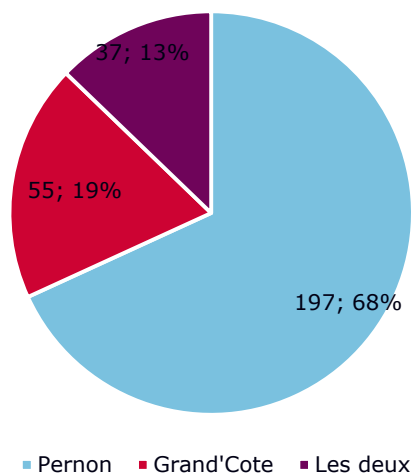


- Sport : dont PESD (88), Divertisport (22), Stimul'en Vie (5), Amicale Laïque (5), Judo (3), Danse (3), Gym (2), Tennis (1), Natation (1), Gymnase (1), Sports dans la ville (1), FCCR (1), JAAC (1), Cercle des chefs d'atelier (1).
- Enfants/garde enfants : dont La Ka'fête ô mômes (41), Les enfants du Tarmac (23), Lalouma (2), Relai les p'tits soyeux (1), Popy (1).
- Santé : CMP (2).
- Vie de quartier : dont Quartier des Capucins (1), Comité de quartier (1).
- Culture : dont Canopé (1), textile et origamis (1), Aquarium Ciné Café (1), cours de grec (1), Les pentes atelier théâtre (1), Conservatoire (1), Kotopo (1).
- Environnement : dont AMAP Les pieds sur terre (1), Des espèces parmi nous (1), Jardinons à l'école (1), Alterconso (1), Les Eco-Charlie (1), La ferme pédagogique (1).
- Religion : Paroisses.
- Solidarité : dont La Passerelle d'eau de Robec (2), aide à domicile (1), La CIMADE (1), AMIE (1).
- Rencontres : Amitié loisirs entre nous (1).

Questions relatives aux centres sociaux de la Croix-Rousse

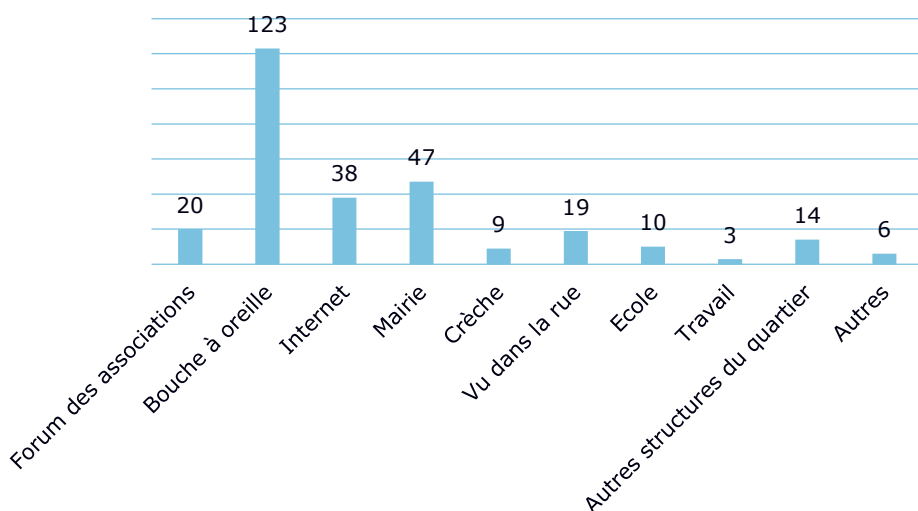
Quel(s) centre(s) social/socials fréquentez-vous ?

289 réponses



Comment avez-vous connu les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

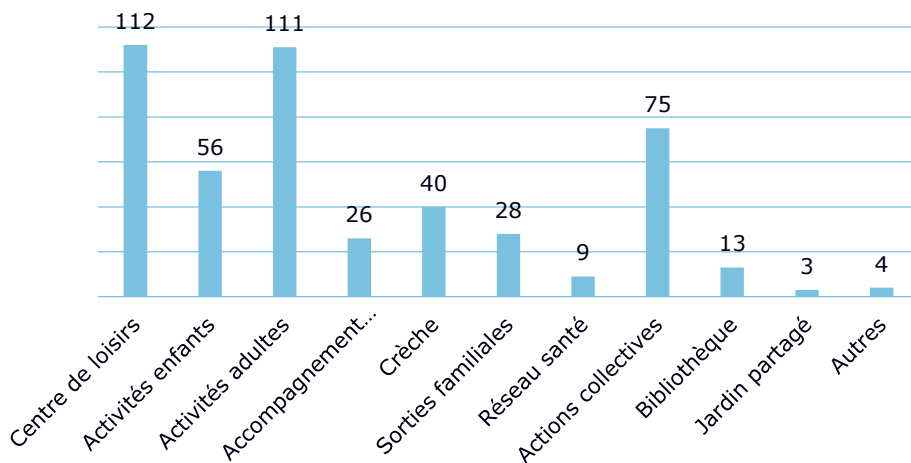
289 réponses



• Autres : dont Fréquentation durant l'enfance (3), affiches (1), troc (1), activités (1).

Pour quelles activités fréquentez-vous les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

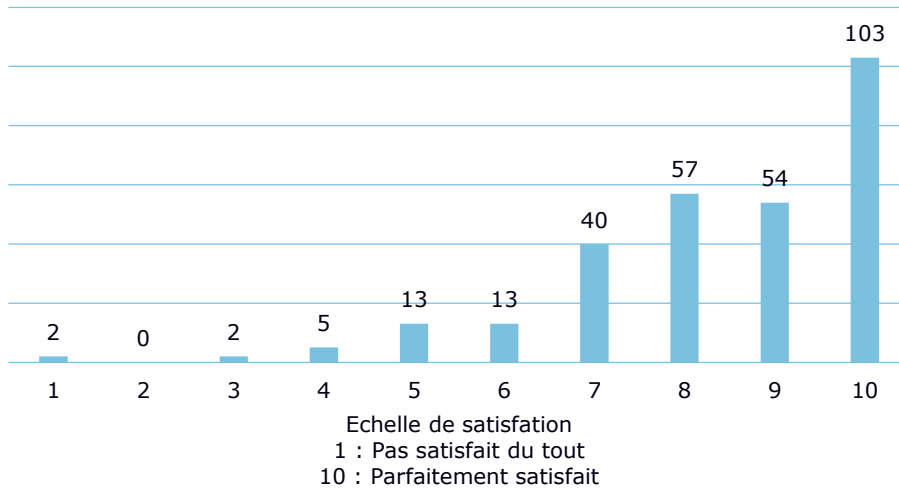
289 réponses, 477 votes



• Autres : dont Administratif (1), bénévolat (1), location salle (1), animation (1).

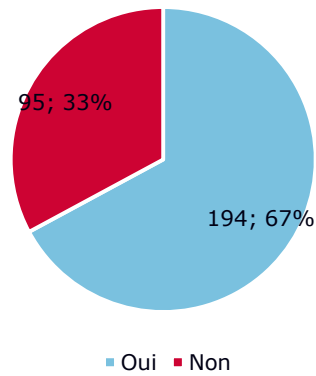
En êtes-vous satisfait ?

289 réponses



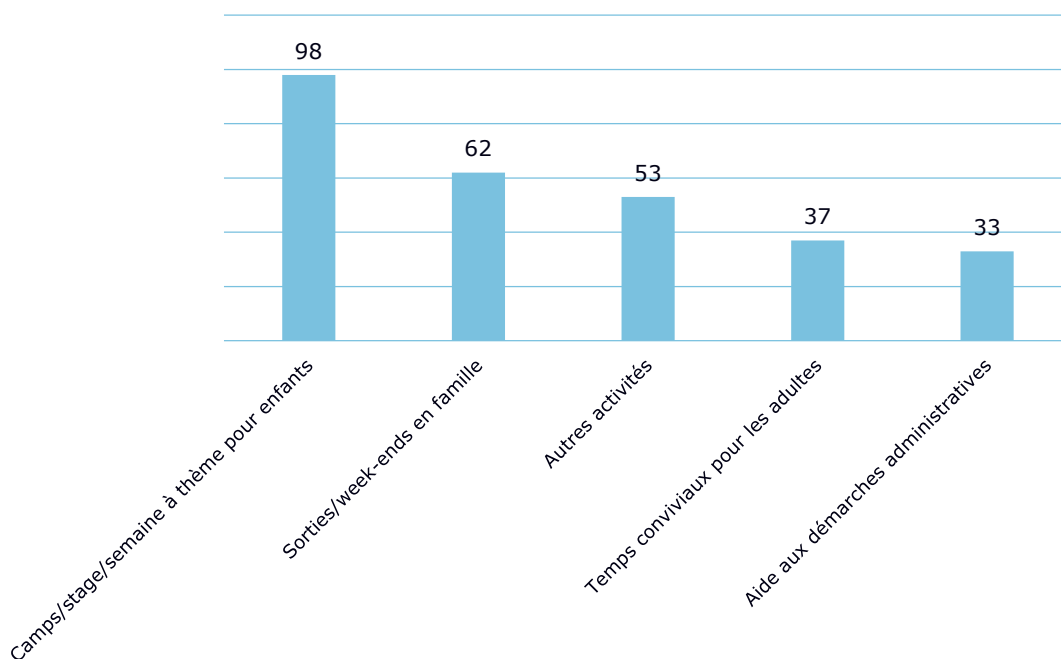
Avez-vous des attentes complémentaires auxquelles les Centres Sociaux pourraient répondre ?

289 réponses



A quelle(s) attente(s) aimeriez-vous que les Centres Sociaux de la Croix-Rousse répondent ?

194 réponses, 283 votes



Si "autre(s) activité(s)", laquelle/lesquelles ?

X réponses, 42 votes

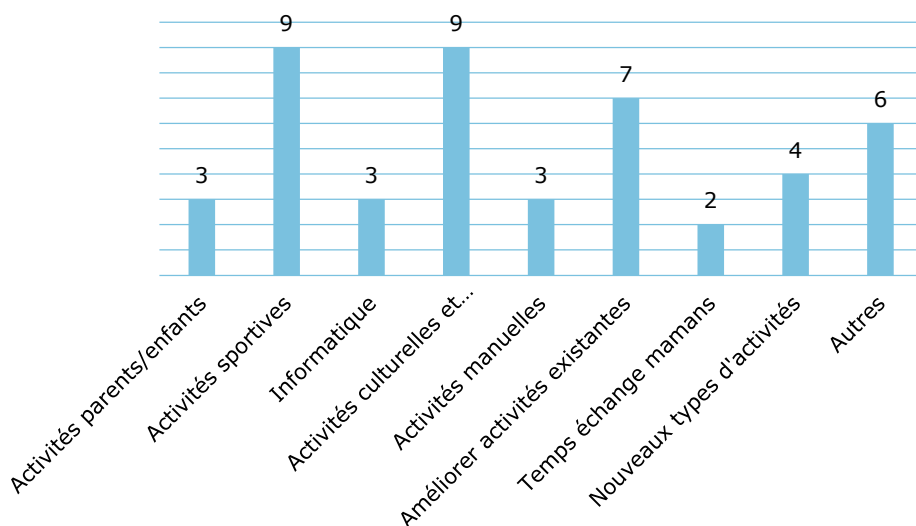
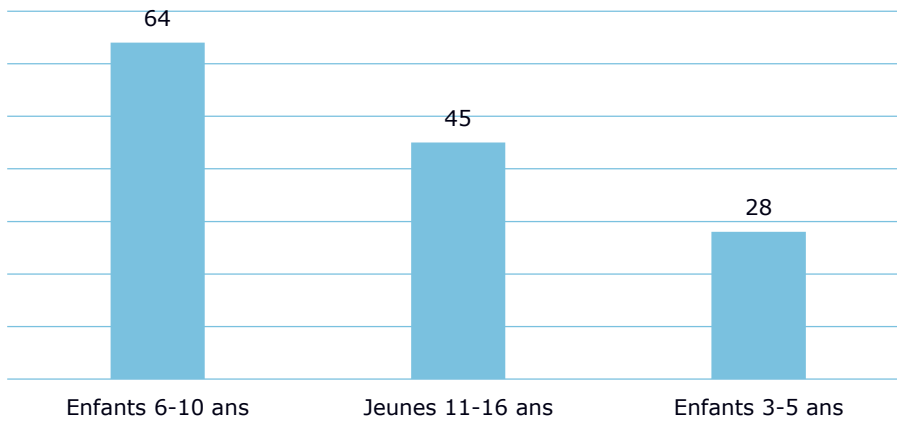


Tableau détaillé des réponses « autres activités »

Activités parents/enfants	Activités sportives	Activités culturelles et artistiques	Activités manuelles	Améliorer activités existantes	Nouveaux types d'activités	Autres
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités parents/enfants en dehors des temps scolaires et périscolaires. Possibilité d'annuler le centre aéré du mercredi et d'être remboursé ▪ Cours adultes enfants ▪ Adultes enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité sportive ▪ Sport enfants ▪ Stage yoga ▪ Danse ▪ Activités sportives ▪ Activité cirque ▪ Qi gong, yoga ▪ Piscine ▪ Natation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dessin ▪ Enfants musique ▪ Cours dessin peinture ▪ Peinture, écologie ▪ Scrabble ▪ Musique, arts plastiques ▪ Activités culturelles, scrabble ▪ Musique ▪ Activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bricolage ▪ Jardinage ▪ Jeux motricité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perfectionner les activités du mercredi ou pendant les vacances ▪ Plus de compétences dans les activités proposées ▪ Horaires compatibles avec travail pour activités adultes ▪ Le mercredi matin élargie le temps possible pour récupérer son enfant ▪ Plus de moyens pour plus d'activités ▪ Plus d'activités adultes vers 18-19h ▪ Plus d'activités adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets pour enfants ▪ Plus d'activités à la carte ▪ Sorties en journée pour centre de loisirs ▪ Mercredis à thème ▪ Activités loisirs ou sportives hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en lien directe avec l'instituteur de l'élève suivi ▪ Pas plus que maintenant ▪ Je suis résidente dans un EHPAD ▪ Activité ▪ Petite enfance ▪ Je vais déménager

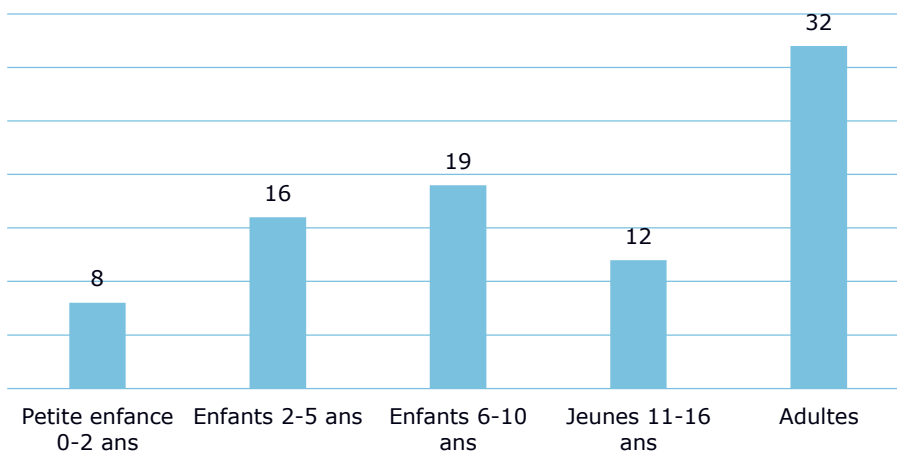
En ce qui concerne les camps/stages/semaines à thème pour enfants, pour quelle(s) tranche(s) d'âge seriez-vous intéressé ?

x réponses, 137 votes



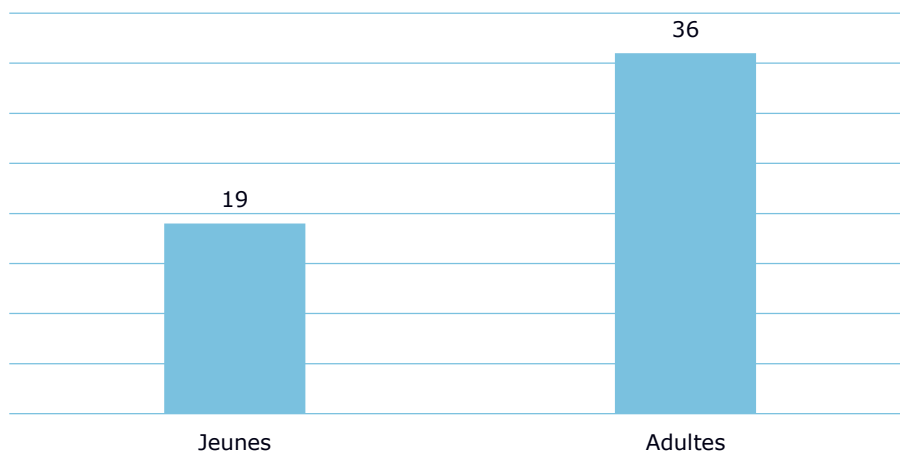
En ce qui concerne les "autres activités", pour quelle(s) tranche(s) d'âge seriez-vous intéressé ?

65 réponses, 87 votes



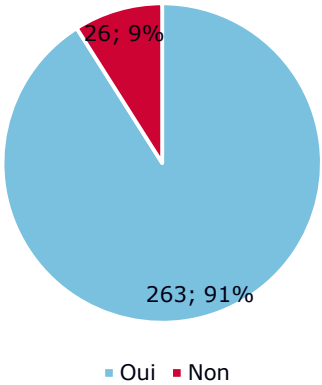
En ce qui concerne les démarches administratives, pour quelle(s) tranche(s) d'âge seriez-vous intéressé ?

100 réponses, 55 votes



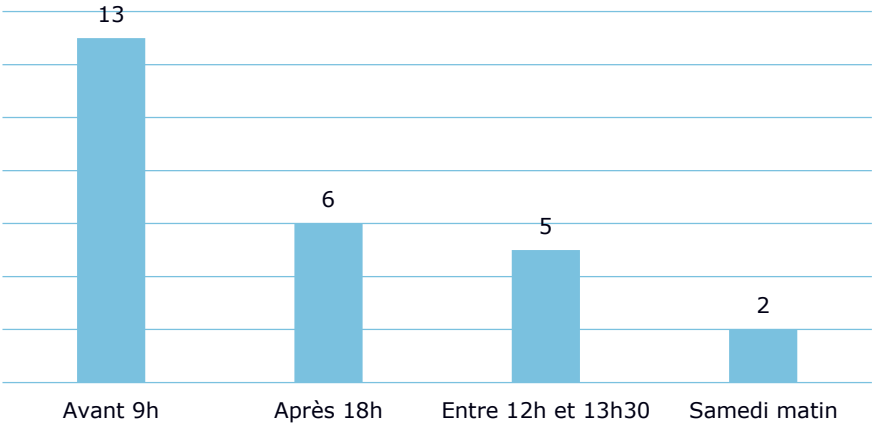
Les horaires de l'accueil sont-ils adaptés ?

289 réponses



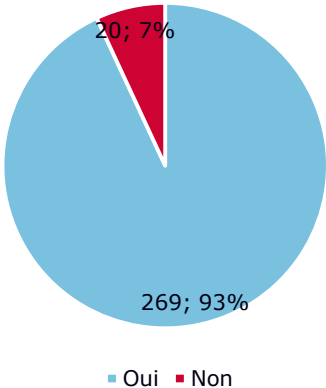
Si non, quel horaire faudrait-il ajouter pour l'accueil ?

26 réponses



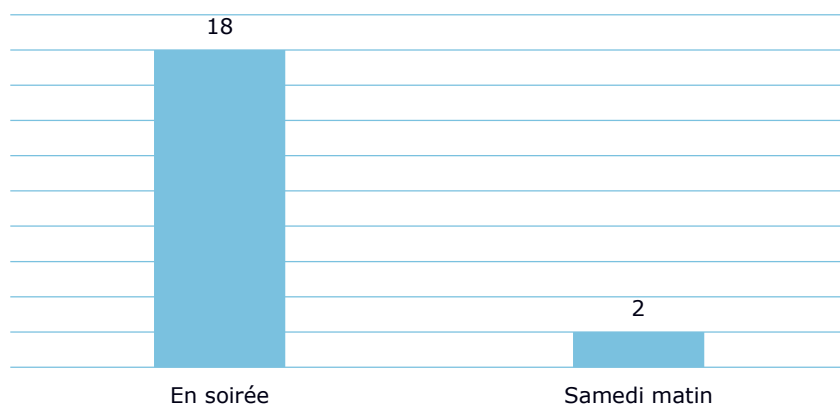
Les horaires des activités sont-ils adaptés ?

289 réponses



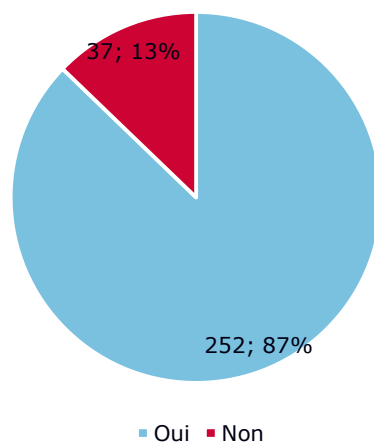
Si non, quel horaire faudrait-il ajouter pour les activités ?

20 réponses



Pensez-vous être bien informé sur les activités proposées par les Centres Sociaux de la Croix-Rouise ?

289 réponses



Annexe 7. Analyse FFOM des retours recueillis lors des « P'tits déj' partenaires » du Centre Social Grand' Côte

Qu'est-ce que l'analyse FFOM ?

(Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

L'analyse FFOM rend compte des Forces et des Faiblesses internes d'une structure, ainsi que des Opportunités et des Menaces potentielles ayant une origine externe, dans une situation donnée. Cette analyse permet de faire l'état des lieux d'une situation en faisant ressortir les éléments positifs et négatifs.

ORIGINES INTERNES

POSITIF

FORCES

Clé de voute dans le dynamisme du territoire

Acteur essentiel avec une bonne connaissance du public

Travail de communication

NEGATIF

FAIBLESSES

Manque de visibilité

Horaires des activités non adaptés

Difficultés économiques, restructuration et turn over

ORIGINES EXTERNES

OPPORTUNITÉS

Simplification du système des MDMS suite à leur restructuration

Dynamisme de certains habitants

Développement des activités des partenaires

MENACES

Problématiques de l'emploi, de la précarité et du logement

Gentrification et sortie de la politique de la ville

Difficultés familiales et importance de la veille éducative

Réforme sur les rythmes scolaires et réorganisation du périscolaire

Rigidité administrative et institutionnelle de la MDMS suite à sa restructuration

PISTES

Favoriser le dialogue entre les acteurs

Poursuivre et fédérer le travail de partenariats

Activer de nouvelles orientations stratégiques

FORCES

Clé de voute dans le dynamisme du territoire

Les Centres Sociaux de la Croix-Rousse sont une institution centrale et historique du quartier. Ils portent des projets multi partenariaux, représentent un partenaire complémentaire aux activités associatives, et sont indispensables dans la continuité de certains projets tels que le projet PACAP. La mise en place de projets communs a permis une meilleure visibilité sur les partenaires et une meilleure connaissance des centres sociaux.

Ils jouent également un rôle d'ancrage dans le partenariat local au travers de l'organisation d'évènements (La Grande Lessive en 2017), de la formation de réseaux d'associations (Réseau Santé), de la création de lien avec d'autres structures (dispositif APRES mis en place avec un collègue) et d'autres territoires (extension de la mission « anciens quartiers » au territoire de Gerland). Ils sont un partenaire fiable sur qui l'on peut s'appuyer, très à l'écoute des familles et de ses partenaires.

Ils sont actifs dans le développement de projets communs et le renforcement de partenariats, nous pouvons notamment citer le passage de simple partage de locaux à l'élaboration d'ateliers communs par le centre social et l'épicerie sociale et solidaire « Les canuts au marché ».

Acteur essentiel avec une bonne connaissance du public

Le centre social est décrit comme un lieu de vie, de ressources et d'orientation pour ses usagers, notamment pour les parents en difficultés. C'est un centre de loisirs qui favorise la mixité sociale. Il offre des activités variées à des tarifs accessibles ce qui permet de toucher un large public, son rôle est de proposer des idées innovantes. Le centre social est un partenaire essentiel car il est complémentaire dans le repérage des problématiques de terrain grâce aux connaissances du public que ses agents apportent, des solutions peuvent ainsi être pensées ensemble.

Travail de communication

Un travail de communication a été relevé, le centre social est bien identifié notamment par les familles grâce à des supports et des plaquettes considérés comme bien réalisés et une communication présente dans les écoles.

FAIBLESSES

Manque de visibilité

Malgré le travail de communication reconnu et évoqué précédemment, le centre social est un peu dissimulé géographiquement et un premier accès à l'établissement peut être compliqué. De plus, l'axe « protection de l'enfance » du centre social est assez méconnue.

Horaires des activités non adaptés

Les activités proposées par les Centres Sociaux de la Croix-Rousse se déroulent toutes en journée, aucune n'est proposée en soirée. Les horaires des activités ne sont pas en adéquation avec les horaires de travail des personnes actives qui ne peuvent donc pas y participer.

Difficultés économiques, restructuration et turn over

Bien que le centre social soit identifié comme un acteur central et un soutien indispensable dans le processus de dynamisation du territoire par ses partenaires, ces derniers ont toutefois relevé une fragilisation de son influence qui s'explique par les difficultés financières et structurelles auxquelles il doit faire face ainsi qu'au turn over de ses agents. Certains ont valorisé la poursuite d'un travail de qualité menée par les deux centres sociaux malgré les difficultés évoquées précédemment et l'enjeu du report de l'agrément d'une année suite au report du conseil CAF.

OPPORTUNITÉS

Simplification du système des MDMS suite à leur restructuration

Les Maisons de la Métropole pour les Solidarités sont le résultat de la fusion de deux institutions autrefois séparées : les Antennes Solidarités du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les Maisons de la Métropole (MDM). Avant cette restructuration, elles fonctionnaient par arrondissement. Elles sont aujourd'hui regroupées dans les mêmes bâtiments et leurs missions n'ont pas changé. Ces changements ont apporté plus de lisibilité et de cohérence auprès du public et des partenaires, davantage de familles sont connues. Les équipes travaillent ensemble ce qui a permis d'uniformiser les pratiques.

Dynamisme de certains habitants

Des formes de solidarités se développent sur le territoire, notamment au travers des groupes de parents d'élèves qui aident les familles les plus en difficultés. Certaines familles sont également force de proposition, par exemple en ce qui concerne les thématiques de la veille éducative. Des demandes importantes d'investir dans un travail d'organisation professionnel et personnel, et de développement d'accueil individualisé existent.

Développement des activités des partenaires

Au cours des quatre dernières années, nos partenaires, qui représentent un soutien indispensable au centre social, ont maintenu voire développé leurs activités et leurs projets. Il a par exemple été décidé que la veille éducative effectuée auprès des enfants lors de leur passage du CM2 à la 6^{ème} soit maintenue. Toujours dans la thématique de l'enfance, la fréquentation de La Ka'fête ô mêmes est en hausse depuis 2014, les ateliers proposés par la structure sont complets, et l'effectif de leur équipe est passé de 7 à 13 temps plein. Leur projet intergénérationnel débuté en 2011 et renforcé en 2014 et 2016 est encore en déploiement.

MENACES

Problématiques de l'emploi, de la précarité et du logement

Au cours des quatre dernières années, les problématiques de l'emploi, de la précarité et du logement, qui peuvent être liées, se sont accentuées sur ce territoire. Elles se caractérisent par un manque d'emploi, l'accroissement du nombre de contrats précaires qui touche toutes les tranches d'âge, une baisse du pouvoir d'achat et la paupérisation des travailleurs, une hausse des difficultés d'accès au logement et de l'insalubrité. Il a par ailleurs été précisé que la MDMS du 1^{er} arrondissement gère une population différente de celle du 4^{ème} arrondissement, la première est en rapport avec des familles sans droit et des personnes sans-abri, ce qui moins le cas de la seconde. L'une des causes de la crise immobilière sont les dérives engendrées par la plateforme communautaire de location et de réservation de logements « Airbnb », et touche particulièrement les étudiants.

Gentrification et sortie de la politique de la ville

Le 1^{er} arrondissement est un territoire très hétérogène, notamment en raison du phénomène de gentrification qui s'y développe, formant des poches de précarité. Ce dérèglement social est perçu par nos associations partenaires au travers de leur population adhérente qui recouvre une très forte mixité sociale. La population de l'une d'entre elle provient à 40% du reste de la ville de Lyon et possède un quotient familial en hausse. La grande majorité des inscrits à « La P'tite Ka'fête » (accueil de loisirs situé à la montée des Esses) a un haut quotient. Le prix des logements étant en hausse, les familles en difficultés financières partent pour laisser la place à d'autres, plus aisées.

Ce phénomène de gentrification a eu pour effet une perte de moyens financiers, les subventions autrefois attribuées aux anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) n'ont pas été reconduites car, suite au nouveau maillage territorial et au remplacement des ZUS par les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), ces zones ne répondent plus aux critères nécessaires à l'allocation de subventions. Les Aides au Temps Libre (ATL) financées par la CAF ont notamment été perdues.

Difficultés familiales et importance de la veille éducative

Au cours des quatre dernières années, le nombre de familles monoparentales a augmenté et ces dernières souffrent généralement de difficultés d'organisation quotidienne. En revanche, le principe de la garde alternée fonctionne plutôt bien et permet à chacun des parents de retrouver un rôle clair. Un débat serait cependant à faire sur la question de l'implication des pères et de la place laissée par les mères. Les enfants ont des journées lourdes, ce qui engendre des problèmes de comportement. Le phénomène des garçons « rois » à la maison et violents à l'école s'accroît dans certains établissements. Enfin, la question des soins à l'école se complexifie. Il a été précisé que les situations rencontrées dans le 1^{er} arrondissement sont généralement plus chronophages que celles du 4^{ème}.

Réforme sur les rythmes scolaires et réorganisation du périscolaire

La réforme sur les rythmes scolaires a été un changement majeur car il a eu un impact sur le rythme des enfants, sur le rythme de l'école et sur le travail en partenariat. Elle a supposé une réorganisation, notamment par la mise en place de services périscolaires et par l'accompagnement de nouvelles équipes, d'animateurs et de la direction.

Rigidité administrative et institutionnelle de la MDMS suite à sa restructuration

Bien que la restructuration de la MDMS autrefois divisée en deux institutions ait amélioré sa cohérence et sa lisibilité comme expliqué précédemment, pour les professionnels, ces changements représentent une charge de travail et une capacité d'adaptation supplémentaires, ainsi qu'une logique de travail différente. Les usagers doivent quant à eux faire face à une grande barrière administrative, à des délais de traitement plus longs, risquent de se décourager et donc de renoncer aux aides de la ville de Lyon.

PISTES

Favoriser le dialogue entre les acteurs

Beaucoup de familles sont des usagers communs aux centres sociaux et à nos partenaires, l'un des enjeux est donc de permettre de travailler davantage ensemble. Pour cela, des échanges plus profonds entre les acteurs sont à préconiser pour mieux se connaître. Outre cette nécessité de faciliter la collaboration, il existe également un besoin de clarifier et croiser les attentes des élus du 1^{er} et du 4^{ème} arrondissement ainsi que de l'Union Départementale de Lyon afin que chaque acteur puisse définir une direction vers laquelle s'orienter. Parallèlement, ces démarches doivent être accompagnées d'une transparence et d'une information assidue en ce qui concerne les projets mis en œuvre par les centres sociaux auprès de ses partenaires.

Poursuivre et fédérer le travail de partenariats

Les actions collectives existantes doivent être maintenues, il est important de les faire vivre, notamment le dispositif Vacances Familles Solidarités (VFS) ainsi que le partenariat TSC. Le maintien des projets permettrait par exemple que les différents publics des partenaires se rencontrent. D'autres partenariats peuvent être renforcés, tels que ceux portant sur la thématique du soutien scolaire. Pour lancer cette dynamique, il est important de donner à voir à son futur partenaire pour qu'il appréhende mieux l'activité en l'invitant à participer à une séance, un bilan ou à une journée porte ouverte, en lui envoyant la communication mensuelle. Ces relations partenariales peuvent être alimentées par des rencontres physiques moins formelles pour faire des points réguliers, échanger sur le quotidien et les besoins respectifs des structures.

En plus de ce travail de poursuite des partenariats existants ou en cours de lancement, le centre social peut jouer un rôle fédérateur auprès des acteurs du territoire afin que ce dernier soit un lieu de construction de la vie quartier et non un lieu de seule consommation. Cette posture serait une première étape pour sonder la vie de quartier au-delà du soutien auprès des publics. Il est ainsi attendu que les centres sociaux se positionnent comme lanceurs d'alerte et qu'ils n'hésitent pas à solliciter des élus pour répondre à ces besoins en travaillant ensemble.

Activer de nouvelles orientations stratégiques

Pour déterminer de nouvelles orientations stratégiques, le contexte global ainsi que les préoccupations de nos partenaires sont impérativement à prendre en compte. L'accès au droit des familles les plus en difficultés, la mixité, le lien social, l'éducation populaire, l'accueil d'enfants porteurs de handicap et la gestion des nouveaux rythmes scolaires apparaissent comme des axes de travail incontournables. Mobiliser des logements accessibles, créer un lien de confiance avec les familles et augmenter la capacité d'accueil des crèches et des centres de loisirs le mercredi et durant les vacances sont des axes qui ont notamment été proposés.